



HAL
open science

Diagnostic Social & Inclusive Business au Bénin

Adodo Nestor Kouami

► **To cite this version:**

Adodo Nestor Kouami. Diagnostic Social & Inclusive Business au Bénin. [Rapport de recherche] Agence Française de Développement. 2020. hal-03105241

HAL Id: hal-03105241

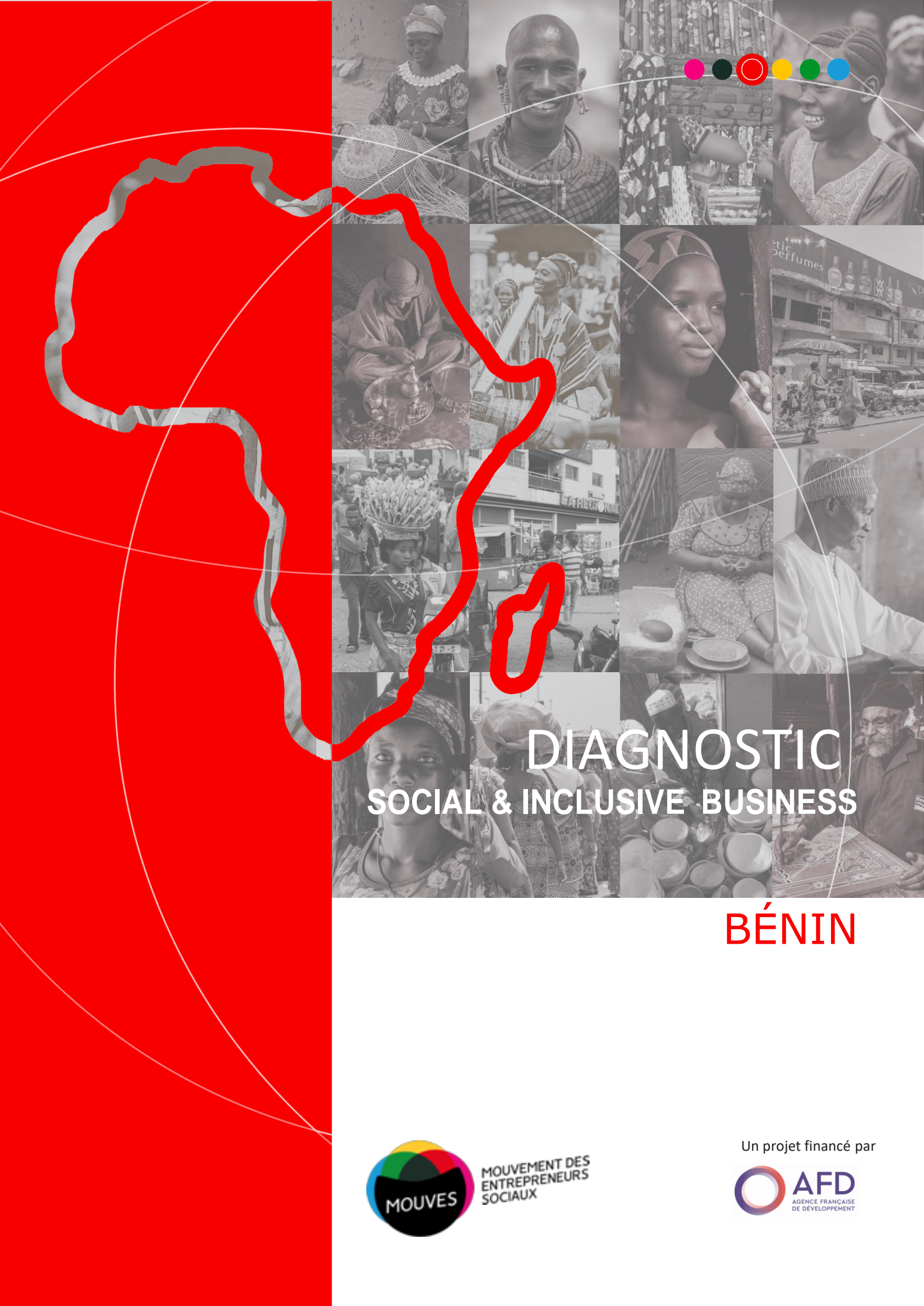
<https://normandie-univ.hal.science/hal-03105241>

Submitted on 11 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



DIAGNOSTIC SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS

BÉNIN



MOUVEMENT DES
ENTREPRENEURS
SOCIAUX

Un projet financé par



DIAGNOSTIC SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS



Un projet financé par



SOMMAIRE

A propos du Mouvement DES ENTREPRENEURS Sociaux (MOUVES)	5
RESUME exécutif	6
Un diagnostic global	6
Déroulement de la mission	7
Equipe	8
Collecte de données	9
Quelle place pour les entreprises sociales et inclusives ?	10
I DEPLOIEMENT DU SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS	13
A) Contexte d'émergence	14
B) Principaux DEFIS ACTUELS	16
1. Quelques défis sociaux liés à l'inclusion	16
2. L'emploi et l'entrepreneuriat des femmes	18
3. Le poids du secteur informel	18
II ACTEURS & DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME	21
A) FINANCEMENTS et INVESTISSEMENTS	22
1. Les tendances globales	22
2. Les tendances au Bénin	27
3. Les acteurs	29
4. Pratiques & perspectives	40
B) DISPOSITIFS d'accompagnement	45
1. Structures d'accompagnement	45
1.1 Les tendances globales	45
1.2 Les acteurs	48
1.3 Pratiques & perspectives	60
2. Structures de formation : analyse & acteurs	64
C) PROGRAMMES, PROJETS et ACTIONS de développement	69
1 Programmes et projets de l'aide publique au développement : analyse et interprétation	69
2 Programmes, projets, et actions des entreprises et fondations : analyse et interprétation	75
III IDENTITE DES ENTREPRISES	91
A) ENTREPRISES SOCIALES et INCLUSIVES au Bénin	92
1. Définitions nationales	92
2. Typologie des entreprises sociales et inclusives	94
3. Profil des entreprises sociales et inclusives	95
4. Modèle & organisation de l'environnement	100
B) LES autres ENTREPRISES ayant DES ACTIVITES INCLUSIVES	105
IV CADRES INSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET JURIDIQUES	113
A) VOLONTES POLITIQUES et promotion du SECTEUR	114
B) INSTITUTIONNALISATION DU SECTEUR : ACTEURS PUBLICS et dialogue	116
C) POLITIQUES PUBLIQUES	119
D) Cadres JURIDIQUES	123
E) Etat DES lieux DES INCITATIONS NATIONALES	126
1. Marchés publics, investissement et fiscalité	126
2. Un Startup Act au Bénin	129
3. Fonds publics nationaux	130
Bibliographie	132
ACRONYMES	136

A PROPOS DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX (MOUVES)

Le MOUVES, la plateforme française de plaidoyer pour l'entrepreneuriat à impact social et écologique

Créé il y a 10 ans, le MOUVES est le Mouvement français des entrepreneurs à impact social et écologique, **ENGAGÉS pour faire progresser la part de l'entrepreneuriat SOCIAL DANS l'économie et accélérer la TRANSITION SOCIALE et écologique DES ENTREPRISES.** Il est aussi un acteur important de la **promotion de l'impact INVESTING** en France.

Le MOUVES fédère plus de **1000 entrepreneurs sociaux** dans toutes les régions de France, pour faire bouger les lignes, **porter de nouveaux MODELES INCLUSIFS, et développer DES INNOVATIONS SOCIALES et ENVIRONNEMENTALES** en France et à l'international.

Depuis 2018, le MOUVES est également à l'**initiative du collectif d'ENTREPRISES et RESEAUX ENGAGES « #NOUSSOMMESDEMAIN » qui REPRESENTENT PLUS de 3 MILLIONS d'EMPLOIS**, et de l'organisation annuelle des **Universités d'été de l'Economie de demain** dont la première édition 2019 fut un succès : 1500 participants, 150 speakers, et des personnalités politiques et économiques.

Le MOUVES est également investi aux côtés de ses homologues européens pour une **économie PLUS INCLUSIVE et DES POLITIQUES PROPICES au développement d'ENTREPRISES à impact à l'échelle européenne.** A ce titre, il travaille sur plusieurs dossiers, notamment liés à l'adoption du Fonds social européen plus (FSE+).

Membre de l'Alliance internationale Pact for Impact, le MOUVES s'engage DESORMAIS en Afrique, avec ce projet dédié au Social & Inclusive Business, soutenu par l'Agence Française de Développement, et s'inscrit ainsi dans une **dynamique globale DES GRANDES entreprises à impact FRANÇAISES**, parmi lesquelles, des **membres FONDATEURS du MOUVES**, pour accompagner les entrepreneurs africains et développer les écosystèmes « Social & Inclusive Business » en Afrique : Groupe SOS, INCO, VitamineT, Makesense, Simplon.co, ScaleChanger, Babyloan, Investisseurs & Partenaires, etc.

L'objectif du MOUVES dans cette **MISSION de DIAGNOSTIC du Social & INCLUSIVE BUSINESS de 16 PAYS d'Afrique** est de :

Faire bénéficier de SES SAVOIR-FAIRE ACQUIS DEPUIS 10 ANS

TRANSMETTRE SES OUTILS AUX ACTEURS de chaque PAYS

Aider LES entrepreneurs à SE STRUCTURER en COMMUNAUTES

Accompagner l'émergence d'un autre modèle d'entreprendre



UN DIAGNOSTIC DE 16 PAYS AFRICAINS

LE DIAGNOSTIC, C'EST :

16 Cartographies

1 Bilan de maturité

10 Plans d'action

OBJECTIF

Structurer un plaidoyer et un écosystème favorable au développement des entreprises sociales et inclusives.

MOYENS

- ⊙ Emergence de communautés d'entrepreneurs sociaux
- ⊙ Développement d'une offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et inclusif
- ⊙ Renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels

PAYS



Afrique du sud



Algérie



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Côte d'Ivoire



Ghana



Kenya



Nigéria



Ouganda



Mali



Maroc



Rwanda



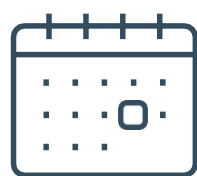
Sénégal



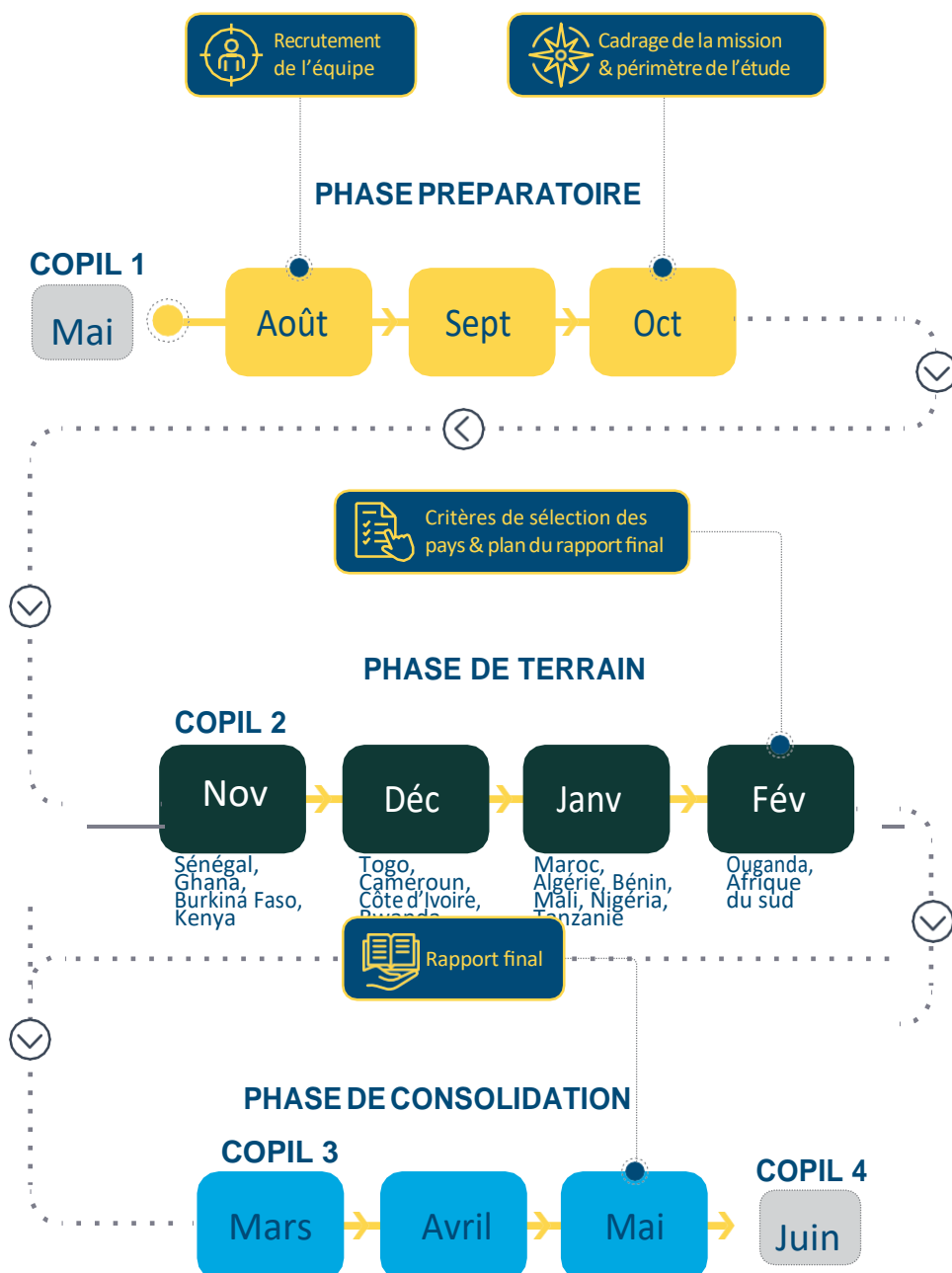
Tanzanie



Togo



DÉROULEMENT DE LA MISSION



Chaque mission est d'une durée de 1 mois par pays



KOUAMI Nestor

Expert auprès des projets de l'Union Européenne

Expert en réalisation d'études cartographiques

Juriste

Kouami.adodo@gmail.com

+33 7 81 82 16 10

Dans le cadre de cette mission et étude diagnostic sur l'écosystème de *social & inclusive business* (SIB) dans seize (16) pays africains, j'avais la charge de la conception des bases de données, des traitements et de l'apurement des données collectées auprès des acteurs du SIB lors des missions de terrain puis la rédaction de la cartographie de trois (03) pays : Le Sénégal, le Togo et le Bénin. J'avais aussi à ma charge la réalisation des analyses juridiques des cadres législatifs et réglementaires applicables aux entreprises du secteur du SIB dans neuf (09) pays francophones et dans sept (07) pays anglophones. Ces différentes tâches ont été réalisées grâce à l'appui précieux de Gisèle ASSAF (Docteur en droit) et d'Abraham HAGOS (Avocat).

Je remercie particulièrement mes collègues Éric GAKUBA, Gildas BAGNE et Luc MBAHA, membres de l'équipe permanent de MOUVES, pour leur esprit d'équipe.

Enfin, toutes mes reconnaissances vont à l'endroit de Tony BERNARD, Coordonnateur de l'étude et à Caroline NEYRON, déléguée générale de MOUVES pour leurs précieuses orientations.



COLLECTE DE DONNEES

Dans les 16 pays



160
Structures
d'accompagnement

125
Financeurs
et investisseurs

56
Réseaux & cadres
de concertation

88
Acteurs publics
& ministères

47
Programmes
de formation

Plus de
500
Interviews

Plus de
400
Références
bibliographiques

16
Focus Group

300
Programmes
publics et privés

Entrepreneurs
sociaux
et inclusifs



Entreprises sociales et inclusives et entrepreneurs recensés et analysés, 15 ont fait l'objet de nos interviews :

49 KEA Medicals Pharmaceutics & Technologies, ODJALA, LES FRUITS COURONNES, Ferme Agro Piscicole SONAGNON, ETABLISSEMENT AFFOKPAMA ET FILS, Coopérative des Producteurs d'Arts Traditionnels du Musée Historique d'Abomey (COPATRA), Centre de Pisciculture et de Loisir de Za Kékéré, KPONDEHOU, SOCIETE BIOU SERVICES BENIN, LINGE BLANC PRODUCTION, ADRIMAT, BIOAROMATE, GREEN KEEPER AFRICA, MARK'ETHIC, Entreprises Territoires et Développement

11 Financeurs et investisseurs recensés et analysés, 10 ont fait l'objet de nos interviews : Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes, FINADEV SA, SENS FINANCE, Schneider Electric, OIKOCREDIT, MORINGA, INVESTISSEURS & PARTENAIRES (I&P), GREENTEC CAPITAL PARTNERS, Fondation Grameen Crédit Agricole, TECHNOSERVE-BENIN

11 Structures d'accompagnement recensées et analysées, 6 ont fait l'objet de nos interviews : CBDIBA, SENS BENIN, ETRILABS, TECHNOSERVE, SOLIDAR'IT, UNION DES GROUPEMENTS DES FEMMES DE OUESSE

6 Représentants de structures publiques en charge du Social & Inclusive Business ont été interviewés : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Fonds National de Promotion l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes, Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises

1 Réseau rencontré et interviewé : Groupe Béninois de l'Economie Sociale et Solidaire (GBESS)

3 Structures de formation identifiées et analysées : Groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (GBESS), ...VED...UAC, ...Esperanza...University...The...school...of...entrepreneurship...and...prosperity

1 Focus group réunissant 6 acteurs de l'écosystème : 2 financeurs/investisseurs, 1 entreprises sociales et inclusives, 2 structures d'accompagnement, 1 réseau



QUELLE PLACE ?

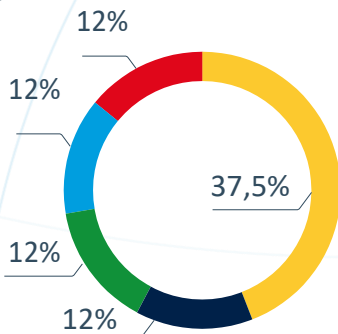
POUR LES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVE

BENIN

FINANCEURS

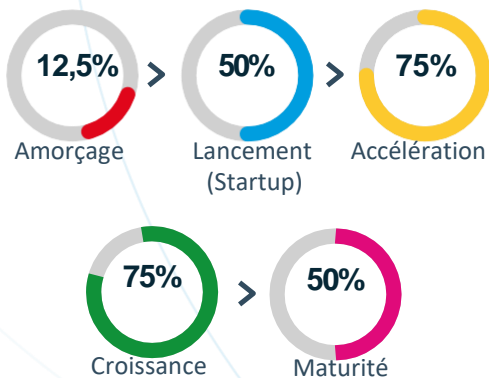


Profils



- Fondations
- Administrateurs de fonds (impact, capital-risque, etc.)
- Institutions de Microfinance
- Entreprises privées
- Structures publiques/parapubliques

Cibles



Volume des investissements à impact (GIIN données 2015): **Faible**

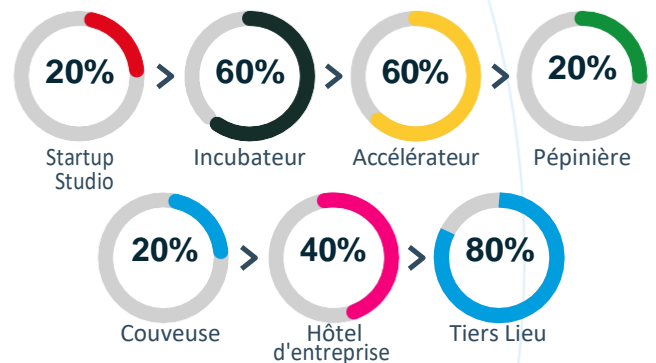
FORMATIONS



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

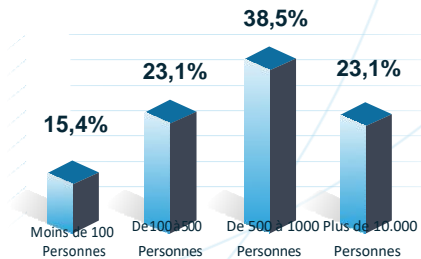


Profils



ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

Bénéficiaires par entreprise



Densité des MPME dans le pays **FAIBLE**
0,80/1000 Habitant¹

Poids du secteur informel **MOYEN**
Entre 40 et 50% PIB²

Nombre de coopératives dans le pays **36**³
(coopératives d'épargne et de crédit)

1. <https://data.worldbank.org/> & World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017
2. FMI, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017
3. International Organization of Industrial, Artisanal and Service Producer Cooperatives, Cooperatives and employment a second global report, 2017

CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

6 MINISTÈRES IMPLIQUÉS

Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

1 RÉSEAU ACTIF



le Groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (GBESS), qui mènent quelques actions de plaidoyer et joue un rôle de concertation entre l'Etat et la société civile sur le sujet de l'ESS

UNE FAIBLE PROMOTION DU SECTEUR

Mais quelques événements sur l'entrepreneuriat agricole et la finance inclusive, tel que le « Salon AgriFinance » organisé par AgriProFocus.

PAS DE DÉFINITION ÉTABLIE

mais une définition confirmée lors de nos échanges reprise de la « Task Force inter-agence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Economie Sociale et Solidaire (UNTFSS) »

UNE INITIATIVE « STARTUP ACT » EN COURS

PROGRAMMES

Coopération internationale



PAS DE CADRE JURIDIQUE CONSACRÉ

PAS DE POLITIQUES PUBLIQUES CONSACRÉES

D'autres politiques pertinentes :

- Plan National de Développement 2018-2023
- Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021
- Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres 2016-2020
- Politique Nationale du Développement de l'Artisanat 2005-2025
- Stratégie Nationale de promotion de l'Entrepreneuriat agricole
- Stratégie Nationale du Secteur de l'Economie Numérique 2016-2021
- Programme d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) 2019-2023
- Programme de microcrédit aux plus pauvres 2017
- Projet spécial d'Insertion des Jeunes dans l'Agriculture 2018-2023

INCITATIONS NATIONALES

- Marché public** : des mesures favorables pour les TPE/PME.
- FISCALITE** : des mesures favorables pour les associations/coopératives d'une part et les TPE/PME dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat, et pour les « Jeunes Entreprises Numériques Innovantes »
- INVESTISSEMENT** : des mesures favorables pour les TPE/PME qui réalisent un ou des objectifs du Plan National de Développement Economique et Social.
- FONDS PUBLICS nationaux** : Fonds d'Aide à la Solidarité Nationale, Fonds National du Développement de l'Agriculture, Fonds de soutien au financement des micros, petites et moyennes entreprises et à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes, Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes, Fonds de microcrédit aux plus pauvres.

Entreprises et fondations



Autonomisation des BoP & ruraux, agriculture, entrepreneuriat, inclusion digitale

Entrepreneuriat Social, Entrepreneuriat et emploi des jeunes & TIC, agriculture, insertion professionnelle

Sur données de recensement



1



**DEPLOIEMENT
D'UN BUSINESS SOCIAL &
INCLUSIVE
BUSINESS**



CONTEXTE D'ÉMERGENCE

Les fondements de l'économie sociale et solidaire au Bénin se retrouvent principalement dans les valeurs sociétales traditionnelles marquées par la solidarité¹. Ces valeurs se manifestent dans les communautés sous forme de pratiques solidaires entre groupes d'âge et catégories socioprofessionnelles, à travers des institutions traditionnelles. En fait, les populations béninoises se sont depuis longtemps organisées sous forme de groupes villageois dans le cadre de travaux communautaires (troc, systèmes d'épargne et de crédit, missions sociales, etc.). A ce titre, plusieurs pratiques peuvent être citées :

- **Adjolou** : c'est un groupement d'individus qui a pour mode de fonctionnement l'appui solidaire des membres du groupe dans le cadre des travaux champêtres. Suite aux récoltes, chaque membre du groupe peut bénéficier d'une quantité définie de produits agricoles qu'il n'a pas pu cultiver. C'était une forme de solidarité et de complémentarité des revenus entre les agriculteurs¹.
- **Essogbè** : les individus se regroupent par affinités, le chef tontinier détermine le montant de la contribution de chaque membre du groupe et l'agenda pour les réunir. Aux termes de la collecte, l'ensemble des fonds est attribué à un des membres du groupe de la tontine et un taux d'environ 5% est prélevé sur le fonds pour constituer une réserve pour l'ensemble des membres du groupe. Cette réserve est souvent utilisée pour organiser des fêtes de réjouissances². D'autre part, dans le cadre d'essogbè, il existe aussi des crédits par nature. Ce crédit consiste à mettre

à la disposition des membres qui sont dans le besoin des vivres, animaux, matériels, sans intérêt. On retrouve encore ici une forme de solidarité.

- **Nudjèmedjigbé** : c'est un groupement de soutien et d'appui communautaire. Ce groupement apporte à chaque membre du groupe une forme de solidarité en cas de difficultés matérielles ou financières³.

Ces trois formes traditionnelles d'économie qui peut être qualifiée de "sociale" nées de la pratique des communautés existaient avant la colonisation et ont persisté après celle-ci.

Au cours de la période de colonisation, d'autres formes traditionnelles ont été imposées, en particulier des mutuelles comme les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) dont l'objectif principal était de développer les cultures de rentes et la production agricole locale. La forme juridique du SIP a évolué dans le temps pour devenir tout d'abord les SMDR (Sociétés Mutuelles de Développement Rural), qui sont des structures mutualistes dont l'adhésion est obligatoire pour les populations, puis au lendemain des indépendances, elles sont devenues les SAP (Société Africaine de Prévoyance) pour donner une envergure régionale aux anciennes SIP.

Le mouvement s'est poursuivi au lendemain de l'indépendance, avec l'apparition des lois pour améliorer le fonctionnement des coopératives (loi 61/27 qui régit d'une manière générale les coopératives et les mutuelles ; loi 61/26 qui porte sur les coopératives d'aménagement rural,

¹LOVESSE Patrice, CBDIBA : 15 ans de développement communautaire, 2014. - ²Ibid. - ³Ibid.

une forme de coopérative obligatoire⁴), et après les années 1990 avec les tontines ambulantes formalisées et les COOPEC (coopératives d'épargne et de crédits). Enfin, les structures de microfinances gérées en collaboration avec

le Ministère de l'Economie et des Finances sous le contrôle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BECEAO)⁵ se sont ancrées dans les territoires.



PRINCIPAUX DÉFIS ACTUELS

1. DÉFI SOCIAL LIÉ À L'INCLUSION

Environnement & accès à l'énergie

La biodiversité est très riche et diversifiée au Bénin, et les aires protégées représentent 24 % des terres utilisables et 12 % du territoire total du Bénin⁶.

Toutefois, l'activité de l'homme aboutit à la disparition et la dégradation de la faune et la biodiversité. Ces menaces incluent l'élevage intensif, l'extraction abusive (bois d'œuvre et bois de feu ou de charbon), la pratique de la transhumance (caractérisée par le surpâturage, l'épandage des pesticides, l'intensification des activités de chasse et l'expansion agricole). Malgré leur statut, les aires protégées ne sont pas exemptes de ces pressions⁷. L'accumulation des différentes actions de l'Homme sur la biodiversité contribue de façon incontournable au changement climatique et constituent un important défi pour le gouvernement béninois en matière de gouvernance de l'environnement.

Dans ce contexte, l'accès à l'énergie est l'une des priorités du gouvernement. En fin 2017 plus de 3,8 millions de béninois n'ont toujours pas accès au service électrique selon les services statistiques du pays. Dans son rapport 2018, ce même service précise que dans 10 ans et indépendamment des extensions de réseaux électriques à réaliser, il y aura toujours 2,3 millions de personnes « hors réseau » au Bénin. Conscient de ce défi, le gouvernement béninois s'est doté en 2018 d'une stratégie sectorielle de promotion des énergies renouvelables hors réseaux électriques

(2018-2021). Cette nouvelle politique vise ainsi à apporter un service électrique hors réseau de qualité aux populations rurales et urbaines⁸.

EXEMPLE D'ENTREPRISE



NGCOM SERVICES

Créée en 1985, NGCom Services est une société de conseils, de distribution, et d'installation qui vise à améliorer l'accès des populations marginalisées à l'énergie renouvelable et à l'eau potable dans les zones rurales et urbaines. L'entreprise fournit des centrales solaires, des stations de pompage et d'irrigation agricole, et met à disposition des kits et pico solaires aux BoP.

Santé

Les services statistiques du Bénin ont mené en 2017 une enquête sur le fonctionnement du secteur de la santé au sein de 201 services de santé publics béninois. Il ressort que 85 % de la population habite à moins de 5 kilomètres d'un service de santé public. Ce taux est de 91 % pour le Sud, 88 % pour le Centre et de 67 % pour le Nord⁹. Malgré cette accessibilité géographique relativement bonne, le taux moyen d'utilisation de ces services n'est que de 48 % pour le Sud, 30 % pour le Centre et 52 % pour le Nord. Ce rapport sur le taux de couverture reflète bien les taux d'utilisation très bas enregistrés pour l'ensemble des services de santé publics du Bénin¹⁰.

⁶Commission européenne, Profil environnemental du Bénin, 2016 - ⁷Banque Mondiale, Analyse Environnementale pays, 2017, p.2. - ⁸République du Bénin, Bénin énergie & électrification hors-réseau : Politique et Stratégie de l'Électrification hors-réseau (EHR). V. <https://www.benin-energie.org/politique-et-strategie.html> - ⁹Ministère du Plan et du Développement Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) Cinquième Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDSB-V) 2017-2018, Cotonou, Bénin, 2019, p. 675. - ¹⁰Ibid.

De plus, les taux de consultation prénatale et d'accouchement en maternité restent bas (moins de 40%), tout particulièrement pour les soins curatifs, ainsi que les consultations post-natales et la vaccination. Les variations observées d'un département à l'autre ou d'une sous-préfecture à l'autre n'enlèvent rien à la généralité de ce constat, que les services de santé construits, équipés et dotés en personnel sont sous-utilisés. L'un des enjeux pour le gouvernement béninois est de faire un travail de sensibilisation des populations sur les garanties sanitaires qu'offrent les services publics. En effet, tournées vers les pratiques traditionnelles de santé communautaire, les populations doivent être sensibilisées sur la complémentarité de la prise en charge par la médecine moderne.

EXEMPLE D'ENTREPRISE



KEA MÉDICAL

La Start Up KEA Médical met à la disposition des personnes à faible revenu (BoP) une plateforme numérique appelée « plateforme KEA Médical » qui permet de centraliser les informations médicales d'un patient sur une base de données en ligne, accessible aux hôpitaux et aux médecins, où qu'il soit. L'utilisateur crée un compte en ligne et une identité médicale universelle sous forme d'un code imprimé sur un bracelet ou sur un patch à coller sur son smartphone. En cas d'urgence, les médecins peuvent scanner le code d'identification du patient pour accéder à son dossier médical. Il est également possible de consulter un médecin à distance ou de prendre rendez-vous avec le praticien le plus proche via la plateforme.

Education

Le système éducatif béninois est confronté à une inégalité du taux d'achèvement des cycles de formations primaire, secondaire et supérieur entre garçons et filles. L'inégalité de sexe pour l'accès à l'éducation est une donnée fondamentale du secteur au Bénin. De nombreux enjeux complémentaires accentuent ce déséquilibre, tels que l'absence de suivi des enseignants, la dégradation des infrastructures et bâtiments, les problématiques d'approvisionnement des établissements publics en manuels et matériels, le manque de personnels. Il convient aussi de mentionner que le faible taux de formation continue des enseignants sur les nouveaux programmes et l'inadéquation entre les filières de formation et les exigences du marché du travail constituent d'autres défis importants¹².

Face à ces insuffisances, le Bénin s'est doté d'une nouvelle politique du secteur de l'éducation (2018-2030). Dans le cadre de la mise en œuvre du plan opérationnel de cette politique sectorielle, le gouvernement béninois est appelé à mettre en place une éducation de base universelle de douze ans en application de l'Objectif de Développement Durable 4. L'Etat doit, en outre, promouvoir dans le secteur éducatif le genre, la parité et résorber les disparités régionales d'accès à l'éducation. Il est aussi exigé de mettre en place un mécanisme durable de formation continue des enseignants et directeurs d'école, ainsi des dispositifs d'incitations à la profession d'enseignants¹³.

2017, p.38-55. - ¹³Ibid. p.74.



EXEMPLE D'ENTREPRISE

NANSEWE

L'entreprise Nansewe propose à des prix adaptés aux cibles BoP le téléchargement de vidéos de cours, de mémentos des meilleurs établissements scolaires du Bénin, ainsi que des épreuves et corrigés types via une plateforme numérique, qui sert aussi de bibliothèque numérique pour lire et télécharger des livres. L'équipe de Nansewe organise également des séances de coaching scolaire collectif pour préparer les élèves issus de communautés pauvres aux épreuves d'examens.

Enfin, l'entreprise développe un service de communication par sms ou mail entre les parents d'élèves et les professeurs afin de mieux suivre l'évolution scolaire.

DES FEMMES

Dans son rapport de 2015 sur l'évolution des questions liées à l'emploi au Bénin, les services statistiques nationaux estiment que le taux d'activité est de 75,9% chez les hommes et 60,7% chez les femmes. Cet écart entre les hommes et les femmes sur le marché du travail au Bénin s'explique selon le rapport par le taux d'alphabétisation élevé chez les hommes. En milieu urbain, 52% des femmes et 77% des hommes sont alphabétisés contre respectivement 20% et 48% en milieu rural¹⁴.

Au Bénin, les femmes constituent une force

de travail importante et représentent 60,7% de la population¹⁵. Les femmes entrepreneurs contribuent à l'accroissement de la richesse nationale du pays en créant des emplois mais elles sont largement surreprésentées dans le secteur informel¹⁶. En effet, selon l'Institut de Statistique Béninois, sur l'ensemble des entreprises formelles qui opèrent au Bénin, 35 % sont détenues par les femmes contre 50% pour les hommes¹⁷. L'entrepreneuriat féminin au Bénin est toujours confronté aux pesanteurs sociologiques, et aux difficultés d'accès aux financements et à ses garanties (foncier notamment).

Après avoir créé un fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin en 2019, l'Etat béninois doit nécessairement mettre à la disposition des femmes entrepreneurs des modules de formation à l'entrepreneuriat et promouvoir l'alphabétisation et la formation supérieure des femmes et des filles¹⁸.

3. LE POIDS DU SECTEUR INFORMEL

Le poids du secteur informel est considéré comme fort en comparaison avec le groupe des pays cibles, entre 40 et 50% du PIB d'après le classement réalisé par le FMI en 2017¹⁹.

Le Plan National de Développement (2018-2025) relève que le secteur informel couvre un taux d'emploi de près de 80 % dans le secteur privé. Les corps professionnels qui exercent dans le secteur informel au Bénin sont principalement les agriculteurs, les artisans et commerçants, et les entreprises de service dans les nouvelles technologies, les transports et les services à la personne²⁰.

Ces acteurs sont en majorité des TPE/PME et les

¹⁴French.china.org.cn, Le Bénin veut réduire de 20% le taux d'analphabétisme au sein de la population non scolarisé, publié le 18/12/2015. V. http://french.china.org.cn/foreign/txt/2015-12/18/content_37343583.htm - ¹⁵Institut National des statistiques du Bénin, Rapport annuel, 2017. p.8. - ¹⁶V. <https://www.entrepreneurethnik.com/lentrepreneuriat-au-feminin-au-benin-vu-par-la-releve/> - ¹⁷Coopération Bénin-Union Européenne, Profil Genre, 2014. - ¹⁸GAMAI Léonce, Economie inclusive : le Bénin se dote d'un fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin, publié sur Banouto le 22 mai 2019. V. <https://www.banouto.info/article/economie/20190522-economie-inclusive-bnin-dote-fonds-promotion-entrepreneuriat-feminin/> - ¹⁹IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017 - ²⁰République du Bénin, Plan National du Développement pour 2018-2025, p.20.

entreprises qui exercent dans le secteur agricole sont en majorité des entreprises individuelles ; en effet, le Bénin tire une grande partie de sa richesse du secteur primaire (38% du PIB), dont l'agriculture est une composante principale (75%)²¹. Le secteur est fortement représenté par les populations définies comme vulnérables dans le cadre de notre étude : les jeunes en début de carrière, les femmes et les personnes les moins qualifiées.

Compte tenu de cette forte présence du secteur informel dans l'économie béninoise, l'Etat a mis en place un certain nombre de mesures pour inciter

les acteurs exerçant dans le secteur informel à se formaliser. Les pouvoirs publics ont prévu des allègements des procédures de formalisation, une décentralisation des guichets d'enregistrement des entreprises, la sensibilisation des acteurs exerçant dans ce secteur, etc.²². L'objectif est d'accompagner progressivement les acteurs du secteur informel à se formaliser afin d'assurer une protection sociale accrue des salariés qui exercent dans ces structures. Cela permettra également à l'Etat de recouvrir les impôts destinés à mettre à la disposition des entreprises des services de conseils et des fonds d'appui en début d'activités²³.



The image features a large, bold yellow number '2' on the left side. To its right, the text 'ACTEURS & DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME' is written in a bold, yellow, sans-serif font, arranged in three lines. The background is white with several thin, light blue curved lines that create a sense of movement and depth. A large, solid yellow shape is partially visible on the left edge, overlapping the number '2'.

**ACTEURS &
DYNAMIQUES
DE L'ECOSYSTEME**

2



FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

1. LES TENDANCES GLOBALES

1.1 LES BESOINS en financement DES ODD

Il existe une convergence de fond entre les grandes institutions multilatérales dans la lecture des perspectives économiques pour l'Afrique. Par exemple, la Banque Africaine de Développement (BAD) dans son rapport Perspectives économiques en Afrique 2019 table sur une croissance de 4% en 2019 et 4,1% en 2020. Elle souligne que bien qu'inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde, la croissance de l'Afrique devrait être supérieure à celle d'autres pays émergents et en développement¹.

Le Fond Monétaire International (FMI) quant à lui projette un taux de croissance de 3,2% en 2019 et 3,6% en 2020. De plus, toutes deux conviennent sur le fait que ces taux de croissance restent largement insuffisants pour réduire la pauvreté et le chômage. Le FMI souligne en effet qu'il est essentiel de relever les taux de croissance par habitant, surtout dans les pays riches en ressources naturelles, pour pérenniser les avancées sociales et créer des emplois pour les 20 millions (chiffre net) de personnes qui arriveront sur le marché du travail chaque année². L'avertissement du FMI et de la BAD ne rend pas pleinement compte de l'ampleur et de l'urgence des défis à affronter, surtout dans la perspective des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Pour avoir une vision plus réaliste de l'échelle des problèmes, le rapport SDG financing for Africa souligne que malgré les bonnes performances réalisées par les économies africaines au cours de la dernière décennie, le taux brut de formation du capital en

Afrique subsaharienne entre 2000 et 2015 a été de 18% contre 43% pour la Chine au cours de la même période³.

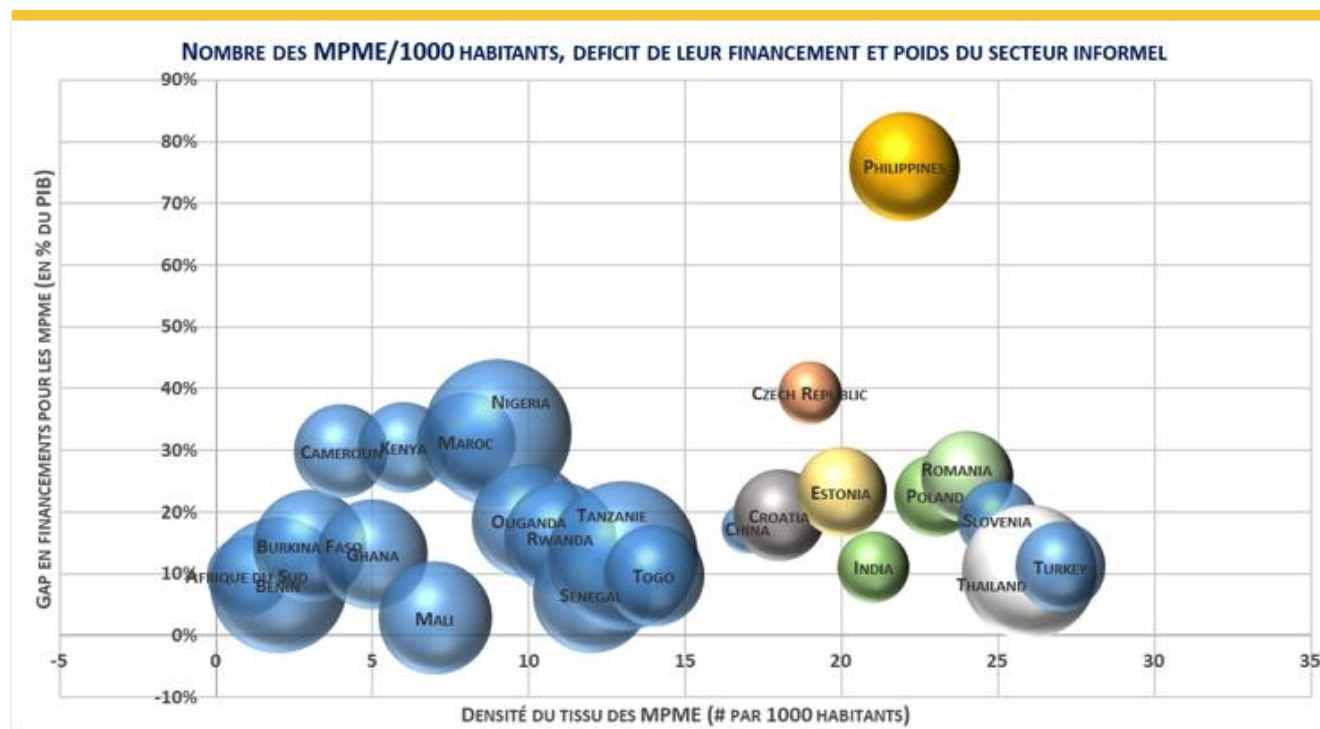
En synthèse, le rapport Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check estime le déficit en financements requis chaque année pour la réalisation des ODD dans une fourchette de 25/30% du PIB africain réalisé en 2018⁴.

1.2 LES BESOINS en financement DES MPME FORMELLES

La problématique du financement des entreprises sociales et inclusives en Afrique s'inscrit dans le thème plus général du financement des MPME et de la nécessité de développer le secteur privé au vu des impacts attendus quant à la réalisation des ODD. On peut affirmer que les entreprises sociales et inclusives en Afrique représentent un segment de l'ensemble des MPME.

Le graphique suivant met en relation le nombre de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pour 1000 habitants, les gaps en financements auxquels cette catégorie d'entreprise est confrontée et le poids relatif de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. Une comparaison entre un groupe de pays africains et un groupe de pays émergents à revenus moyens ou élevés du Sud-Ouest asiatique et de l'Europe centrale montre que les pays africains se caractérisent non seulement par une très faible densité du tissu des MPME, mais par ailleurs, que ce tissu souffre plus qu'ailleurs d'un gap de financements plus prononcé et d'un niveau très élevé de l'informalité de la demande (le diamètre des sphères dans le graphique).

¹Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique 2019, 2019, p. xv - ²FMI, Perspectives économiques régionales, L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019 - ³The SDG Center for Africa, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8 - ⁴The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96



Source : Elaboration sur données BM et IFC - MSME Finance Gap 2018 – 2019

1.3 CARACTERISTIQUES DES ACTEURS RECENSES DANS LES 16 PAYS et FAIBLESSE du SECTEUR bancaire en Afrique

Le recensement effectué dans les 16 pays africains s'est concentré surtout, bien que non exclusivement, sur les opérateurs non bancaires. Ce choix ne signifie pas que les banques des pays concernés ne sont pas intéressées par le financement des entreprises sociales et inclusives. Il signale plutôt qu'en général, les systèmes bancaires et les banques qui opèrent en Afrique intègrent peu les exigences du développement durable dans leurs schémas opérationnels⁵. Le Rapport BEI 2018 sur le secteur bancaire en Afrique (p.18) met en évidence le fossé qui sépare les banques africaines des MPME. Nous nous appuyerons sur cette analyse pour montrer, qu'elles sont a fortiori, insuffisamment engagées auprès des entreprises sociales et inclusives.

En effet, deux remarques peuvent être relevées :

1. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le crédit au secteur privé dépasse à peine les 40% des actifs bancaires ;
2. Dans 50% des pays, il est inférieur à 20%, plus ou moins le seuil des pays à faible revenu.

Par ailleurs, le recensement n'a pas pris en compte les banques de développement malgré l'intérêt grandissant qu'elles témoignent en faveur de l'investissement à impact⁶. En effet, en un sens, notre travail a une finalité promotionnelle, en ce qu'il vise à amener les acteurs identifiés à accentuer et diffuser leurs bonnes pratiques dans le secteur SIB, ainsi qu'à diversifier les acteurs du financement en attirant de nouveaux opérateurs dont le secteur a besoin. Or, les banques de développement, largement en avance sur ces questions, sont bien connues, et sont des acteurs de premier plan dans le financement du secteur.

⁵Plusieurs rapports sont parlants à cet égard : - UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007 - UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008 - Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007 - BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018 - ⁶The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017

Notre attention a porté avant tout sur les opérateurs dits alternatifs, en particulier les gestionnaires d'actifs. Il faudrait plutôt les comprendre comme sujets complémentaires d'un écosystème qui a besoin de s'enrichir pour multiplier les options d'offre.

1.4 DISTRIBUTION DES FINANCEURS / INVESTISSEURS par PAYS

Sur la base de la disponibilité des données, cette distribution présente certaines caractéristiques intéressantes. Avant toute chose, il ressort qu'elle n'est pas homogène, en termes de nombre d'acteurs, ainsi qu'en tenant compte de leurs profils et statuts juridiques. Sur les 16 pays cibles, il a été recensé au total 147 opérateurs différents dont 36% sont présents dans au moins dans 2 pays.

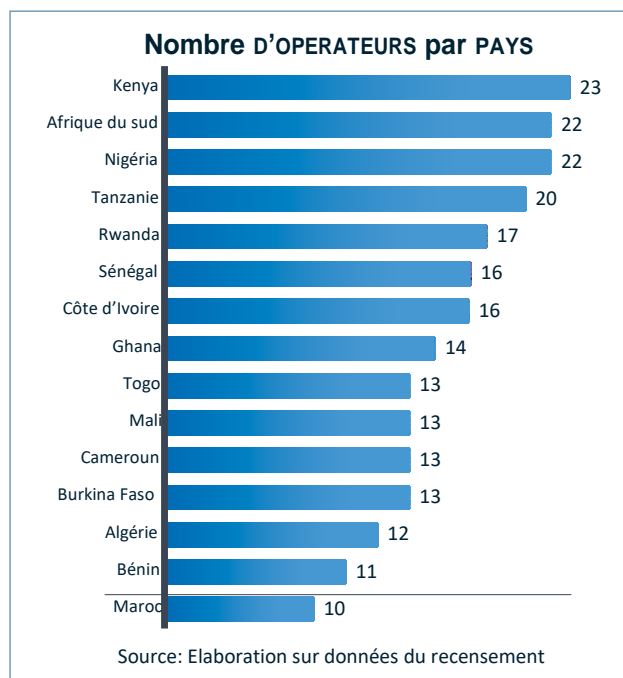
L'échantillon des opérateurs financiers est dominé par les administrateurs de fonds avec près de 42% de présence (fonds d'investissement et fonds de développement) suivi par les établissements de microfinance et les banques ou institutions financières privées avec respectivement, 13% et 14% de présence dans les 16 pays cibles. Ces trois premiers types, tous de nature privée comptent ensemble pour 69% des présences. Les opérateurs publics dans les 16 pays ne représentent que 6,5% des présences. Notons enfin que parmi les banques, une très grande majorité sont des banques européennes et américaines. Les banques d'Afrique sont très peu présentes.

Si on concentre l'analyse sur les opérateurs présents dans au moins 1/4 des pays du groupe cible, on obtient ainsi « 12 champions » aux caractéristiques très différentes:

- Administrateurs de fonds : Investisseurs & Partenaires, Grofin, MORINGA, OIKOCREDIT, AgDevCo
- Banques ou institutions financières privées : Triodos Bank

- ONG/Associations : Entrepreneurs du Monde, ACUMEN
- Structures d'investissement solidaire : Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI)
- Fondations : Grameen Crédit Agricole
- Entreprises privées (initiatives de développement) : Danone, Schneider Electric

Les pays qui bénéficient du plus grand nombre d'acteurs financiers sont le Kenya, l'Afrique du Sud et le Nigéria (23 et 22 présences), suivis de la Tanzanie (20), du Rwanda, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (16-17 présences). Par ailleurs, on constate que les administrateurs de fonds (et en particulier les fonds privés d'investissement) sont moins présents dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne que dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria) et de l'Afrique australe et du sud. Les établissements de microfinance quant à eux sont présents surtout dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne. La distribution des fonds privés de développement est plus homogène et leur absence n'est relevée que dans un pays, l'Algérie.



La DISTRIBUTION DES TYPES par PAYS

	AFRIQUE DU SUD	ALGÉRIE	BÉNIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CÔTE D'IVOIRE	GHANA	KENYA	NIGÉRIA	OUGANDA	MALI	MAROC	RWANDA	SÉNÉGAL	TANZANIE	TOGO
INSTITUTION FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT		1														
INSTITUTION DE COOPERATION BILATERALE OU INTERNATIONALE		1									1					
STRUCTURE PUBLIQUE		4	1	1	1			1				4	1	1		3
BANQUE OU INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE	2	1		2	1	2	1		1	5	1	2	4	4	3	1
INSTITUTION DE MICROFINANCE			2	3	5	3	1	3		1	4	2	1	3	2	2
ENTREPRISE PRIVEE	2		1	1	1	1		1	2	3	1		2	1	1	1
ADMINISTRATEUR DE FONDS	12	4	4	2	3	6	6	13	15	9	3		5	3	11	4
FONDATION	3		1	1	1		1			1				1		1
ONG/ASSOCIATION	2		1	2	1	1	4	4	2		1	1	3	1	3	1
STRUCTURE CONSEIL EN INVESTISSEMENT															1	
INVESTISSEUR PROVIDENTIEL		1				1										
STRUCTURE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE	1		1	1						1	1		1	1		
PLATEFORME DE PARTICIPATION						2	1	1	2		1	1		1		

Parmi les particularités à signaler, il faut noter que :

- Le Maroc, le Togo et l'Algérie sont les pays qui totalisent le plus grand nombre d'opérateurs publics avec 4 pour le Maroc et l'Algérie, et 3 pour le Togo ;
- Le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda totalisent le plus grand nombre de banques, avec un nombre de 4 ou 5 présences pour chacun ;
 - Le Cameroun et le Mali comptent le plus grand nombre d'institutions de microfinance ;
- Seulement 2 pays comptent des investisseurs providentiels visibles : Côte d'Ivoire et Algérie ;

1.5 Tentative d'explication de la DISTRIBUTION DES FINANCEURS / INVESTISSEURS par PAYS

Un exercice statistique a été réalisé par l'équipe et fourni en annexe : la matrice des corrélations de

Pearson qui permet de donner une indication sur l'interdépendance entre des variables. A l'issue, 8 variables d'explication seront retenues au cours de l'étude :

1. La dimension des économies des pays et le taux de croissance moyen observé au cours des 5 dernières années. L'hypothèse sous-jacente est que les financeurs sont plus attirés par les pays qui réalisent les meilleures performances économiques ;
2. La densité de MPME exprimée en nombre par 1000 habitants. Un tissu dense de MPME traduit le dynamisme du cadre socio-économique et attire les financeurs et investisseurs ;
3. Le gap de financements pour les MPME. L'hypothèse est que les financeurs et

investisseurs, surtout ceux qui sont attentifs à l'investissement d'impact, pourraient être attirés par un contexte où le dynamisme des MPME ne trouve pas d'interlocuteurs dans le système financier classique représenté en particulier par les banques ;

4. La dimension de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. L'indicateur exprime la dimension du secteur informel par rapport au secteur formel. De ce fait, un contexte socio-économique et institutionnel moderne devrait porter cet indicateur à la contraction, ce qui constitue un élément incitatif pour les financeurs/investisseurs ;

5. Le classement pays en termes de réalisation des ODD. Les pays qui réalisent le plus d'avancées pour la réalisation des ODD disposeraient de cadres de politique socio-économique en général plus favorables du point de vue des financeurs/investisseurs ;

6. Le classement pays en termes de climat des affaires. Ici aussi, l'hypothèse est que les pays qui réalisent les meilleurs classements en ce qui concerne le climat des affaires sont plus attractifs en général pour les financeurs/investisseurs ;

7. Le classement pays en termes d'investissements directs étrangers (IDE) en conformité avec la précédente variable ;

8. Le contexte socio-culturel. Le contexte socio-culturel et par-delà, historique, influence la distribution des financeurs dans les pays cibles.

2. LES TENDANCES AU BENIN

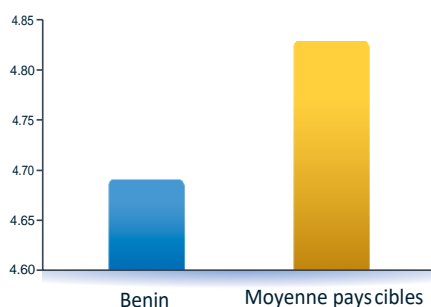
Les élaborations statistiques ont été faites sur les données disponibles dans la Base de données de la Banque Mondiale :

V. <https://data.worldbank.org/> ;

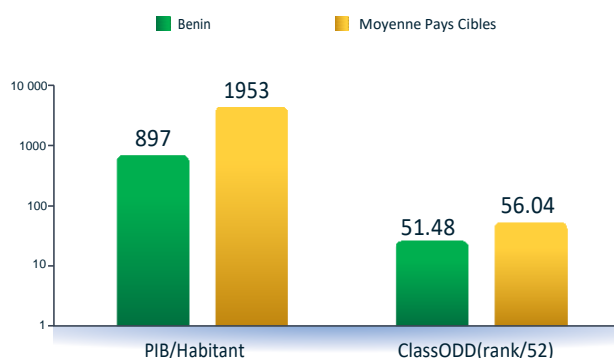
Les données sur les MPME sont présentes dans la même base de donnée et reprises dans le rapport suivant : World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP : Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017

Le Bénin appartient au groupe des pays à la fois pauvres en ressources naturelles et à faible revenu. A la différence d'autres pays pauvres en ressources, le taux moyen de croissance au cours de la période 2014-2018, bien qu'important, est resté en dessous de la moyenne du groupe des pays cibles. Le PIB par habitant inférieur de 54% à la moyenne du groupe cible se reflète en termes d'atteinte des ODD en retard même si peu prononcé par rapport à la moyenne des pays étudiés.

TAUX MOYEN CROISSANCE 2014 - 2018

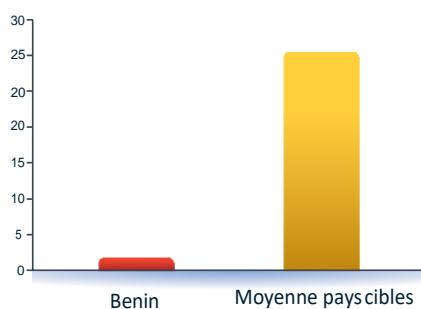


PIB / HABITANT (\$ US) ET CLASSEMENT ODD

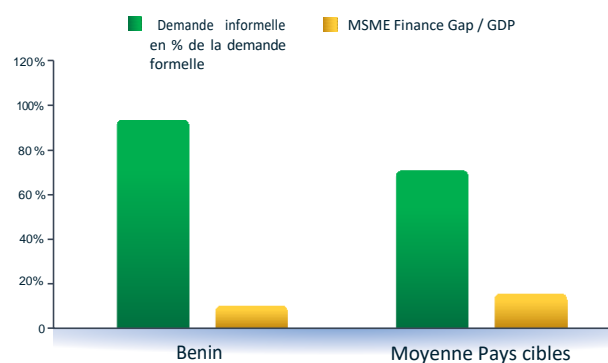


Comme pour la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, les questions du retard des infrastructures et de la diversification de l'économie appartiennent aux grands défis que le pays doit relever. A ce propos, la très faible densité du tissu des MPME (à peine une entreprise chaque 1000 habitants) est l'un des signaux de l'importance des questions que le pays doit affronter pour son émergence.

MPME CHAQUE 1000 HABITANTS



GAP FINANCEMENT MPME ET DEMANDE INFORMELLE



Le tissu des MPME béninoises exprime une demande formelle de financement insatisfaite en dessous de la moyenne du groupe des pays cibles. Plus significative encore est la dimension de la demande informelle de financement non satisfaite par rapport à la demande formelle. Pour expliquer ce phénomène, il faut certainement tenir compte de l'importance du secteur informel, à laquelle s'ajoute probablement la grande difficulté d'accès aux financements au point même que les acteurs du secteur formel expriment davantage une demande informelle que formelle.

Il y a une convergence de fond entre les conclusions de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement en ce qui concerne les enjeux du développement du pays. Il ressort de leurs analyses respectives que le décollage du pays sera lié principalement à sa capacité de se moderniser et diversifier les filières agricoles en général et en particulier, celles possédant un réel potentiel à l'exportation. A ce propos, la BAD signale que « *Dans le cadre du Plan stratégique*

de développement du secteur agricole 2017-2025 et du Plan national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2017-2021, sept pôles de développement agricole ont été créés en 2017. La stratégie de promotion de plusieurs sous-secteurs – maïs, riz, coton, noix de cajou, manioc et ananas – se poursuit »⁷.

Un autre défi que le pays devra relever concerne sa capacité à faire reculer l'informalité, même si beaucoup de progrès ont été faits comme le signale la Banque Mondiale⁸. Également, sur le plan des infrastructures, des progrès notables ont été accomplis, surtout en ce qui concerne l'énergie. Il est attendu à l'horizon de 2021, un doublement de la capacité installée qui devrait passer de 250 à 500 MW.

Enfin, sa dépendance à l'agriculture et aux échanges avec le Nigéria laisse toutefois le Bénin très exposé aux chocs exogènes, de nature climatique et économique.

⁷BAD, Les perspectives économiques en Afrique, 2019, p. 187

⁸V. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>, dernière mise à jour, octobre 2019.

3. LES ACTEURS

⊙ STRUCTURE PUBLIQUE (AGENCE GOUVERNEMENTALE DE FINANCEMENT)



STATUT/FORME JURIDIQUE

Structure publique : agence gouvernementale de financement

ANNÉE DE CRÉATION

2007

ADRESSE PHYSIQUE

Immeuble Abalo, Trésor Public

SITE WEB

www.fnpeej.bj

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Entreprises individuelles ;

Coopératives ; Associations

FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Formelles et informelles

SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture ; Energies et économie verte ; Eau et assainissement ; Innovation et technologies TIC

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Micro-crédits ; Subventions traditionnelles ; Dons ; Capital-risque social

APPUI COMPLÉMENTAIRES

Frais de gestion

INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Le FNPEEJ a pour objectif de lutter efficacement contre le chômage des jeunes au moyen de l'incitation à l'entrepreneuriat. Il s'agit de mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets, les moyens financiers dont ils ont besoin pour créer leur entreprise.

STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance ; Maturité

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Age de l'entreprise (18 à 40ans) ; Nombre d'employés (minimum 3) ; Chiffre d'affaires ; Taille du marché ; Secteur et nature d'activité (Agriculture, NTIC, artisanat) ; Respect des normes environnementales et sociales ; Nature de l'activité ; Poursuite d'une mission sociale et environnementale ; Impact social et environnemental.

www.finadev.org

RÉSEAUX SOCIAUX



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES SYSTÈMES FINANCIERS
DÉCENTRALISÉS DU BÉNIN

STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution de microfinance

ANNÉE DE CRÉATION

2000

ADRESSE PHYSIQUE

Bureau national : Rue 607, Cotonou,
Bénin

SITE WEB

www.alafianetwork.org

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES

Microentreprises, Mutuelles et PME.

FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

GIE, Association, Société coopérative,
SARL, ONG

SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture/Agroalimentaire, Service
financier, environnement, éducation,
santé et TIC.

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Microcrédit

APPUIS COMPLÉMENTAIRES

/

INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Le consortium ALAFIA est une association professionnelle de microfinance pérenne dont les SFD membres contribuent de façon efficace et durable au développement des MPME et à la réduction de la pauvreté au Bénin.

STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Implantation, Croissance et Maturité

CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Être en activité ; Être une microentreprise ; Potentiel de croissance ; Perspective d'impact social de l'activité ; Personnalité de l'entrepreneur ; Taille de l'entreprise et son niveau de développement.

- Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Respect des droits de l'Homme ; Atteindre les ODD.



STATUT/FORME JURIDIQUE

Administrateurs de fonds

ANNÉE DE CRÉATION

2013

ADRESSE PHYSIQUE

45, Avenue de la Belle Gabrielle Jardin
tropical 94737 Nogent-sur-Marne

SITE WEB

www.moringapartnership.com

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES

PME

FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

SA / SAS

SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Obligations convertibles ;
Subventions traditionnelles

APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Assistance technique

INTERVENTION SPÉCIFIQUE

La vision du fonds MORINGA est de générer des rendements financiers pour ses investisseurs et les communautés locales tout en contribuant à renforcer la résilience environnementale et sociale de l'utilisation des sols

STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Lancement ; Accélération ; Croissance

CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Particuliers ; TPME ; Demande du marché national et international pour les produits ; Ambition et perspective commerciale rentable ; Engagement vers la performance environnementale et sociale ; Chiffre d'affaire (>500k euros) ; Taille du marché (>GE) ; Impact social / environnemental ; Mission sociale / environnementale ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ; Label et certification (Bio ; FairTrade ; BRC/ISO)
 • Critères favorables : Mode de gouvernance démocratique (ancrage territorial avec acteurs locaux ; participation au CA)



STATUT/FORME JURIDIQUE

Administrateurs de fonds

ANNÉE DE CRÉATION

2012

ADRESSE PHYSIQUE

9 rue Notre Dame des victoires
75002 Paris

SITE WEB

www.ietp.com

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises inclusives ; PME ; Entreprises individuelles ; Institutions de microfinance

FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

SA / SARL

SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Obligations convertibles ; Dette convertible ; Investissement à impact.

APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Rôle d'administrateur et accompagnement stratégique de l'entreprise ; Apport d'outils de gestion adaptés ; Assistance technique et formation ; Mise en réseau

INTERVENTION SPÉCIFIQUE

I&P investit dans des initiatives à fort impact social sur l'économie réelle principalement dans les pays pauvres et fragiles du continent africain. I&P accompagne des entreprises responsables, favorisant une croissance inclusive et ayant un fort impact sur leurs parties prenantes locales.

STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Croissance ; Maturité

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

- Potentiel de croissance ; Perspective de l'impact social de l'activité ; Personnalité de l'entrepreneur ; Capacité de l'entreprise à être formalisée ; Taille de l'entreprise et son niveau de développement
- Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Respect des droits de l'Homme ; Atteindre les ODD ; Mode de gouvernance démocratique ou participative (Participation au CA d'une partie prenante différente des apporteurs de capitaux ; Conseil d'administration constitué, se réunissant régulièrement et délibérant indépendamment de la direction exécutive ; Systèmes adéquats de contrôles internes et de gestion des risques régulièrement passés en revue par des auditeurs externes indépendants ; Systèmes de comptabilité et d'audit adéquats (rapports financiers trimestriels approuvés par le conseil d'administration, et états financiers annuels vérifiés par un cabinet officiel ; Assemblées annuelles des actionnaires).
- Critères favorables : Labels et certifications (environnementales, sociales et de qualité) ; Partage des pouvoirs.



STATUT/FORME JURIDIQUE

Entreprise Privée : initiatives
de développement d'entreprises

ANNÉE DE CRÉATION

2015

ADRESSE PHYSIQUE

/

SITE WEB

/

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES

PME ; Incubateur

FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

SARL ; SAS ; SA

SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Inclusion sociale et économique des BoP et
populations vulnérables ; Agriculture ;
Éducation ; Énergie & Économie verte ;
Environnement ; Santé ; Logement ;
Services ; Industrie ; Eau et assainissement ;
Innovation et technologie ; TIC ; Finance

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Prêt d'honneur ; Prix des
compétitions d'entreprenariat ; Transformation d'equity en
fonction de KPI ; Venture building en finançant des
ressources humaines, techniques ou opérationnelles.

APPUIS COMPLÉMENTAIRES

/

INTERVENTION SPÉCIFIQUE

/

STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Accélération ; Croissance


CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Nombre d'employés ; Chiffre d'affaires ; Taille du marché ;
et sociales ; Nature de l'activité ; Poursuite d'une mission
sociale et environnementale ; Impact social et environne-
mental ; Inclusion des BoP ou populations vulnérables ;
Opportunité d'emplois inclusifs ; Empreinte environne-
mentale ; Respect des droits de l'Homme ; Atteinte des
ODD ; Partage de pouvoir (co-fondation)
• Critères favorables : Label et certification (développe-
ment durable, UAB, Bio, RSE,...).



ONG/ASSOCIATION



STATUT/FORME JURIDIQUE
Administrateurs de fonds

ANNÉE DE CRÉATION
/

ADRESSE PHYSIQUE
Saint Michel, Avenue du Roi, Guezo

SITE WEB
www.tnsbenin.org

RÉSEAUX SOCIAUX
LinkedIn

ORGANISATIONS CIBLES
Micro entreprises ; PME ; Groupement d'intérêt général.

FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES
Informelles, Association, GIE, Société coopérative, SARL, ONG.

SECTEUR(S) THÉMATIQUE
Agriculture ; Transformation agro-alimentaire

TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS
Subvention ; Prêt

APPUIS COMPLÉMENTAIRES
/

INTERVENTION SPÉCIFIQUE
Depuis plus d'une décennie, la réputation de TECHNOSERVE se construit au Bénin dans le cajou et l'entrepreneuriat : deux secteurs essentiels dans la chaîne économique du pays.
De 2014 à 2017, TECHNOSERVE a exécuté le Programme de Compétition de Plans d'affaires, une initiative du gouvernement béninois financée par la Banque Mondiale. Un peu plus de 130 lauréats se sont distingués lors de la phase finale de la compétition et ont pu bénéficier au total de 1,2 milliards de FCFA et d'une assistance technique. Grâce à cet appui, ces entreprises ont créé 300 emplois qui vont générer 2000 nouveaux emplois indirects. Plus récemment pour le quinquennat 2017-2022, TECHNOSERVE, en collaboration avec BoP Innovation center et avec le soutien financier du Ministère néerlandais du Commerce Extérieur met en œuvre le Projet BeniBIZ. Il s'agit d'un projet qui vise essentiellement à accroître les opportunités économiques et améliorer l'alimentation des popula-

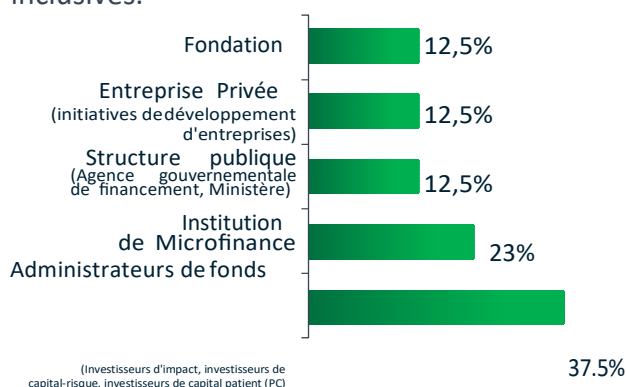
STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES
Amorçage ; Accélération ; Croissance

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES
Microentreprises ; PME ; Groupement d'intérêt général dans le domaine agricole ; Générer des ventes entre 100 000 FCFA et 4 000 000 FCFA, Taille de l'entreprise et son niveau de développement.
- Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Respect des droits de l'Homme ; Atteindre les ODD .

4. PRATIQUES & PERSPECTIVES

4.1 CARACTERISTIQUES de l'appui DES STRUCTURES de financement

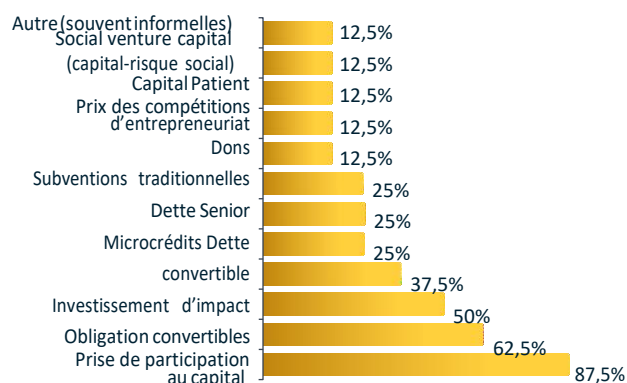
La plupart des structures de financement des entreprises sociales et inclusives interviewées au Bénin sont des administrateurs de fonds, en particulier des investisseurs d'impact, de capital-risque et de capital patient. Toutefois, quelques institutions financières de développement, structures publiques et entreprises privées ont affirmé financer les entreprises sociales et inclusives.



Les modes de financement dominants de ces structures sont la prise de participation au capital, les obligations convertibles et l'investissement

d'impact. Ces modes de financement sont suivis d'autres modes de financement tels que les dettes, les microcrédits et les subventions convertibles.

Les prix des compétitions d'entreprises, le capital risque social et les nouveaux modes de financement tels que le financement participatif et le capital patient sont beaucoup moins utilisés.

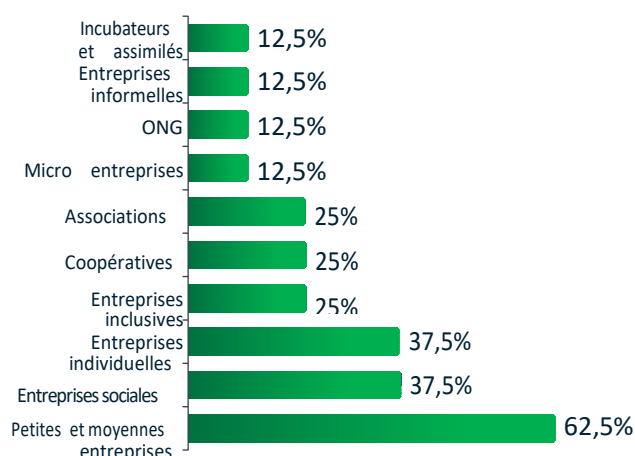


⊗ Appuis complémentaires

La majorité des financeurs sondés (87,5%) apportent d'autres appuis complémentaires aux entreprises sociales et inclusives, par exemple : mise en place de stratégies et outils de gestion adaptés, renforcement du système d'information des entreprises, etc.

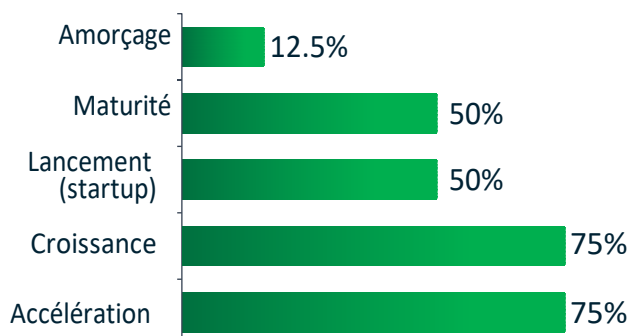
4.2 CARACTERISTIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

⊗ Nature des organisations cibles

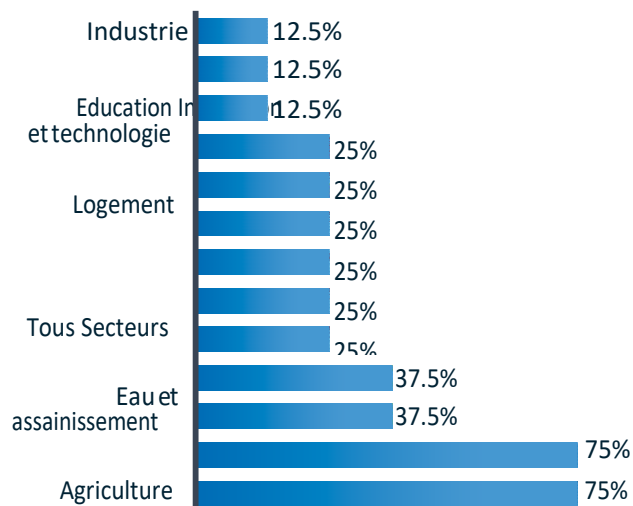


Notons que la majorité des financeurs de notre échantillon privilégient certaines formes d'entreprises, notamment, les coopératives, les Sociétés Anonymes (S.A), les Sociétés Anonymes à Responsabilité Limitée (S.A.R.L) et les Sociétés par actions simplifiées (SAS).

⊗ Stade de développement des entreprises financées



⌚ Secteurs d'activité des entreprises cibles



Au delà des secteurs indiqués dans le graphique ci-dessus, la totalité des financeurs de notre échantillon indique proposer des financements aux entreprises qui œuvrent pour l'inclusion des populations vulnérables et BoP.

⌚ Formalité

Parmi les structures de financement examinées, plus de la moitié n'accompagne pas les entreprises informelles. Toutefois, ces petites entreprises non formalisées bénéficient du soutien financier du quart des structures interviewées.

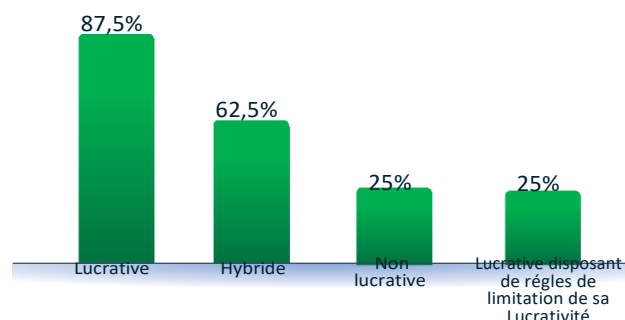
⌚ Part des entreprises disposant d'un impact social et/ou environnemental

L'impact social et/ou environnemental des actions de l'entreprise à financer revêt un caractère important pour les structures de financement. En effet, entre 2016 et 2018, 63% d'entre elles n'ont financé que des entreprises qui remplissaient cette condition.

⌚ Part des entreprises qui incluent les BoP

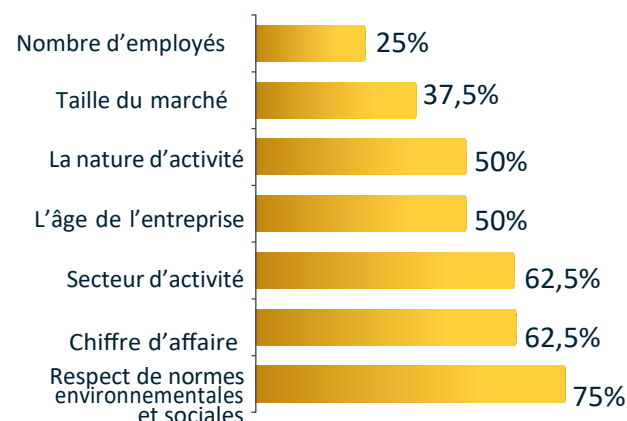
Les structures interviewées déclarent que parmi les entreprises financées entre 2016 et 2018, environ 50% incluent des populations pauvres et/ou vulnérables dans leur chaîne de valeur.

⌚ Lucrativité des entreprises financées



4.3 Critères de SELECTION

⌚ Critères généraux



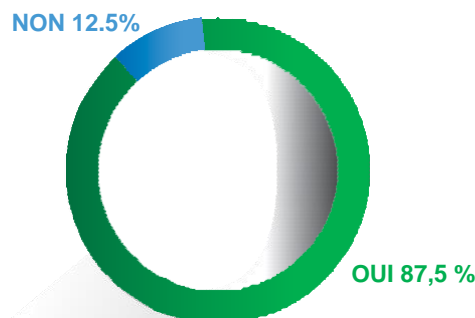
En moyenne, l'âge minimum requis pour les entreprises par les structures de financement est de 3 ans avec une expérience positive. Pour certaines structures, ces entreprises doivent employer au minimum et formellement 2 personnes, avoir un chiffre d'affaire de plus de 50.000 euros et mener des activités légales. Toutefois, le critère relatif au chiffre d'affaire reste variable en fonction des structures et d'autres paramètres, comme le souligne l'un des responsables d'une structure : "Selon le pays où se trouve l'entreprise nous regardons la dynamique du marché du pays sur le secteur d'activité en suivant le plan stratégique de développement de ce pays."

Au niveau du respect des normes environnementales et de l'impact social,

différents critères émergent au niveau des structures de financement répondantes. Il s'agit par exemple du score minimum de performance sociale Alinus-SPI4, du respect des normes de performance environnementale et sociale des institutions internationales telles que le FMI et l'IFC. En somme, ces structures sont unanimes sur l'importance de l'impact positif sur l'environnement et les communautés.

⊕ Analyse des critères de qualification de l'entreprise sociale

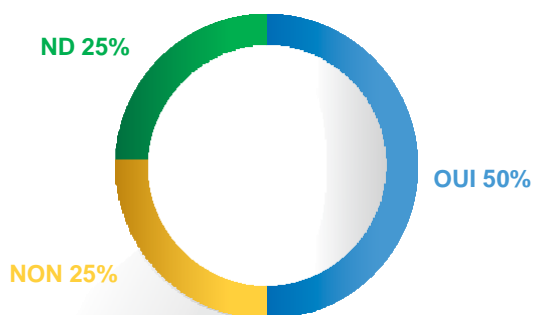
→ La POURSUITE d'un impact SOCIAL et/ou environnemental comme critère de SELECTION ?



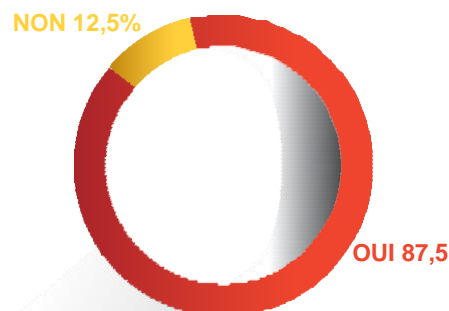
→ Une MISSION SOCIALE/ENVIRONNEMENTALE prioritaire ?

Par ailleurs, la moitié de ces structures considèrent que la mission sociale et ou environnementale de l'entreprise doit être prioritaire, au sens de notre diagnostic, c'est-à-dire selon elles, que les activités de l'entreprise sont majoritairement tournées vers cette mission.

→ La création d'EMPLOIS INCLUSIFS COMME critère de SELECTION ?



→ La POURSUITE DES ODD comme critère de SELECTION ?



→ L'INCLUSION DES BoP et POPULATIONS VULNERABLES comme critère de SELECTION ?

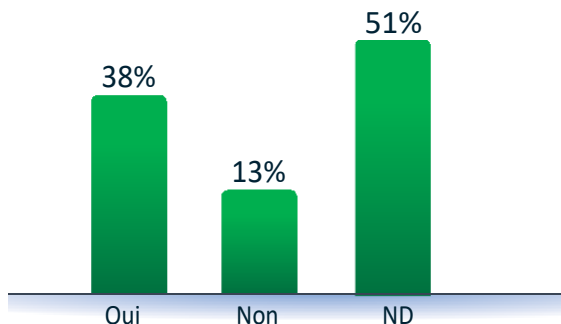


La moitié des structures de financement considèrent l'inclusion des BoP et des personnes vulnérables comme critères de sélection dans leur processus de sélection. En outre, pour 50% d'entre elles, cette mission doit être prioritaire, en d'autres termes selon elles, la mission doit être consignée dans un document officiel de constitution de l'entreprise.

Ce critère s'avère assurément important pour ces structures de financement, comme l'atteste les définitions ci-dessous de l'entreprise inclusive fournies par certaines structures répondantes :

"Nous regardons attentivement l'impact sur l'inclusion des Bop, nous considérons que c'est un plus pour les entreprises que nous accompagnons car le principe même d'un entrepreneur est de régler un problème".

→ LES MODES DE GOUVERNANCE COMME CRITÈRE DE SÉLECTION ?



Le mode de gouvernance démocratique ou participative des entreprises est considéré par environ 38% des structures de financement comme critère de sélection. Cependant, près d'un quart n'en tiennent pas du tout compte.

Parmi celles qui en tiennent compte, 50% affirment porter une attention particulière sur les aspects suivants : existence d'un mécanisme inclusif du processus de prise de décisions et représentation des employés au sein du conseil d'administration.

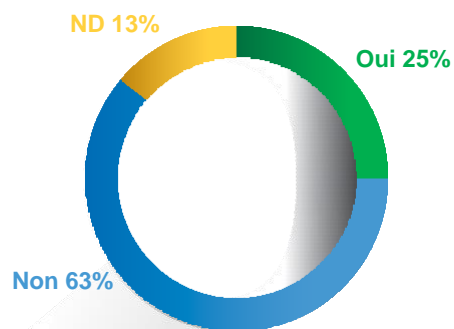
→ Le partage de pouvoir comme critère de SÉLECTION ?

Les règles en matière de partage de pouvoir ne sont pas des critères d'éligibilité pour la majorité des structures de financement interrogées au Bénin. Elles estiment en général que dans les jeunes startups, la personnalité et la vision du fondateur sont primordiales. Toutefois, la moitié d'entre elles considèrent l'application de telles règles, favorables pour la sélection.

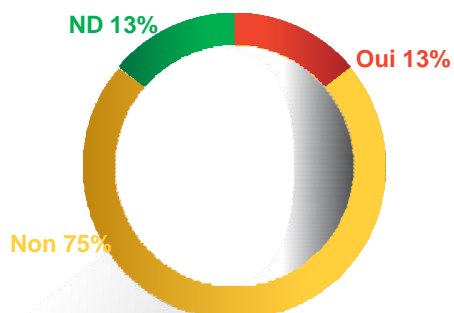
→ La détention de label comme critère de SÉLECTION ?

Pour plus de la moitié (63%) des structures ayant participé à l'étude, la détention d'un label ou d'une certification n'est pas un critère obligatoire pour la sélection des entreprises à financer. Cependant, elles sont convaincues de la pertinence de ce critère et sont en majorité tout à fait ouvertes

à l'intégrer dans leurs conditions de sélection. Elles citent comme exemple de types de labels la Certification environnementale ; le Lighting Global ; Smart Campaign certification ; Rating financier et social et BRC/ISO.

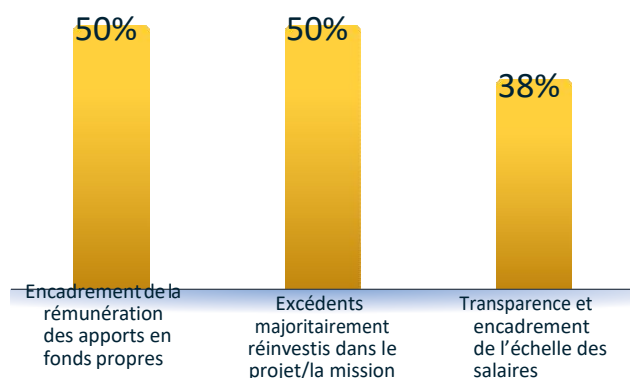


→ La limitation de la lucrativité comme critère de SÉLECTION ?



Pour les trois quarts des structures de financement, l'application des règles de limitation de la lucrativité n'est pas un critère de sélection. Cependant, la moitié d'entre elles estiment que les règles de limitation de lucrativité peuvent être considérées comme critère favorable pour l'évaluation des candidatures des entreprises.

Cependant, parmi les structures qui retiennent ce critère, 37,5% visent la transparence et l'encadrement de l'échelle des salaires et la moitié retiennent autant la règle du réinvestissement des excédents dans la mission que celle de l'encadrement de la rémunération des apports en fonds propres.



③ Suivi & Reporting

→ OUTILS/ METHODES de SUIVI

La majorité des structures de financement (87,5%) disposent d'outils et de méthodes d'évaluation de la gestion des financements octroyés aux entreprises. Les financeurs sondés procèdent à des évaluations mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles des entreprises ayant bénéficié des financements.

→ MESURE d'impact

Les trois quarts des financeurs disposent d'outils spécifiques d'évaluation et de mesure des impacts sociaux et environnementaux de

l'activité des entreprises financées. Il s'agit des conditionnalités secondaires de plus en plus exigées par les investisseurs dans le cadre du financement des entreprises. Ces évaluations sont réalisées semestriellement et annuellement.

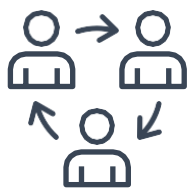
→ La lucrativité limitée DES ENTREPRISES EST-ELLE une garantie pour LES FINANCEURS/ INVESTISSEURS ?

Pour près de la moitié des structures de financement, l'application de règles en matière de limitation de la lucrativité par les entreprises pourrait être une garantie de bonne gestion ou transparence des financements.

→ Le partage de pouvoir au SEIN DES ENTREPRISES EST-ELLE une garantie pour LES FINANCEURS/ INVESTISSEURS ?

Une majorité (63%) des structures de financement interviewées ne considèrent pas l'application de règles en matière de partage de pouvoir par les entreprises comme une garantie de bonne gestion/transparence des financements.

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

1. STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

1.1 LES TENDANCES GLOBALES

⊗ Les structures d'accompagnement : l'apport du Collectif Afric'innov pour la compréhension de l'écosystème

L'appui des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat vise à épauler et guider ceux qui

ont besoin de conseils pour structurer et rendre viable leur projet. Il peut s'agir d'un étudiant à la phase d'idée, d'un jeune entrepreneur qui se lance, voire de gérants de sociétés déjà bien structurées qui cherchent à accélérer leur croissance. Les

entrepreneurs attendent généralement de ces structures qu'elles leur apportent du conseil, un réseau de partenaires, des locaux équipés, ainsi qu'un appui au financement.

De façon théorique, les couveuses sont les structures qui s'adressent aux porteurs de projet. Dans un incubateur, il s'agit de réussir à passer du stade de porteur de projet à celui d'entrepreneur en action. Une fois l'entreprise créée, l'entrepreneur aguerri peut rejoindre une pépinière, un accélérateur ou un hôtel d'entreprises pour adresser ses besoins. Enfin, les tiers lieux sont accessibles à tous, à tout moment du cycle de vie d'un projet ou d'une entreprise.

- **La couveuse pour tester (on parle aussi de dispositif de pré-incubation)**

Objectif : valider le projet de création d'entreprise

Services types : hébergement et offre d'accompagnement permettant « d'apprendre à entreprendre » et de tester des projets de

création d'entreprise grâce à du conseil à

l'entrepreneuriat et des services d'appui

Cible : porteurs de projet qui n'a pas encore créé son entreprise

- **L'incubateur pour innover**

Objectif : soutenir l'étape-clé de « gestation » des projets innovants, c'est-à-dire des projets qui nécessitent une maturation avant la phase de commercialisation et qui présentent souvent un potentiel de développement important (revenus, emploi, impact, etc.)

Services types : conseils pour entreprendre et accompagnement personnalisé, mise à disposition de bureaux, formations, aide financière au démarrage, appui à l'innovation

Cible : porteurs de projet ou entrepreneurs, dont l'entreprise n'est pas encore créée ou est très jeune, sélection souvent conditionnée par des critères économiques, thématiques ou d'innovation

- **L'accélérateur pour l'appui au développement commercial et financier**

Objectif : appuyer le développement commercial et lever des fonds

Services types : programmes courts et intenses de formations (3 à 6 mois) en cohortes, pour accélérer le développement commercial et financier de l'entreprise, tout en favorisant l'accès direct à un réseau et à des investisseurs et financeurs

Cible : entreprises déjà créées, compétitives mais encore jeunes

- **La pépinière pour se développer plus sereinement**

Objectif : offrir un environnement stimulant

et propice au développement des activités, à des coûts accessibles, pour une durée limitée dans le temps (3 à 5 ans)

Services types : espaces à des coûts partagés, lieux conviviaux propices aux échanges, réseau d'acteurs ; Optionnel : du conseil, des formations et des services mutualisés

Cible : entreprises en activité

- **L'hôtel d'entreprises pour évoluer dans un cadre propice**

Objectif : héberger des entreprises dans un environnement d'émulation et d'échanges (durée non limitée dans le temps)

Services types : mise à disposition d'un espace équipé et sécurisé, mutualisation d'activités (exemple : stockage, accueil), assistance fiscale et bancaire de proximité, etc.

Cible : entreprises

- **Le Tiers-Lieu (notion regroupant des initiatives telles que les espaces de coworking, les espaces collaboratifs, les Fablabs, les hackerspaces, les makerspaces ou encore les espaces d'innovation technologique)**

Objectif : accueillir des individus et des communautés afin de leur permettre de partager librement ressources, compétences et savoirs.

Services types : mise à disposition d'espaces de travail, accès à des équipements de fabrication numérique, apprentissage du code, formations ouvertes, etc.

Cible : ouvert à tous (entrepreneurs, innovateurs, communautés, porteurs de projet, étudiants, etc.)

🕒 Le concept dans les 16 pays de l'étude

En Afrique, l'écosystème entrepreneurial est à la fois relativement jeune¹ et très dynamique. Les structures d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses et désormais présentes dans tous les pays en Afrique. En 2019, le

Programme Ecosystem Accelerator de la GSMA² en a dénombré 618 sur le continent africain. On constate une augmentation annuelle moyenne de +40% chacune de ces 2 dernières années.

De plus, nous remarquons les points suivants :

- La distinction entre les différents termes (couveuses, incubateur, pépinière, accélérateur, hôtel d'entreprises) n'est pas une réalité en Afrique, encore moins dans les pays anglophones, où l'on parle communément de « Business Incubator » ou « Incubator », sans différence.
- La plupart des structures d'accompagnement optent pour l'appellation d'incubateur (et non de couveuse), même si leur cœur de métier est l'idéation et/ou l'accompagnement de porteurs de projet.
- Les structures d'accompagnement se concentrent majoritairement sur des porteurs de projet et de jeunes entrepreneurs, de par la demande, leur savoir-faire et leurs capacités d'investissement à ce jour.
- La plupart de ces structures accompagnent les entrepreneurs et ont des services associés (tels que l'espace de co-working, la gestion événementielle, la fourniture d'études, etc.) afin d'équilibrer leur modèle économique.
- Les structures d'accompagnement sont très portées sur les opportunités liées au TIC/numérique pour faire émerger des startups innovantes et compétitives. Nombreuses sont celles qui affichent clairement ce positionnement (« Techhub ») tout en l'intégrant de façon transversale à tous les secteurs d'activité. Le lien entre Tech et impact social est très recherché par les structures recensées.
- Plus de la moitié des structures identifiées sont de type incubateur et/ou accélérateurs.
- ¼ des structures sont des espaces de coworking.
- 40% des structures ont été localisées dans les 10 plus grandes villes africaines.

¹L'âge moyen de ces structures est de 5 ans en Afrique et de 4 ans en Afrique de l'Ouest (Source: collectif Afric'innov). ²V. https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/ecosystem-accelerator/?gclid=Cj0KCQjwmdzzBRC7ARIsANdqRRnliqOmeGZwfUjZMohJFMk_261x3kFfdK4wafUcqsdJh7frgMUUp3Or0aAvSUEALw_wcB

⊗ Quel impact des structures d'accompagnement au Bénin ?

GALI³ a évalué l'impact de l'accélération sur une année, à partir d'un échantillon de 2455 startups candidates à des programmes à travers le monde. Pour résumer, l'accélération permet effectivement l'accroissement des revenus, la création d'emplois, et l'accès à de l'investissement et à du financement. Dans les pays émergents, on constate que l'accélération sur une année n'apporte pas de résultats très significatifs en termes d'augmentation de revenus et de création d'emplois pour les startups accélérées, mais que les bénéfices concernent davantage l'accès à des opportunités d'investissement et de financement. Au Bénin, les résultats de nos entretiens aboutissent à la même conclusion.

Au Bénin, peu de structures d'accompagnement se spécialisent spécifiquement sur l'entrepreneur social. Nous avons identifié 2 structures pour l'entrepreneuriat dans le domaine de l'économie sociale et solidaire traditionnelle : « SENS Bénin » et « Centre Béninois Pour le Développement des Initiatives de Base ». Toutefois, la plupart d'entre elles présentent un portefeuille d'entreprises

qui ont la capacité de générer de facto un fort impact social et environnemental : valorisation des ressources locales, innovation frugale pour la cible BoP, création d'emplois pour les jeunes, les femmes, les ruraux, solutions locales pour répondre aux défis énergétiques / alimentaires / climatiques / de santé, etc. Ainsi, les structures recensées et interviewées sur le terrain ont d'ores et déjà démontré leur capacité à accompagner des entrepreneurs vers la génération d'impact social, environnemental, économique et/ ou inclusif (jeunes, femmes et populations vulnérables). Comme l'indique notre livrable Rapport intermédiaire M+3, la méthode de recensement s'est attachée au Bénin et dans les autres pays de l'étude à sélectionner d'abord les structures spécialisées dans l'accompagnement des entreprises sociales et inclusives, puis celles qui ne sont pas spécialisées mais qui accompagnent de facto ces profils d'entreprises en leur réservant une part de leur appui. Enfin, lorsque le nombre de structures était faible, nous avons également rencontré les acteurs qui ne sont pas encore dans le secteur mais qui sont ouverts à l'accompagnement d'entreprises sociales et inclusives.

³Global Accelerator Learning Initiative (GALI). 2017. Accelerating Startups in Emerging Markets. Washington DC, <https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

1.2 LES ACTEURS

② ENTREPRENEURIAT & ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et accélérateur / réseau pour l'inclusion et la solidarité et financeur



FORME JURIDIQUE

Le Groupe SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud) est un groupe de trois sociétés coopératives : SENS France (SCIC), SENS Bénin (SCS) et Investi'Sens (Club d'investisseurs solidaires)

ANNÉE DE CRÉATION

2013



ADRESSE PHYSIQUE

Dans les Collines, BP 123
Dassa-Zoumé



RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (1k abonnés)



SITE WEB

www.solidarites-entreprises.org

ORIGINE

Antenne d'un réseau

THÉMATIQUES ABORDÉES

Entrepreneuriat social et inclusif :

agro-alimentaire, santé, énergies renouvelables, service financiers et aux entreprises, économie verte.

APPROCHE GENRE

/

OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Appui au financement : Investi'Sens

PARTENAIRES

GIZ, FIDA, Département Hauts de Seine, Fondation BRAGEAC Solidarité, Fondation April, ADEME, EPCI.
Pro CIVA, PADAAM.



SITE WEB

<https://www.oribivillage.com>



TYPE DE STRUCTURE

Incubateur, hôtel d'entreprise, start up studio, espace coworking

FORME JURIDIQUE

Association

ANNÉE DE CRÉATION

2016

ADRESSE PHYSIQUE

Site de Ouèssè : 44 rue
Gbèmè-Kpassa (Ouèssè)

RÉSEAUX SOCIAUX

/

ORIGINE

À la fin du Programme ABC/SNV/Ambassade des Pays Bas (Agro Business Center) au 31 Décembre 2018, les femmes bénéficiaires de ce programme ont décidé de se réunir à travers une association pour une synergie d'actions.

L'idée a été élargie à d'autres filières agricoles occupant les femmes de la région et a abouti à la mise en place du CREFEA-Zou/Collines avec l'appui de AJPFD-ONGE.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Agrobusiness, énergies renouvelables, économie verte, sécurité alimentaire, santé et nutrition, nouvelles technologies, bio et nanotechnologies, services aux entreprises et financiers, genre et promotion de la femme

APPROCHE GENRE

Appui aux femmes pour : l'accès aux financements, l'amélioration des performances économiques, la contribution à l'éducation des enfants

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise et gestion de projet
- Formation
- Réseautage et événementiel
- Appui au financement

PARTENAIRES

Ambassades, établissements de microfinance et bailleurs de fonds internationaux
ABC/SNV/Ambassade Pays-Bas, Projet Technologie, RENACA-Bénin, Banque mondiale.

PLAIDOYER

Promotion des femmes dans les instances politiques et signature des pétitions à l'endroit des députés

AJPFD-ONG, Maison de la Société Civile du Bénin



FORME JURIDIQUE

Fondation

ANNÉE DE CRÉATION

2014

ADRESSE PHYSIQUE

RNIE2, Abomey Calavi, Bénin

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (1,6k abonnés)

SITE WEB

<https://www.uacstartupvalley.com/>

ORIGINE

Fondé par l'Université Abomey-Calavi

THÉMATIQUES ABORDÉES

Agro Business, Technologies, Services

APPROCHE GENRE

/

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

PARTENAIRES

OIF, ANPME, Bank Of Africa, Fondation e l'Université Abomey Calavi, FNPEEJ, MDF West Africa, AGENTIC SA. Réseau : Afric'Innov

⊙ GÉNÉRALISTE & TECH/NUMÉRIQUE



SÈMÈ CITY



TYPE DE STRUCTURE

Cité dédiée à l'innovation et au savoir. Rassemble des institutions de formation de haut-niveau, des centres de recherche et de développement, ainsi que des incubateurs de solutions innovantes.



FORME JURIDIQUE

Structure mixte



ANNÉE DE CRÉATION

2019



ADRESSE PHYSIQUE

Sèmè City, Bénin



RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (17267 abonnés)



SITE WEB

<https://semecity.bj/>

ORIGINE

Projet émanant de la présidence du Bénin

THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste

APPROCHE GENRE

/

OFFRE/SERVICES

- Formation universitaire
- Recherche
- Soutien à l'entrepreneuriat innovant

PARTENAIRES

Banque Mondiale, Présidence du Bénin

PROJET DE SÈMÈ CITY



TYPE DE STRUCTURE

1^{er} incubateur de Sèmè City



FORME JURIDIQUE

/



ANNÉE DE CRÉATION

2019



ADRESSE PHYSIQUE

Sèmè City, Bénin



RÉSEAUX SOCIAUX

/



SITE WEB

<https://www.oribivillage.com>

THÉMATIQUES ABORDÉES

1^{er} appel à projet lancé sur le tourisme

APPROCHE GENRE

/

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil/expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage

PARTENAIRES

AFD, Chambre de commerce française d'Afrique du sud, MAZARS, Southern Africa Food Lab, Uni Stellenbosch Département du tourisme, Groupe SOS Pulse, Afric Innov



TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et espace coworking



FORME JURIDIQUE

Association



ANNÉE DE CRÉATION

2015



ADRESSE PHYSIQUE

Immeuble l'Espérance 3è Etage Avenue
Mgr Steinmeiz près de Festival des
glaces, Cotonou, Bénin



RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (2233 abonnés)

Twitter (713 abonnés)



SITE WEB

<https://solidarit-hub.org/>

ORIGINE

Fondé par Martial AHYI

THÉMATIQUES ABORDÉS

Structure généraliste particulièrement axée
Tech & TIC

APPROCHE GENRE

Programme Fémin'IT

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

PARTENAIRES

Bailleurs de fonds internationaux/PTF ; Grandes
entreprises (open innovation) ; OIF ; MTN Benin.
Fondation Zinsou, ACCENTURE, Afric'Innov



EtriLabs

TY

Inc

FORME JURIDIQUE

ONG

ANNÉE DE CRÉATION

2009

ADRESSE PHYSIQUE

Site de Cotonou : 380 Rue 386
Cadjèhoun, Cotonou

Site de Parakou : Ladjifarani, zone
résidentielle, villa en face de la buvette
zone 4 Parakou

CONTACT

Senam Beheton, Fondateur, Directeur
senam@etrilabs.com

+229 96159585

+229 97977373

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (10800 abonnés)

Twitter (2748 abonnés)

Instagram (280 abonnés)

SITE WEB

<https://etrilabs.com/>

ORIGINE

Fondé par un entrepreneur

THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste, Focus Tech et technologies
innovantes

APPROCHE GENRE

Women High Impact Startup Preparation
Academy (WHISPA) : programme de
formation réservé aux femmes d'une
année dans le domaine de la program-
mation web, du marketing digital et du
web design

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

PARTENAIRES

Commission Européenne, Intra Health, The indigo
trust, OIF, Bénin Telecom, Go-Lab, TEKXL,
AIESEC etc.

Réseau : Afric'innov



Incubateur

FORME JURIDIQUE

Association

ANNÉE DE CRÉATION

2018

ADRESSE PHYSIQUE

Banikanni, rue de la pharmacie
du Campus, Parakou

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (389 abonnés)

Twitter (128 abonnés)

SITE WEB

<https://guerrahub.com/>

ORIGINE

Fondé par un entrepreneur

THÉMATIQUES ABORDÉES

Tech, Innovation, Transition numérique

APPROCHE GENRE

Hack Her : programme de sensibilisation et formation des jeunes femmes aux métiers du numérique

OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement
- Appui à l'insertion professionnelle des étudiants

PARTENAIRES

UNFPA

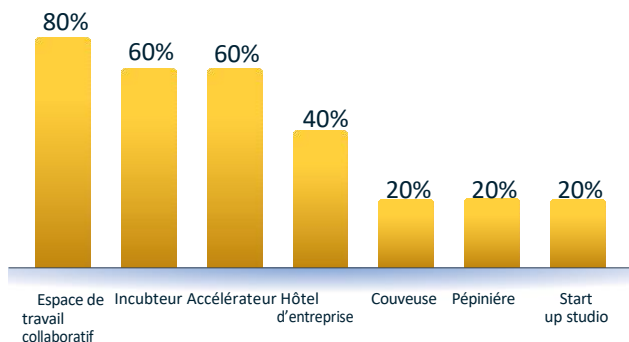
Afric'Innov

PLAIDOYER

Dito Festival

1.3 PRATIQUES & PERSPECTIVES

⊙ Caractéristiques, offres et accès aux structures d'accompagnement

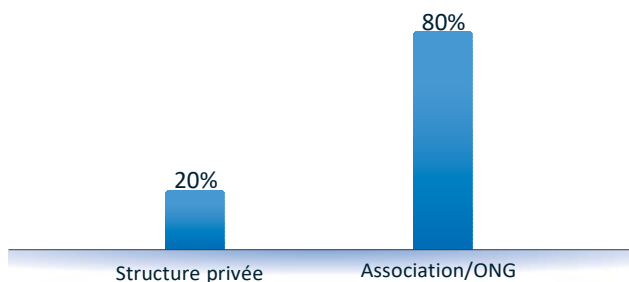


La majorité des structures d'accompagnement des entreprises sociales et inclusives interviewées au Bénin ont un statut d'espaces de travail collaboratif, d'incubateurs et d'accélérateurs. 40% d'entre elles sont aussi des hôtels d'entreprise et seulement 20% sont considérées comme des couveuses, pépinières et startups studio.

⊙ Appartenance à des réseaux

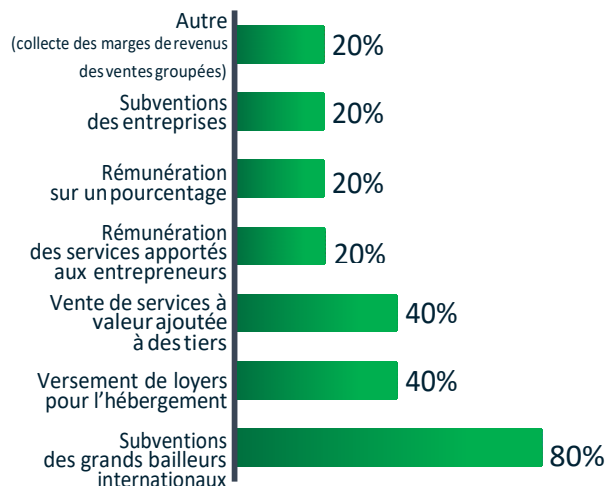
Parmi les structures d'accompagnement enquêtées, 40% font partie d'un réseau national ou international, notamment le réseau BES'T piloté par l'incubateur SENS BENIN, et RENACA (Réseau National des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées) de l'ONG CBDIBA.

⊙ Statuts et formes juridiques des structures d'accompagnement



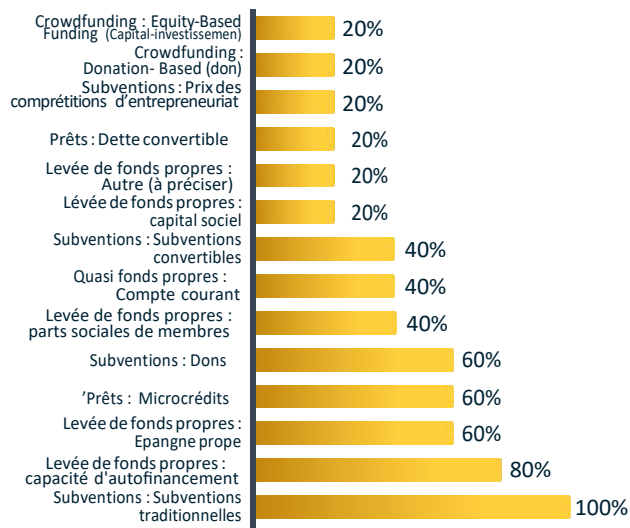
Les structures d'accompagnement sont en majorité des associations et ONG (80%), et dans une moindre mesure des structures privées.

⊙ Sources de revenus



La majorité des structures d'accompagnement de notre échantillon ont pour sources de revenus principales les subventions des grands bailleurs internationaux, les versements de loyers pour l'hébergement et les ventes de services à valeur ajoutée à des tiers. Une faible proportion d'entre elles tirent leurs revenus des subventions des grandes entreprises, des pourcentages récupérés sur les investissements, des rémunérations issues des services apportés aux entreprises, de la prise de participation dans le capital des entreprises hébergées et des ventes de services à valeur ajoutée à des tiers.

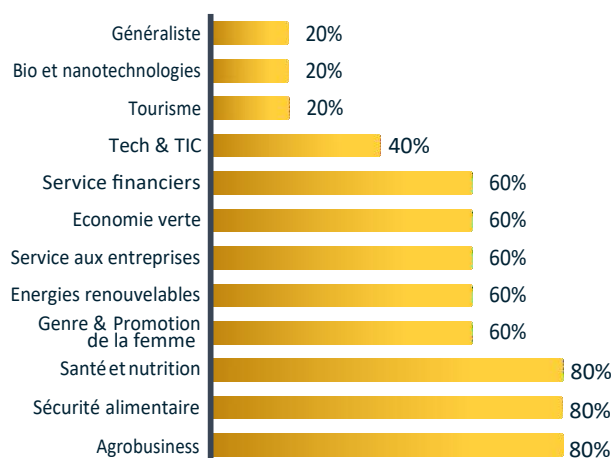
⊙ Modes de financement accessibles pour les structures d'accompagnement



Concernant les modes de financement, les structures d'accompagnement interrogées se financent principalement grâce aux subventions traditionnelles et dons externes, à leur épargne propre et leur capacité d'autofinancement, mais aussi à travers les microcrédits.

Dans l'ensemble, les organisations de financement les plus actives sont : la Coopération Allemande au Développement (GIZ), l'Organisation Internationale de la Francophonie OIF, l'USAID, ENABEL (Coopération Belge au Développement), SNV (Coopération Néerlandaise au Développement), le groupe OREAL Paris, Plan International Bénin, l'Union Européenne, la Banque Mondiale.

⊗ Secteurs d'activités qui intéressent les structures d'accompagnement



Les structures d'accompagnement interviewées au Bénin sont très présentes dans les secteurs d'activités ci-après : Agrobusiness, Sécurité alimentaire, Santé et nutrition, Genre et promotion de la femme, Energies renouvelables, Services aux entreprises, Economie verte, services financiers, TIC.

⊗ Nature et qualité des infrastructures des incubateurs

La majorité des structures d'accompagnement (80%) disposent d'un siège social et du matériel

de travail de qualité, c'est-à-dire des locaux, du mobilier, des logiciels comptables, de la connexion internet, des mobiliers et fournitures de bureaux.

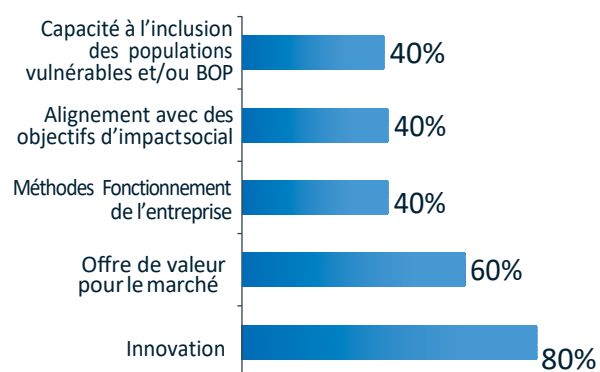
⊗ Formation du personnel

Par ailleurs, 20% des structures d'accompagnement de notre échantillon bénéficient de programmes de renforcement de capacités sous forme de formation pour leurs personnels. Ces formations sont réalisées grâce à l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'incubateur SENS Bénin, l'ONG CBDIBA, etc.

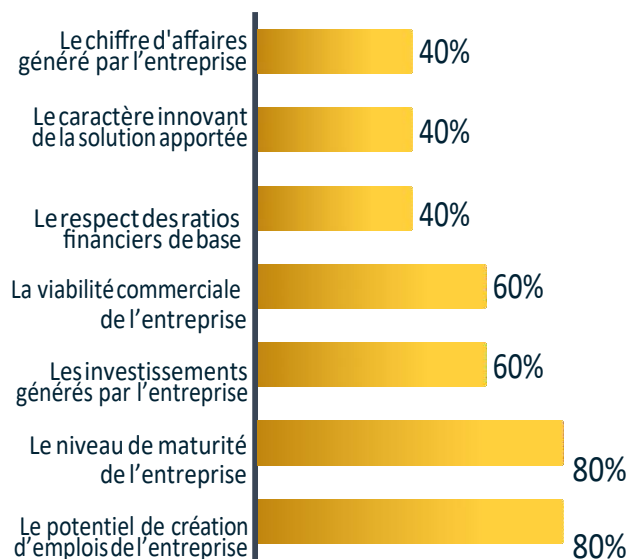
⊗ Politique d'emploi

La majorité des structures d'accompagnement de notre échantillon (80%) intègrent dans leur politique d'emploi le genre et les individus éloignés de l'emploi. En effet, dans le cadre du recrutement de leur personnel, les structures d'accompagnement de notre échantillon accordent une priorité aux femmes, aux jeunes et aux populations à faible revenu. Par ailleurs, dans le cadre du recrutement du personnel 40% des structures d'accompagnement réservent des quotas allant jusqu'à 90% du taux de recrutement pour les femmes.

⊗ Conditions d'accès aux structures pour les porteurs de projets



Les conditions prioritaires d'accès aux structures d'accompagnement par les entreprises sont la capacité d'innovation et d'offre de valeur pour le marché. 40% des structures accordent un intérêt à la capacité d'inclusion des BoP par l'entreprise, l'alignement de l'entreprise à ses objectifs d'impacts sociaux et l'évaluation des méthodes de fonctionnement de l'entreprise.

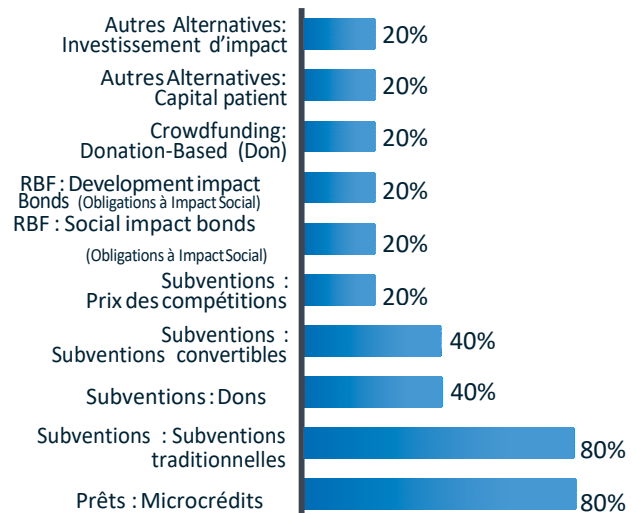


Au niveau économique, ont été avancées comme conditions prioritaires, un fort potentiel de création d'emploi, le niveau de maturité et la viabilité commerciale de l'entreprise.

⊙ Accompagnement des entreprises informelles

Environ 60% des structures d'accompagnement de notre échantillon appuient la formalisation des entreprises. Les appuis mis à la disposition des entreprises informelles sont l'accompagnement dans la procédure de formalisation sur une durée de moins de deux (02) ans et les formations et sensibilisations sur les dispositifs de formalisation. Le taux des entreprises informelles engagées dans une procédure de formalisation varie entre 20 et 30% sur la totalité des entreprises informelles sélectionnées au sein des structures d'accompagnement.

⊙ Modes de financements accessibles aux entreprises



Les subventions traditionnelles et les dons ainsi que les microcrédits constituent les modes de financement les plus accessibles pour les entreprises selon la moitié des structures d'accompagnement sondées au Bénin. Les autres modes de financement tels que : le capital investissement, le financement participatif, le capital patient et les opportunités de prix de compétitions d'entrepreneuriat encore moins accessibles, sont captés par environ 20% des structures d'accompagnement au profit des entreprises.

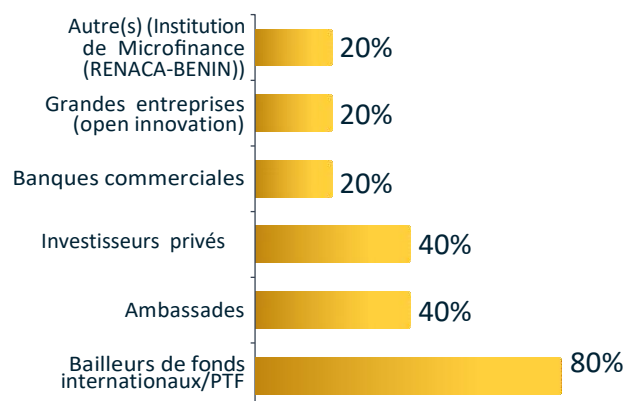
Ces financements sont mobilisés à travers diverses stratégies mises en œuvre par ces structures. Il s'agit par exemple de : Participation aux projets d'appels d'offres, recherche des subventions, mise en relation des entreprises avec les Banques, etc.

Par ailleurs, la majorité des structures d'accompagnement de notre échantillon dispose d'une capacité moyenne de faire financer les entreprises incubées. Sur ces trois dernières années, moins de la moitié des structures d'accompagnement de notre échantillon a mobilisé entre 135.000 et 140.000 euros pour

60% des entreprises incubées. Les financements mobilisés pour les entreprises incubées sont des subventions, microcrédits et des fonds d'investissements.

⊙ Partenariats

→ Partenariat avec LES FINANCEURS



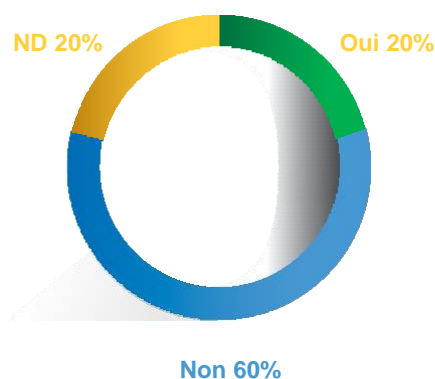
La majorité des structures d'accompagnement sondés ont des partenariats avec les bailleurs de fonds internationaux alors que moins de la moitié d'entre elles collaborent avec les investisseurs privés, les Ambassades, les Banques commerciales, les grandes entreprises et les institutions de microfinance.

Les principaux partenaires des structures d'accompagnement sont : la Coopération Allemande au Développement (GIZ), l'Organisation Internationale de la Francophonie OIF, l'USAID, ENABEL (Coopération Belge au Développement), SNV (Coopération Néerlandaise au Développement), Club Investi, Sens Bénin, MTN-Bénin, l'ONG CB-DIBA à travers les CAVECA, etc.

→ MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS

Seulement 20% des structures accompagnent les entreprises qui proposent aux acteurs publics des solutions de modernisation des services publics. Les différentes thématiques de modernisation des services publics sont la collecte et la gestion des déchets, l'accès des communautés à l'eau potable, l'accès des BoP aux financements

dans le cadre des activités entrepreneuriales, la décentralisation des services publics dans les secteurs ci-après : agriculture, eau, affaires sociales, infrastructures rurales.



→ Partenariat avec LES INSTITUTIONS d'aide au développement

Seulement 20% des structures d'accompagnement travaillent avec les institutions d'aide au développement sur plusieurs projets : Projet « Emploi des jeunes au Bénin » ; Projet d'Appui à la transformation numérique des régions rurales ; Projet de services communautaires décentralisés au Bénin ; Projet « Appui à la mise en place des Business Promotion Center » ; Projet « Appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole au Bénin » ; Programme « Omi Delta » ; Projet « Digiboost » ; Programme « Promotion du financement agricole pour les entreprises agroalimentaires des zones rurales » ; Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des collines (PAPVIRE-ABC).

Les institutions d'aide au développement qui apportent des appuis pour la mise en œuvre de ces différents projets sont : BAD, PNUD, GIZ, Banque Mondiale, ENABEL.

→ Partenariat avec LES GRANDES ENTREPRISES

Seulement 20% des structures d'accompagnement collaborent avec les grandes entreprises. Ces grandes entreprises inscrivent dans leurs centres d'intérêts les thématiques d'inclusion des

populations à faible revenu ou les BoP dans les chaînes des valeurs.

→ **Partenariat avec LES POUVOIRS PUBLICS**

Plus de la moitié (60%) des structures d'accompagnement travaillent avec les services publics dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques ou dans le cadre de la mise en œuvre des réformes législatives. Ces collaborations se font par exemple avec les parlementaires pour la promotion du genre (égalité homme/femme), sur la politique de promotion et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et les politiques publiques sur le développement local.

Les actions sont par exemple menées en collaboration avec le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des PME.

→ **Partenaires avec LES INSTITUTS de recherches**

Hormis les relations de partenariat avec les bailleurs de fonds et les investisseurs, seulement 20% des structures d'accompagnement ont des cadres de partenariat avec les instituts de recherches. Ces partenariats contribuent à mettre en place des projets de recherches et de développement et des projets en Biotechnologie agricole.

→ **Plaidoyer et Communication**

La majorité (60%) des structures d'accompagnement sondées mènent des actions de plaidoyer et de communication auprès des acteurs publics pour l'amélioration des services sociaux de base, pour mettre en place une loi sur l'économie sociale et solidaire au Bénin, pour faciliter l'accès des femmes à la terre, et pour la promotion du genre.

2. STRUCTURES DE FORMATION: ANALYSE & ACTEURS

2.1 LES STRUCTURES de formation DANS LES 16 PAYS de l'étude

De nombreuses études⁴ relatives aux écosystèmes entrepreneuriaux en Afrique soulignent le manque de sensibilisation et d'éducation à l'entrepreneuriat dans l'ensemble des cursus, ainsi que la faiblesse des formations à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.

Les compétences entrepreneuriales (création d'entreprise, opérations, gestion, etc.) demeurent insuffisantes sur le continent.

De facto, les offres de formation exclusivement dédiées à l'entrepreneuriat social et inclusif sont encore très peu nombreuses en Afrique. Dans les universités, elles sont rarement l'objet d'un champ d'enseignement et de recherche à proprement parler. Toutefois, d'autres acteurs se sont saisis de cette thématique et ont essayé des programmes avec divers objectifs.

Ainsi, cette étude répertorie à la fois les offres purement académiques et diplômantes, mais aussi les formations portées par des projets/programmes de développement (ex. : projet ESS & Migration du RENAPESS au Mali), par des réseaux (ex. : Ashoka), des communautés (ex. : Makesense) ou des ONG (ex. : Entrepreneurs du Monde).

Afin d'être exhaustif, les offres de formation répertoriées peuvent parfois inclure des contenus liés au Social & Inclusive Business, mais être tout de même plus généralistes, avec un focus sur l'entrepreneuriat en général, voire la RSE. Ces formations sont répertoriées car les acteurs qui

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés

⁴E. Hanff & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018

ont initié ces formations démontrent d'ores et déjà un intérêt et une expertise dans le domaine, qu'ils pourraient à court terme approfondir.

A noter, les structures d'accompagnement offrent également des formations pointues aux entrepreneurs, mais n'ont pas été reprises dans cette partie.

2.2 L'état DES lieux au Bénin

Au Bénin, on note une offre de formation réduite mais très spécifique à l'entrepreneuriat

social et inclusif, orienté vers l'inclusion des populations vulnérables, et les enjeux « green ». Les formations répertoriées sont délivrées par l'enseignement supérieur public et privé, ce qui atteste d'une certaine institutionnalisation du secteur dans le pays. Pour l'économie sociale et solidaire traditionnelle, des formations sont délivrées par le Groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (GBESS) créé en 2008.

Nous avons identifié trois structures (hors structures d'accompagnement) délivrant des formations spécifiques.



CBDIBA



Type de STRUCTURE / Entité

Organisation à but non lucratif créé en 2008 et réunissant 11 organisations engagées dans la promotion de l'ESS au Bénin et pour sa reconnaissance à l'échelle institutionnelle. Le GBESS comprend 11 organisations membres: 2 groupements de femmes, 1 fondation, 1 fédération de groupements de producteurs, 1 réseau national de CAVECA (Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée), et 5 ONG. Il est membre du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS).



ADRESSE PHYSIQUE

BP 256 Bohicon Bénin



Site Web

<https://www.cbdiba.org/>



RESEAUX Sociaux

N/A



FORMATIONS PROPOSEES

Formations courtes et professionnelles



Cible

Dirigeants et entrepreneurs

Contenu



- Economie Sociale et Solidaire
- Gestion des coopératives agricoles
- Développement local inclusif
- Bien être des salariés
- Inclusion financière



PROGRAMMES, PROJETS ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

1. PROGRAMMES ET PROJETS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT: ANALYSE ET INTERPRÉTATION

L'identification des programmes publics internationaux en appui au secteur du Social & Inclusive Business a pour but d'obtenir une vision claire de la place qui lui est réservée par les acteurs publics internationaux de l'aide publique au développement.

Aucun programme/projet spécialement consacré à l'entrepreneuriat social ou l'économie sociale et solidaire n'a été recensé. Toutefois, nous avons pu identifier une dizaine de programmes internationaux orientés vers le secteur du Social & Inclusive Business en ce qu'ils visent à : l'entrepreneuriat inclusif, l'emploi inclusif, et/ou la promotion d'une forme d'entreprendre qui remplit les critères de l'entreprise à impact défendue par le MOUVES (voir Rapport intermédiaire M+3).

Ces projets et programmes internationaux en lien avec le secteur du Social & Inclusive Business interviennent dans les domaines suivants :

- Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ;

- Développement durable et économie verte ;
- Accompagnement et développement des TPE/PME innovantes ;
- Promotion du développement local et accès aux services sociaux de base ;
- Entrepreneuriat agricole et sécurité alimentaire ;
- Développement du secteur numérique.

Parmi les projets/programmes en cours au Bénin, les acteurs qui investissent les montants les plus importants sont :

- La Banque Africaine de Développement en 1ère position avec le Projet « Digital Rural Transformation » d'un financement de 100.000.000 \$ et le « Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des collines (PAPVIRE-ABC) » doté d'un financement de 27.130.000 \$.
- La Coopération Néerlandaise en 3ème position avec le « Programme « Omi Delta » financé à hauteur de 14.750.000 €.

Les projets et programmes recensés ont pour groupes cibles les jeunes entreprises innovantes, les organes de l'Etat et les structures privées spécialisés dans l'accompagnement des entreprises, les femmes entrepreneures.



PROJET « DIGITAL RURAL TRANSFORMATION »

2019-2024

100.000.000 USD

Bénin

L'objectif général est d'améliorer l'accès des petits producteurs aux informations, aux services financiers et aux marchés et, ce faisant, d'accroître la productivité et les volumes de vente ainsi que réduire les pertes après récolte.

L'objectif spécifique est d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur agricole à travers les TIC.



PROJET D'APPUI À LA PRODUCTION VIVRIÈRE ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'ALIBORI, DU BORGOU ET DES COLLINES (PAPVIRE-ABC)

2015-2021

27.130.000 USD

Bénin

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques visent à relancer durablement la production vivrière dans les

départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines, à travers l'amélioration de la productivité, la résilience aux changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles agricoles, la réduction des inégalités de genre et l'augmentation des revenus des ménages.



PROGRAMME « OMI DELTA »

2016-2021

14.750.000 €

Bénin

L'objectif général de ce programme est de financer les ONG, OSC et le secteur privé pour la mise en œuvre de projets d'approvisionnements en eau potable, hygiène et assainissement (AEPHA), et de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Ses objectifs spécifiques sont à ce titre de contribuer au développement de propositions complètes, efficaces et durables garantissant un bon rapport qualité-prix. Cette stratégie vise aussi à mettre en œuvre des projets AEPHA/GIRE sur le territoire béninois.



PROGRAMME ÉQUITÉ – AFRIQUE DE L'OUEST II

(co-maîtrise d'ouvrage Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières et Commerce Équitable France)

2019-2024

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Mali, Togo, Bénin

11.500.000 €

La finalité du Programme ÉQUITÉ Afrique de l'Ouest II est de contribuer au développement économique durable, lutter contre la pauvreté et renforcer l'agriculture familiale en soutenant le développement des filières équitables et résilientes aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

Il dispose de 5 objectifs spécifiques :

- OS1 : Appuyer la structuration des organisations de producteurs au Sud et des filières dans lesquelles elles interviennent, par le développement du commerce équitable ;

- OS2 : Renforcer les capacités commerciales, de gouvernance et de gestion des coopératives de cacao équitable en Côte d'Ivoire ;
- OS3 : Consolider les écosystèmes institutionnels du commerce équitable ;
- OS4 : Utiliser le commerce équitable comme levier d'accélération des transitions écologiques des modes de production et de transformation pouvant déboucher sur une certification biologique ;
- OS5 : Assurer la promotion de l'égalité femmes-hommes et l'insertion des jeunes dans les filières de commerce équitable.



PROJET « COMMUNE DU MILLÉNAIRE (PCM) DE BONOU »

2016-2020

Bénin

7.600.000 USD

Les objectifs généraux de ce projet consistent principalement à promouvoir le développement durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien-être par une approche intégrée et participative.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Renforcer la sécurité économique par la création d'emplois décents au profit des jeunes et des femmes en améliorant les activités génératrices de revenus.
- Assurer la sécurité alimentaire des

populations vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, par l'accroissement de la production agricole, la constitution des réserves alimentaires et l'éducation sur les pratiques nutritionnelles.

- Améliorer l'accès des populations aux soins essentiels et contribuer au renforcement des infrastructures sanitaires.
- Assurer l'accès à une éducation primaire de qualité pour tous les enfants en âge d'être scolarisé et en particulier pour les filles.



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROBUSINESS AU BÉNIN (PDAB)

2018-2021

8.700.000 USD

Bénin

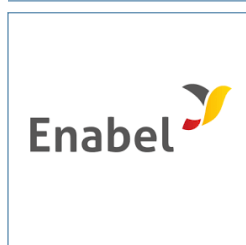
L'objectif général est d'améliorer la quantité et la qualité des produits agricoles mis sur le marché par les petits agriculteurs, les jeunes entrepreneurs agricoles et les petites et moyennes entreprises.

Les objectifs spécifiques sont :

- Fournir aux petits agriculteurs, aux jeunes

entrepreneurs et aux PME, un appui pour l'accès aux chaînes d'approvisionnement agricoles.

- Contribuer au développement de l'économie béninoise en mettant au point des produits agricoles conformes aux normes de qualité du marché.



PROJET « DIGIBOOST »

2019-2024

2.800.000 €

Bénin

L'objectif général de ce projet consiste à soutenir le secteur du numérique à travers des appuis aux incubateurs et espaces de co-working.

Les objectifs spécifiques sont d'organiser et d'accompagner des laboratoires et projets de solutions innovantes sur le territoire de Bénin, et d'aider ainsi les TPE/PME et startups à tester

leurs prototypes et services avant de se lancer dans le marché. Digiboost Bénin constituera un espace physique et virtuel, avec des services et activités, ainsi qu'une communauté. L'espace servira comme lieu d'échange, accueil et conseil, et sera aussi la plateforme d'échange pour la communauté.



PROJET « APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF AGRICOLE AU BÉNIN »

2017-AUJOURD'HUI

444.918,5 €

Bénin

L'objectifs général de ce projet est de promouvoir une agriculture familiale saine et durable au Bénin.

Ses objectifs spécifiques sont à ce titre de structurer le réseau des coopératives, puis de les former aux bonnes pratiques et à une utilisation

raisonnée des équipements agricoles. Il s'agit aussi de renforcer le dispositif d'accompagnement des entrepreneurs agricoles et de favoriser l'émergence des circuits courts en zones rurale et péri-urbaine à travers la mise en place de modules de formation en entrepreneuriat et des projets pilotes.



PROJET « PROMOTION DE L'EMPLOYABILITÉ ET DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES »

2017-2023

N/A

Bénin

L'objectif général de ce projet consiste principalement à promouvoir l'employabilité des jeunes.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Renforcer l'employabilité des jeunes à travers la professionnalisation des ouvriers dans les secteurs des métiers du bâtiment, du

tourisme et du numérique.

- Favoriser la promotion des petites et moyennes entreprises dans les secteurs innovants en capitalisant sur les acquis du PNUD dans la mise en œuvre de projets relatifs à l'entrepreneuriat.



PROGRAMME GLOBAL CENTRES D'INNOVATIONS VERTES POUR LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

2014-2023

N/A

Togo, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Inde, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, TUNISIE, Zambie

L'objectif général de ce programme est d'améliorer les revenus des petits entrepreneurs agricoles et de promouvoir le développement de chaînes de valeur inclusives.

Les objectifs spécifiques visent à promouvoir des petites exploitations agricoles afin d'aider celles-ci à augmenter durablement leur production et leurs revenus. Ils visent en outre à soutenir la

diffusion d'innovations par des prestations de conseils, des formations, ainsi que l'accès au financement.

Plus de 4 000 emplois inclusifs ont été créés. Environ un million de petites exploitations agricoles ont bénéficié de services de formation et de conseil. 130 partenariats d'innovation avec des entreprises, des instituts de recherche et la société civile ont déjà été établis.



PROJET « EMPLOI DES JEUNES AU BÉNIN »

2014-2019

36.900.000 USD

Bénin

Les objectifs généraux de ce projet consistent principalement à améliorer l'accès aux compétences professionnelles et aux possibilités d'emploi des jeunes sous-employés au Bénin.

Ses objectifs spécifiques sont à ce titre de développer les compétences des jeunes par le biais de l'apprentissage, ainsi que de renforcer les capacités des petites entreprises et entrepreneurs.



PROGRAMME « FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS DES TPE/PME »

2014-2019

1.040.000 €

Bénin

L'objectif général de ce programme consiste principalement à appuyer le secteur productif et les investissements « verts » afin de faire émerger un environnement propice au développement du secteur privé.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les capacités des principales

organisations professionnelles et chambres consulaires en matière de management, d'appui aux entreprises et de dialogue avec les secteurs public-privé.

- Renforcer le lien entre les PME et les banques en vue de leur permettre un meilleur accès au crédit.



PROJET « APPUI À LA MISE EN PLACE DES BUSINESS PROMOTION CENTER »

2012-2013

230.743 USD

Bénin

L'objectif général de ce projet consiste principalement à promouvoir le développement de centres régionaux de ressources pour l'entrepreneuriat, des petites et moyennes entreprises et le développement local au Bénin. Ses objectifs spécifiques sont à ce titre de

former la majorité des jeunes au développement d'entreprises, de rendre opérationnel les Business Promotion Center, mais aussi de renforcer le suivi des capacités du ministère en charge de la microfinance et de l'emploi des jeunes et des femmes.

2. PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIONS DES ENTREPRISES ET FONDATIONS : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Depuis une dizaine d'années, l'entrepreneuriat social et inclusif suscite de plus en plus l'intérêt d'entreprises classiques et de fondations d'entreprises qui soutiennent divers programmes sur le sujet dans leur propre pays et plus récemment en Afrique.

Les recherches effectuées ont d'abord permis d'identifier une dizaine d'initiatives globales, c'est-à-dire qui appuient le SIB dans le monde entier, quel que soit le pays, y compris les pays cibles de notre étude. On trouve par exemple le « Global Social Entrepreneurship Program » de Microsoft ou encore le « Creating Shared Value Price » de Nestlé. Concernant les fondations, on retrouve les plus connues liées à l'entrepreneuriat social comme la fondation Skoll et la fondation Schwab mais aussi d'autres fondations comme la Fondation Clinton et la Fondation Rockefeller. Plusieurs tendances sont à retenir parmi ces appuis au niveau international. Tout d'abord, ils sont majoritairement mis en place par des multinationales ou des fondations d'origine américaine. Ils sont également de différentes natures ; ils peuvent être purement financiers c'est-à-dire que l'organisation privée donne un certain montant sans autre implication ; ils peuvent être non financiers, ce qui signifie que l'organisation privée met à disposition sa technologie ou son expertise dans divers programmes ; ils sont souvent à la fois financiers et non financiers. Au niveau de la forme, le soutien se concrétise généralement en compétitions et prix pour les lauréats et/ou en programmes d'appui via du financement, des formations, du coaching ou du mentorat. Dans une moindre mesure, on trouve également des appuis en termes de plaidoyer et sensibilisation comme le

« Social Enterprise World Forum » de SAP mais aussi des bootcamps comme les « Leadership Academy Emerging Innovators Bootcamps » de la société American Express.

Concernant les secteurs d'activité, on remarque que certaines entreprises et fondations y accordent de l'importance dans leurs critères de sélection, et ces derniers sont souvent liés à leurs propres secteurs d'activités. C'est par exemple le cas de la Fondation Suez qui soutient les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. La microfinance est également un secteur fortement appuyé, notamment par la Fondation Grameen Crédit Agricole et la Fondation WholePlanet qui financent des Institutions de Microfinance, considérées dans la littérature comme des entreprises sociales.

De manière générale, les divers appuis du secteur privé se réalisent soit directement auprès des publics visés, soit indirectement via des partenariats avec des associations internationales (ex : Ashoka) ou locales. Les publics cibles soutenus par ces appuis privés concernent la plupart du temps les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap ou encore les agriculteurs. On trouve également un certain nombre de compétitions auprès de jeunes étudiants en marche de devenir des entrepreneurs sociaux, tels que la « Enactus World Cup » financée par de nombreuses entreprises et fondations privées (Ford, Unilever, Walmart, Citi Foundation, The Coca-cola Company, Google, etc.). Cet exemple montre également que diverses initiatives sont co-financées/appuyées par plusieurs entreprises et fondations en parallèle. En outre, alors que certaines entreprises privées et fondations appuient seulement l'entrepreneuriat social, d'autres élargissent leur cible à l'entrepreneuriat

inclusif tel que nous l'avons défini dans notre Rapport intermédiaire M+3. On peut par exemple citer le « The Global Ambassadors Program » de la Bank of America qui vise à accélérer le leadership des femmes afin de répondre aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise. Enfin, en termes de nombres d'appuis, la Fondation Mastercard semble être la fondation la plus présente sur le continent africain. Elle y soutient souvent plusieurs programmes et projets d'inclusion économique travaillant avec les jeunes.

Au Bénin, on distingue quelques initiatives régionales (soutenant certains pays africains en

particulier) et nationales. Il s'agit, entre autres, de la Fondation Grameen Crédit Agricole, qui soutient des institutions de microfinance locales, développant ainsi la finance inclusive auprès des populations rurales du pays. En plus des initiatives purement adressées à l'entrepreneuriat social, on trouve aussi des appuis à l'inclusion économique et professionnelle des jeunes, des femmes et des communautés vulnérables du Bénin, notamment via le soutien à l'entrepreneuriat inclusif, l'accès à la formation et/ou à l'emploi, ainsi que l'appui à la micro-agriculture locale. Ils'agit, par exemple, de la Fondation Air Liquide, de la Deutsche Post DHL Group et de la Fondation Raja qui appuient plusieurs programmes dans le pays.



SKOLL AWARDS FOR SOCIAL ENTREPRENEURSHIP

ANNUEL
Global

1,5 MILLIONS \$
par lauréat

Objectif : appuyer les entrepreneurs sociaux dont les innovations ont déjà eu un impact significatif sur certains des problèmes les plus urgents du monde, avec un impact potentiel à l'échelle mondiale.

Activités mises en œuvre : chaque lauréat reçoit une subvention d'investissement ou de

soutien de 1,5 million de dollars sur trois ans afin d'étendre son travail et d'en accroître l'impact. Ils bénéficient également d'une communauté mondiale de leaders visionnaires qui se consacrent à la résolution des problèmes les plus urgents du monde. Environ 10 prix sont décernés chaque année.

Source : <http://skoll.org/about/skoll-awards/>



SOCIAL ENTREPRENEUR AWARDS

LANCÉ EN 2001

Global

Objectif : encourager l'innovation sociale dans le monde entier, via les fondateurs ou PDG d'une organisation à but lucratif, hybride ou non lucratif ayant pour mission explicite de résoudre un problème social ou environnemental au profit de la société en général, en mettant l'accent sur les populations à faible revenu, marginalisées ou vulnérables.

Activités mises en œuvre : il s'agit d'un concours dans lequel les lauréats participent à un programme structuré de trois ans pour les aider à mettre à l'échelle leur solution afin d'atteindre

des millions de personnes dans le monde. Le programme triennal permet :

- L'accès à un réseau très influent dans le monde, avec des partenaires clés lors des sommets du Forum Économique Mondial,
- L'exposition médiatique mondiale,
- Un renforcement des capacités en leadership des lauréats en consolidant leurs stratégies organisationnelles et commerciales grâce à des programmes de formation,
- Un soutien communautaire, en créant des espaces de réflexion et de mentorat entre pairs.

Source :

<https://weforum.ent.box.com/v/SchwabAwardsCriteria2020>

<https://www.schwabfound.org/what-is-the-impact>



GLOBAL SOCIAL ENTREPRENEURSHIP PROGRAM

ANNUEL

Global

120 000 \$ (Azure cloud) et
1000 \$/MOIS (GitHub) par lauréat

Objectif : aider les entrepreneurs sociaux à créer et à développer leur start-up, grâce à la technologie.

Activités mises en œuvre : les entreprises qui participent au programme ont accès aux technologies Microsoft Cloud gratuitement, ainsi

qu'à un soutien technique et à un mentorat. Ce programme aide les start-ups à commercialiser et à vendre des solutions via la mise en relation avec de grandes organisations commerciales, des ONG et des organismes publics.

Source : <https://startups.microsoft.com/fr-fr/social-entrepreneurship/>



THE ROCKEFELLER FOUNDATION - ACUMEN STUDENT SOCIAL INNOVATION CHALLENGE

ANNUEL

Global

200 000 \$ (20 000 \$
par équipe gagnante)

Objectif : donner aux étudiants novateurs les moyens de résoudre les problèmes liés à la pauvreté grâce à une plateforme de défis mondiaux.

Activités mises en œuvre : via une compétition virtuelle, des équipes d'étudiants du monde entier se réunissent pour explorer des domaines d'opportunité, développer des idées et faire des demandes de financement et de mentorat.

Source : <https://ra.acumenacademy.org/>



AMERICAN EXPRESS LEADERSHIP ACADEMY EMERGING INNOVATORS BOOTCAMPS

LANCÉ EN 2013

Global

Objectif : développer les compétences personnelles, commerciales et de leadership des nouveaux dirigeants d'organisations à but non lucratif et des entrepreneurs sociaux.

Activités mises en œuvre : les Bootcamps, qui se déroulent sur des périodes de deux à trois jours, consistent en une formation intensive pour plus de 100 entrepreneurs sociaux en devenir. Ils

reçoivent des conseils d'experts et un soutien de leurs pairs pour être un leader fort. Les diplômés font partie du réseau de plus de 2 000 membres de l'American Express Leadership Academy Alumni Network. Depuis 2013, les bootcamps ont soutenu un total de 534 entrepreneurs au Mexique, au Canada, en Europe, aux États-Unis et dans toute l'Afrique.

Source : <https://about.americanexpress.com/we-develop-leaders>
<http://www.info-scholarship.com/2019/06/the-american-express-leadership-academy.html>



NESTLÉ CREATING SHARED VALUE (CSV) PRICE

LANCÉ EN 2010

Global

400 000 CHF

Objectif : soutenir les entrepreneurs sociaux dans les domaines de la nutrition, de l'eau ou du développement rural.

Activités mises en œuvre : le programme contribue à rendre les projets commercialement viables en investissant des ressources financières et techniques. En 2018, en partenariat avec Ashoka et la Coopération Suisse au Développement,

ils ont créé le Social Investment Accelerator, qui travaille avec certains des participants de la compétition pour développer leurs idées avec l'aide de mentors et les prépare à un pitch avec des investisseurs. En 2018, l'accélérateur a mis en relation 12 entrepreneurs sociaux en Afrique avec 36 mentors de programme, dont 20 de Nestlé.

Source : <https://www.nestle.com/csv/what-is-csv/nestleprize>



THE GLOBAL AMBASSADORS PROGRAM

LANCÉ EN 2012

Global

Objectif : accélérer le leadership des femmes et leur autonomisation économique dans le monde entier, en répondant aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise privée, leur entreprise sociale ou leur association.

Activités mises en œuvre : le programme met en relation des femmes chefs d'entreprise ou entrepreneurs (mentees) avec des femmes

cadres établies (ambassadrices) pour du mentorat d'une semaine dans des villes du monde entier. Les participantes sont des femmes dirigeantes en pleine ascension qui relèvent les défis économiques et sont les moteurs du changement dans leur pays. Elles sont jumelées à des ambassadrices pour le mentorat, la formation et le renforcement des compétences.

Source : <https://www.global-ambassadors.org/>



THE HULT PRIZE

LANCÉ EN 2010

Global

1 Million \$

Objectif : permettre aux jeunes de résoudre les problèmes les plus difficiles du monde en leur donnant les moyens de gagner de l'argent, de faire le bien et d'améliorer la vie de millions de personnes grâce à la création d'entreprises à but lucratif et à impact positif.

Activités mises en œuvre : plusieurs

programmes visent à éduquer, mettre en compétition, accélérer, mettre à l'échelle et connecter les jeunes qui désirent solutionner les plus grands défis du monde. Ce prix touche chaque année plus de 250 000 étudiants pour créer une entreprise sociale.

Source : <http://www.hultprize.org/why-hp-2/>



SOCIAL ENTERPRISE WORLD FORUM(SEWF)

LANCÉ EN 2008

Global

Objectif : créer une nouvelle économie d'impact mondial.

Activités mises en œuvre : le forum vise à influencer le développement économique via une communication médiatique et un plaidoyer

pour les entreprises sociales ; il construit des ressources accessibles à ces entreprises et renforce leurs capacités, pour faire grandir le mouvement des entreprises sociales et leur mise en réseau.

Source : <https://sewfonline.com/>



PRIX ENTREPRENEURIAT SOCIAL

LANCÉ EN 2009

50 000 €

LES PAYS en développement DANS 4 CONTINENTS

Objectif : soutenir les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. Ces initiatives, souvent génératrices d'emplois, ont un impact positif sur le plan social, en particulier envers les populations

pauvres ou fragilisées d'une zone (péri) urbaine. Activités mises en œuvre : la fondation décerne le prix à un projet lauréat chaque année depuis 2009. Les candidats sont sélectionnés sur la base de critères tels que le caractère innovant, la contribution à la réalisation des ODD, l'avancement et la répliquabilité du projet.

Source : <https://www.prix-initiatives.com/le-prix/prix-decernes.htm>

<https://www.suez.com/fr/actualites/communiqués-de-presse/institut-de-france-et-fondation-suez-lancent-un-appel-a-projets-open-innovation-accompagner-pays-en-developpement>



THE CHANGEMAKERS INNOVATION CHALLENGE

LANCÉ EN 2016

Afrique

Objectif : soutenir les organisations à but non lucratif et les entreprises sociales d'Afrique qui utilisent divers outils technologiques pour créer des solutions sociales innovantes.

Activités mises en œuvre : soutien technique et financier des organisations pour leur permettre

d'accroître leur impact au sein de la communauté dans laquelle ils travaillent et au-delà. Les quatre premiers finalistes bénéficient d'un soutien financier pour la mise à l'échelle des solutions au sein de différentes communautés.

Source : <http://changemakers.actrustfoundation.org/>



AFRICA NETPRENEUR PRIZE INITIATIVE (ANPI)

2017-2027

100 MILLIONS \$

Afrique

Objectif : le prix vise à soutenir et à inspirer la prochaine génération d'entrepreneurs qui construisent une économie plus durable et plus inclusive pour l'avenir.

Activités mises en œuvre : chaque année, 10 finalistes sont sélectionnés pour participer à un

concours de pitch final qui sera diffusé sur tout le continent africain. Ces derniers ont accès à la communauté Netpreneur des chefs d'entreprise africains afin de tirer parti de l'expertise, des meilleures pratiques et des ressources partagées par la communauté.

Source : <https://africabusinessheroes.org/fr/summit/2020/overview>



LE PRIX ROI BAUDOIN POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

LANCÉ EN 1990

200 000 €

Afrique

Objectif : attirer l'attention du public sur des réussites, des histoires positives par des Africains pour les Africains, qui peuvent inspirer en Afrique et ailleurs dans le monde.

Activités mises en œuvre : le prix récompense les initiatives innovantes d'Africains ayant une vision à long terme et ayant fait leurs preuves dans l'amélioration de la qualité de vie des

populations locales. Le Comité de sélection est particulièrement attentif aux initiatives qui sont exemplaires dans leur domaine, qui ont le potentiel d'être reproduites, qui offrent aux populations locales la possibilité de prendre en main leur propre développement et, plus récemment, qui considèrent que l'entrepreneuriat et le leadership local sont les clés d'un changement durable.

Source : <https://www.africa-kbf.org/en/prize>
<https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170620ND>



COLABS

LANCÉ EN 2017

Afrique, ASIE du Sud et Amérique Latine

Entre **50 000**
et **250 000 \$**

Objectif : offrir une éducation permettant à 100 millions de femmes dans le monde de mener une vie meilleure d'ici 2036, en misant sur les entrepreneurs et les solutions basées sur le marché.

Activités mises en œuvre : via un portefeuille

d'investissement à impact, la fondation basée à Atlanta a consacré depuis 10 ans 160 millions de dollars à des entreprises sociales de microfinance et d'éducation, principalement en Asie du Sud, en Afrique et en Amérique latine.

Source : <https://gmccolabs.com/>
<http://graymatterscap.com/colabs/>



TONY ELUMELU ENTREPRENEURSHIP PROGRAMME (TEEP)

LANCÉ EN 2014

Afrique

100 MILLIONS \$

Objectif : autonomiser les femmes et les hommes du continent africain, en catalysant la croissance économique, en favorisant l'éradication de la pauvreté et en assurant la création d'emplois.

Activités mises en œuvre : le programme se compose de formations, de présentations de plans d'affaires et de l'incubation des jeunes entrepreneurs.

Source : <https://www.tonyelumelufoundation.org/about-us/#mission-vision>
<https://startupsalgeriennes.wordpress.com/2016/01/15/lancement-des-inscriptions-au-programme-dentrepreneuriat-teep/>

DeutschePostDHL
Group, AkzoNobel,
Siegwerk, Johnson
& Johnson Corporate
Citizenship
Trust, Allianz SE,
Thyssenkrupp

YOUTHCAN!

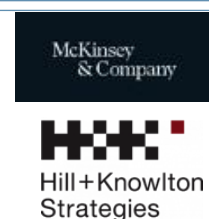
LANCÉ EN 2019

25 PAYS dont Afrique du Sud, Bénin, Nigéria, Rwanda, Ouganda, Maroc

Objectif : soutenir les jeunes, surtout les plus vulnérables, dans leur transition entre l'école et la vie d'adulte afin d'améliorer leur employabilité et mobiliser les partenaires de SOS Villages d'Enfants.

Activités mises en œuvre : le projet est fondé sur trois piliers à savoir le coaching, la formation et la pratique.

Source : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=25521&fbclid=IwAR1BNwgTzi0K-2pUX1jky01FMWLxL5eaLiGnmZC7Pn0 EAZJLoF3K1xDOY>



ASHOKA SAHEL

CRÉÉ EN 1992

Bénin, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, GUINEE-BISSAU, Gambie, Togo

Objectif : Ashoka vise à accélérer les idées et initiatives ayant un impact sociétal positif. Sa mission est de :

- Détecter les entrepreneurs sociaux dont les innovations répondent aux enjeux de société dans tous les domaines (santé, environnement, éducation, etc.), et les accompagner dans leur développement ;
- Connecter des acteurs de différents horizons, issus de la société civile comme des secteurs publics ou privés, pour accélérer l'émergence de nouveaux modèles en faveur de l'intérêt général.

Activités mises en œuvre :

- Ashoka Venture & Fellowship : le programme offre un soutien stratégique financier et non financier aux entrepreneurs sélectionnés par Ashoka (fellow). Il se concentre sur l'exploitation de leur réseau de pairs et de

sympathisants, sur le perfectionnement dans des domaines clés tels que le changement des systèmes, la durabilité financière et personnelle, et sur l'offre d'opportunités stratégiques aux fellows tout au long de leur carrière et de leurs étapes de développement (soutien non financier non limité dans le temps).

- Empathy - Ashoka et lettera27 : l'empathie est considérée comme l'une des compétences les plus importantes pour devenir acteur du changement dans l'éducation ; il est l'axe central du cycle de vie de l'innovation, du changement et de la résolution des problèmes systémiques sociaux.
- Framework Change : au niveau universitaire, AshokaSahel travaille afin de transformer les années de jeunesse et donner la possibilité à chaque jeune d'être un acteur de changement.

Sources : <https://www.ashoka.org/en/country/senegal>
<http://sahel.ashoka.org/>



YOUNG AFRICAN LEADERS INITIATIVE (YALI)

LANCÉ EN 2016

Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée BISSAU, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo

Objectif : soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité sur le continent africain.

Activités mises en œuvre : il s'agit de deux types de formations données par le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) : la

formation hybride et la formation à distance. La formation hybride se déroule sur 5 semaines : 2 semaines de formation en ligne suivi de 3 semaines de formation en présentiel à Dakar. La formation à distance se déroule sur 8 semaines entièrement en ligne. Les candidats peuvent suivre la formation en business et entrepreneuriat, en leadership civique ou en gestion publique.

Sources :

<http://www.yaliafriquedelouest.org/>



POWER AFRICA

ANNUEL

Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée BISSAU, Guinée Equatoriale, Maurice, MADAGASCAR, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, SEYCHELLES, Tchad, Togo

Objectif : soutenir les jeunes femmes œuvrant dans l'écosystème de l'énergie en Afrique et qui veulent se perfectionner et faire décoller leur carrière. Power Africa est une initiative du Gouvernement des États-Unis pilotée par l'USAID qui vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici 2030.

Activités mises en œuvre : le programme encourage et soutient la participation des jeunes femmes issues du milieu rural, en situation de handicap, économiquement défavorisées ou issues d'autres minorités. La formation dispensée durant le programme met l'accent sur les compétences de base en leadership ainsi que sur l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie.

Sources :

<http://www.yaliafriquedelouest.org/faq/powerafrica.php>

<https://www.usaid.gov/powerafrica>



DÉVELOPPEMENT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DE L'ENTREPRENEURIAT AU BÉNIN

LANCÉ EN 2012

Bénin

1,4 million €
(prêt en 2018)

Objectif : développement de la finance inclusive auprès des populations rurales du pays afin de les aider au démarrage d'une activité et contribuer à l'économie du Bénin.

Activités mises en œuvre : en offrant des produits d'épargne, de crédit ou d'assurance adaptés aux populations défavorisées, le RENACA et l'ACFB sont des institutions de microfinance appuyées par la fondation et qui présentent une alternative aux banques traditionnelles et promeuvent une finance plus inclusive et durable. Elles contribuent

à la création et à la formalisation des activités économiques de 3 500 emprunteurs et déposants ruraux. En 2018, la Fondation a accordé un prêt en monnaie locale équivalent à 1,4 million d'euros à un nouveau partenaire, PEBCo Bethesda, dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des populations en proposant des services financiers et non financiers de qualité. L'institution offre des prêts de groupe et individuels et compte environ 95 000 emprunteurs actifs dont 64% de femmes et 33% en zone rurale.

Sources :

<http://gca-foundation.org/actualites/La-Fondation-Grameen-Credit-Agricole-oeuvre-pour-une-finance-inclusive-en-Afrique>

<https://www.findevgateway.org/fr/announcement/la-fondation-grameen-cr%C3%A9dit-agricole-%C5%93uvre-pour-une-finance-inclusive-en-afrique>



ASSOCIATION TERRES ROUGES

2017 - 2018

Bénin

25 000€

Objectif : aider les populations les plus vulnérables, particulièrement les jeunes et enfants de rue.

Activités mises en œuvre : via Terres Rouges, le projet octroie une formation professionnelle à 35 jeunes (filles et garçons de 14 à 18 ans) et

les aide à s'autonomiser après leur formation, dans différentes branches professionnelles, tel que la boulangerie. Pour cet exemple, environ 150 jeunes sont formés à la boulangerie chaque année.

Sources :

<https://fondation.airfrance.com/fr/tous-les-projets> (colonne de droite, n°42)



GOTEACH

LANCÉ EN 2018

Bénin

Objectif : déjà disponible dans plus de 50 pays dans le monde, le programme a pour but d'aider les jeunes appuyés par SOS Villages d'enfants à effectuer la transition entre le monde de l'éducation et le monde professionnel.

Activités mises en œuvre : il s'agit d'un tutoring

des jeunes enfants et jeunes défavorisés afin d'améliorer leur niveau d'éducation ainsi que leur employabilité. Il s'agit également de permettre à ces jeunes de découvrir les voies et les moyens pour favoriser leur accès à l'emploi.

Sources :

<https://www.logistics.dhl/bj-fr/home/nous-connaître/responsabilite-de-entreprise/goteach.html>

<https://levenementprecis.com/2018/03/29/insertion-professionnelle-et-autonomisation-des-jeunes-dhl-benin-et-sos-village-denfants-s'accordent-pour-le-programme-go-teach/>



YOUTH EMPOWERMENT

2012 - 2015

Bénin

125 000 €

Objectif : offrir aux jeunes une formation professionnelle adaptée au marché du travail.

Activités mises en œuvre : chaque année, l'association Dedras veut former 385 jeunes dans les domaines de la métallurgie, de la construction, de l'automobile, de la couture

et de l'agriculture. Les cours comprennent un apprentissage et un encadrement, et le centre de formation professionnelle dispose d'un centre de service Job & Business pour l'apprentissage et la médiation du marché du travail.

Sources : http://www.turingfoundation.org/ctry_benin_uk.html#dedras14



ELEVAGE DE CHÈVRES DANS UN SYSTÈME D'AGRICULTURE INTÉGRÉE ET DURABLE A KPOMASSÉ

LANCÉ EN 2019

Bénin

Objectif : permettre aux femmes de pérenniser et de diversifier leurs sources de revenus, mais aussi de garantir leur autonomisation financière et la reconnaissance de leurs responsabilités au sein de leur communauté.

Activités mises en œuvre : via le CRIPADD, le projet met en place un système d'agriculture intégrée associant l'élevage de chèvres et le

maraîchage agro-écologique pour 37 femmes des groupements de Hountoun, Houedjro et Kpago. Il sensibilise les habitants et les leaders communautaires de Kpomassé à l'agroécologie grâce à la réalisation d'un film et à l'organisation régulière de visites des sites de production pour la population de la région.

Sources :

<https://www.fondation-raja-marcovici.com/projet/elevage-de-chevre-dans-un-systeme-dagriculture-integree-et-durable-a-kpomasse-lieu-benin.html>



ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES D'AGONLIN

2012 - 2015

Bénin

Objectif : accompagner la professionnalisation et l'autonomisation économique des femmes dans la région de Zou.

Activités mises en œuvre : l'Association Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES) appuie la structuration des femmes d'Agonlin en coopératives. Des actions d'alphabétisation et de formation ont été menées

permettant le renforcement des capacités de ces femmes, au départ illettrées à 90%. Par conséquent, on peut désormais observer un développement de l'économie et l'emploi rural. De plus, les revenus des femmes ont été améliorés, leurs 350 emplois ont été sécurisés, et le produit du terroir a été sauvé et valorisé.

Sources :

Rapport d'activités Fondation RAJA 2006 - 2016, p. 45

<https://www.fondation-raja-marcovici.com/wp-content/uploads/2016/12/ra-10ans-2006-2016.pdf>



AUTONOMIE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU BÉNIN

SOUTENU EN 2019

Bénin

Objectif : création d'une ferme d'insertion éco-responsable pour accompagner une meilleure insertion dans la vie sociale et économique des femmes victimes de violences.

Activités mises en œuvre : via l'ONG Rescue and Hope et divers projets, la fondation équipe les femmes avec des outils de travail performants pour la transformation agricole. Les activités

consistent par exemple à faire de la farine à partir du manioc, de l'huile à partir de la noix de palme, etc. Elles réalisent également des produits cosmétiques : savons, shampoings, pommades, etc. Les produits obtenus sont ensuite vendus dans les villes aux alentours. Plus de 1 000 femmes et leurs familles bénéficient du projet soit environ 6 000 personnes.

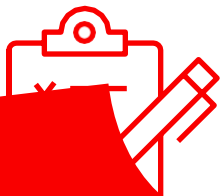
Sources :

<https://www.fondationairliquide.com/autonomie-femmes-victimes-violences-au-benin>

<https://www.fondationairliquide.com/micro-entrepreneuriat-au-feminin-au-benin>



IDENTITE DES ENTREPRISES SOCIALES & INCLUSIVES





ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES AU BÉNIN

1. DÉFINITIONS NATIONALES

1.1 LES DEFINITIONS du haut : la contribution DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ou de la SOCIETE civile

D'après nos recherches, il n'existe à ce jour, pas de définition formelle et publiée de l'entrepreneuriat social, l'entrepreneuriat inclusif ou l'économie sociale et solidaire émanant du gouvernement béninois. Toutefois, à la suite de nos échanges avec les acteurs publics du pays, et en particulier le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, il apparaît que la définition proposée par la « Task Force inter-agence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Economie Sociale et Solidaire (UNTFSSSE) » soit conforme à la vision béninoise.

Pour l'UNTFSSSE « l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) produit des biens et des services par un large éventail d'organisations et d'entreprises ayant des objectifs sociaux et souvent environnementaux explicites et guidés par des principes et des pratiques de coopération, de solidarité, d'éthique et d'autogestion démocratique. Le domaine de l'ESS comprend notamment les coopératives, les sociétés d'intérêt mutuel, les associations, les fondations et entreprises sociales, les groupes d'entraide, les organisations communautaires, les associations d'employés du secteur informel, les ONG qui offrent leurs services et les mécanismes de financement solidaire »¹.

Précisons que dans le cadre de l'UNTFSSSE,

tous les critères de l'entreprise sociale sont repris : projet économique/entrepreneurial, finalité sociale/environnementale, gouvernance démocratique/participative, lucrativité limitée.

Par ailleurs, une entreprise qui inclut des populations vulnérables au sein de sa chaîne de valeur est assimilée à une entreprise sociale. Il n'y a pas de définition particulière de l'entreprise inclusive indépendamment des critères de l'entreprisesociale dupointdevuedel'UNTFSSSE. Toutefois, les termes d'inclusion sociale et économique des populations à faible revenu sont utilisés dans les documents, politiques et plans de développement du pays (DSRP I et II ; Plan National de Développement 2018-2025).

D'autre part, la société civile et les organismes internationaux intervenant au Bénin disposent de définitions spécifiques à leurs structures qu'elles appliquent dans le pays.

Le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement du Royaume de Belgique, par exemple, dans le cadre de sa coopération avec le Bénin² au sein du Projet « Entreprenariat Inclusif et durable dans le Secteur Agricole au Bénin » considère que : « L'économie sociale ou économie sociale et solidaire (ESS) est la branche de l'économie regroupant les organisations privées (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale »³. Ici, la définition se distingue de celle retenue pour notre étude en ce qu'elle ne définit pas de finalité sociale (priorité de la mission sociale) mais

¹Task Force inter-agence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Economie Sociale et Solidaire – UNTFSSSE, V. <http://unsse.org/>

²La coopération entre le Bénin et la Belgique est axée sur la promotion sociale, appui au secteur agricole. -

³ Ibid.

une « conciliation de l'activité économique et de l'équité sociale ». De plus, aucun critère n'a été posé.

Dans le même temps, le Projet « Entrepreneuriat Inclusif et durable dans le Secteur Agricole au Bénin » valide que « l'entrepreneuriat inclusif est un outil qui profite aux populations à faible revenu et favorise l'intégration des groupes de populations pauvres en tant que client, producteur ou encore employé⁴ ». Dans cette définition, il n'est pas précisé si ces acteurs doivent être intégrés à titre principal mais qu'ils sont intégrés dans l'activité principale de l'entreprise (dans sa chaîne de valeur). La question de la priorité donnée à ces populations dans la chaîne de valeur n'est pas réglée mais elles doivent tout de même être intégrées dans l'activité principale de l'entreprise, ce qui distingue ces pratiques des programmes privés ponctuels mis en œuvre par les entreprises classiques, et des activités accessoires (« Inclusive Business Activities » définies par le G20 dans l'Inclusive Business Framework en 2015).

C'est donc un premier pas vers la consécration de l'entreprise inclusive telle que définie par le MOUVES au sein du concept d'entreprise à impact. Il est d'ailleurs tout à fait envisageable de proposer une définition convergente de l'entreprise sociale et inclusive au Bénin. En effet, au cours de nos échanges avec les acteurs publics en charge du secteur, nous avons soumis la notion d'entreprise à impact, qui semble être en ligne directe avec la vision béninoise du secteur et les priorités de développement du PND (2018-2025).

Pour rappel, la notion d'entreprise à impact est plus large que la simple réunion de l'entreprise sociale et l'entreprise inclusive puisqu'elle se définit comme une entreprise dotée d'une mission sociale/environnementale prioritaire,

par l'objet et l'activité. Définie par l'objet, la mission prioritaire est inscrite dans les statuts de la société à titre principal (définition a priori de la mission) ; définie par l'activité, la mission prioritaire signifie que la viabilité commerciale de l'entreprise dépend majoritairement des activités sociales/environnementales, qui s'identifient ainsi à une mission (définition a posteriori de la mission à partir de ses activités ou son modèle d'affaire). La définition par l'objet doit s'accompagner de la mise en place de mesure d'impacts pour s'assurer de l'effectivité de la priorité de la mission au sein de l'activité.

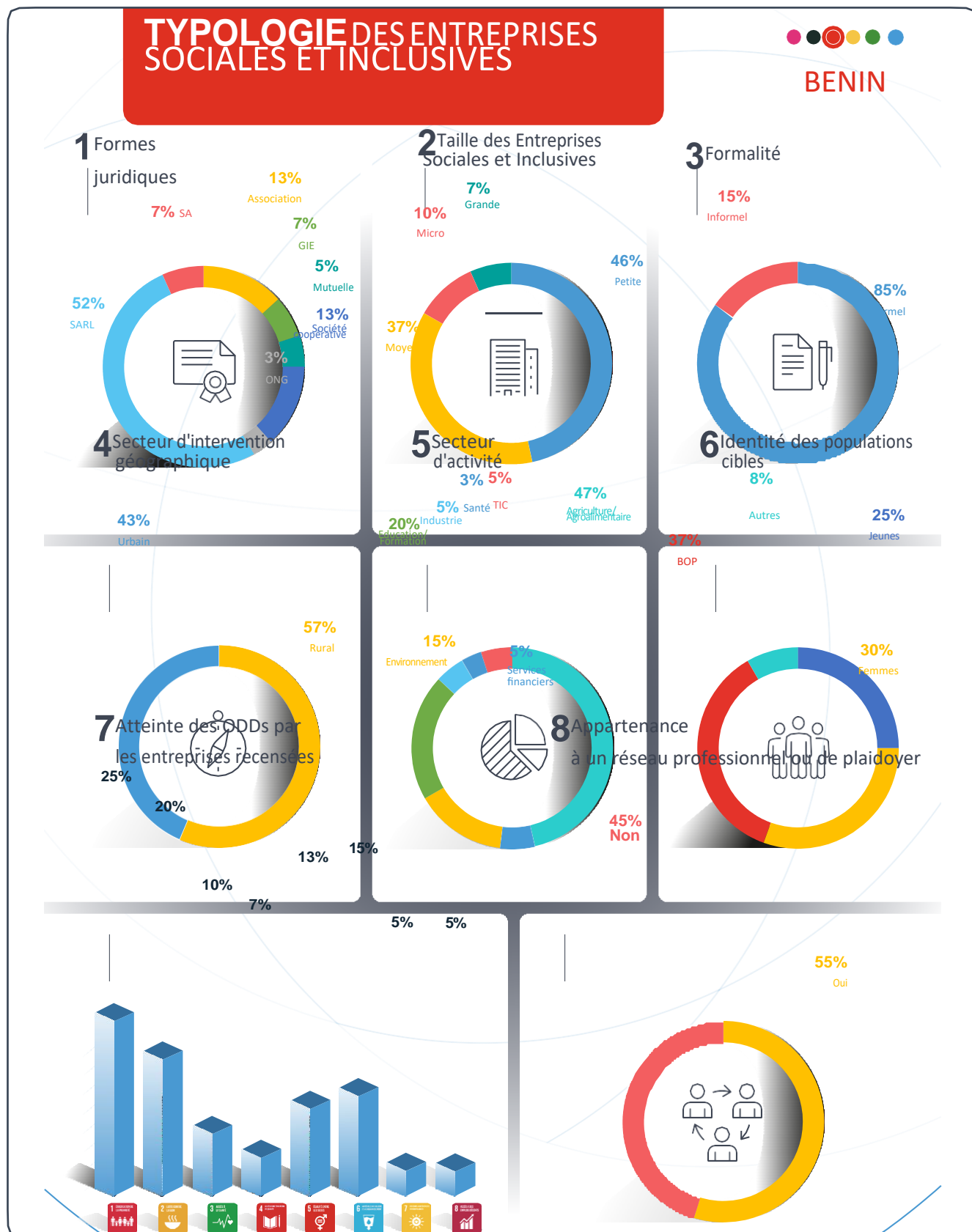
Les entreprises inclusives au sens de notre objet d'étude sont des entreprises à impact, circonscrites à la mission prioritaire d'intégration des BoP et populations vulnérables.

1.2 LES DEFINITIONS du terrain : une ENTREPRISE SOCIALE et INCLUSIVE au Bénin face aux critères de l'ENTREPRISE SOCIALE



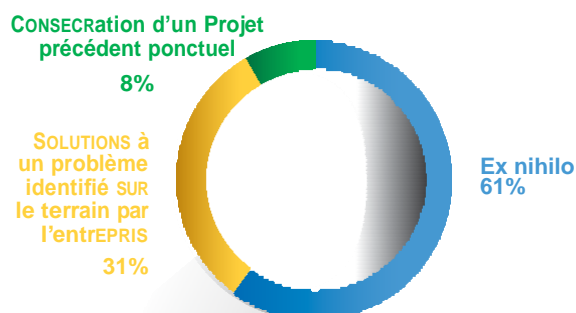
⁴Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique, Entrepreneuriat Inclusif et Durable dans le Secteur Agricole au Bénin, 2018, p. 22-25.

2. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES



3. PROFIL DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

3.1 Profil DES entrepreneurs



La majorité des entrepreneurs sociaux sondés ont créé leur entreprise ex nihilo et pour 31% d'entre eux, c'est dans l'optique d'apporter une solution à un problème identifié sur le terrain. Ce sont pour la plupart des entrepreneurs individuels et sont eux-mêmes les fondateurs des entreprises cibles. Parmi ces dirigeants, les hommes sont majoritaires et leur âge varie entre 35 et 44 ans. La grande majorité d'entre eux sont de nationalité béninoise et ont un niveau de formation de l'enseignement secondaire et supérieur.

3.2 Activité / Innovation

⌚ Défis sociaux pris en charge par les entreprises

La majorité des entreprises interviewées au Bénin estiment que leur modèle d'affaire répond aux défis sociaux suivants :

- Accès à une formation de qualité ;
- Autonomie économique des femmes ;
- Inclusion des personnes vulnérables ;
- Protection de l'environnement, assainissement des villes ;
- Accès des populations vulnérables aux services sociaux de base, amélioration du pouvoir d'achat des BoP.

⌚ Place de l'innovation

La majorité des entreprises de notre échantillon estime avoir mis sur le marché des produits et services innovants, notamment :

- Café RSE ;
- Coque de noix de palme comme matière première pour les cimenteries ;
- Collecte de l'épargne par voie digitale ;
- Construction de logements sociaux ;
- Kits d'énergie solaire ;
- Fabrication des couveuses automatiques ;
- Jus d'ananas bio sans additif ;
- Facilitation du parcours médical par le digital.

Tous ces services innovants favorisent l'accès des personnes à faibles revenus à la santé, à une alimentation saine, à l'information et à la formation, aux biens et à la technologie, à un environnement sain, etc.

3.3 Finalité Sociale/Sociétale/ Environnementale

⌚ Priorité

La grande majorité des entreprises de notre échantillon (93%) estiment avoir des finalités sociales et ou environnementales. En effet, la majorité des entreprises sondées proposent des services qui répondent aux besoins sociaux ci-après : réponse à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits ; inclusion des BoP et ou des populations vulnérables ; réponse à l'intérêt général ; épanouissement et émancipation des personnes ; protection de l'environnement. Ces différentes actions des entreprises sociales et inclusives contribuent à l'inclusion sociale et économique des personnes à faibles revenus, à la protection de l'environnement et au bien-être des populations.

⌚ Pérennité

Pour la majorité (60%) des entreprises, cette mission est formellement inscrite dans un document.

Cette inscription se fait :

- En dehors des statuts pour 60% des répondants (règlement intérieur, etc.)
- Dans les statuts pour 46,7% des répondants
- Dans une charte pour seulement 6,7% des répondants

Ces documents ont des portées juridiques différentes et inégales, mais le fait que presque la moitié des entreprises aient choisi d'inscrire

la mission sociale dans les statuts traduit un engagement fort de mettre au cœur de leurs activités une mission à impact social et/ou environnemental. Cela confère à la mission une contrainte juridique.

Ces entreprises disposent de règles formelles qui garantissent la pérennité de leur mission sociale : clause d'encadrement des activités de l'entreprise, clause statutaire de l'entreprise précisant la poursuite des objectifs sociaux en cas de cession des actifs et passifs de l'entreprise, pacte d'actionnaires, code d'éthique et de déontologie.

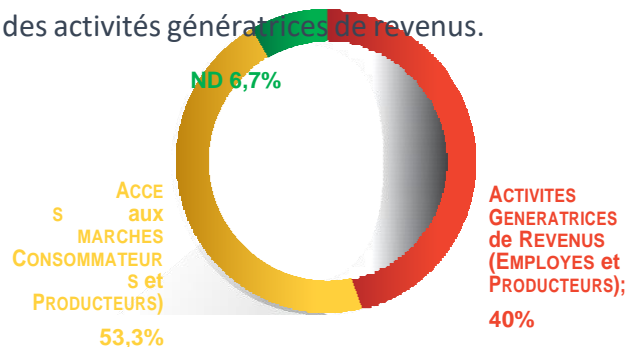
⊗ **Modèle d'inclusion**

La majorité des entreprises estime avoir comme cibles dans le cadre de l'inclusion des populations vulnérables et personnes à faible revenu (BoP), les femmes, les jeunes, les personnes âgées.

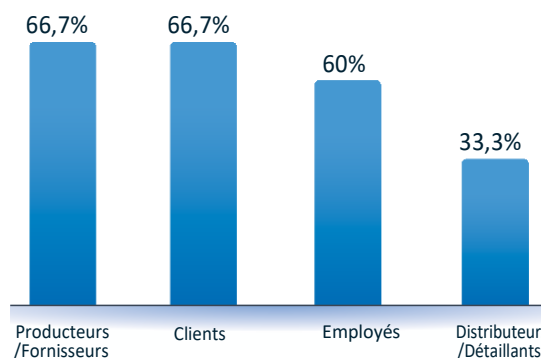
Moins de 30% des entreprises de notre échantillon incluent les personnes en situation de handicap dans leurs modèles d'affaires. Il ressort de ce constat que les modèles d'affaires spécifiques des entreprises sociales et inclusives sont prioritairement orientés vers les jeunes, les BoP, les femmes et les personnes âgées.

La majorité des entreprises de notre échantillon (53,3%) ont comme stratégie d'inclusion des populations cibles l'accès aux marchés. Par ailleurs, ces entreprises incluent ces populations en tant qu'employés et producteurs en leur offrant

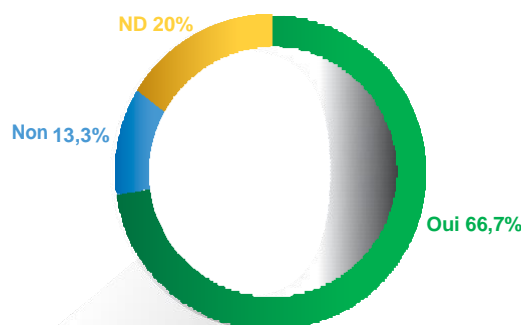
des activités génératrices de revenus.



Cette inclusion des populations cibles se fait pour la plupart et dans l'ordre, en tant que clients, producteurs/fournisseurs, employés et distributeurs/détaillants afin de leur permettre soit d'avoir facilement accès au marché, soit de générer des revenus à travers des activités.



LA VIABILITÉ COMMERCIALE DÉPEND-ELLE DE L'ACTIVITÉ SOCIALE/INCLUSIVE ?



Enfin, pour 67% des entreprises environ, la viabilité commerciale dépend de l'activité d'inclusion des populations cibles. Ce critère essentiel de qualification de l'entreprise inclusive

dans le cadre de notre diagnostic est donc rempli par 67% des entreprises interviewées, ce qui signifie que la part des entreprises répondant strictement à la définition de l'entreprise inclusive est largement majoritaire.

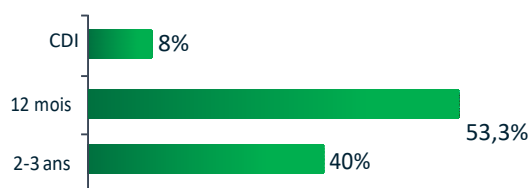
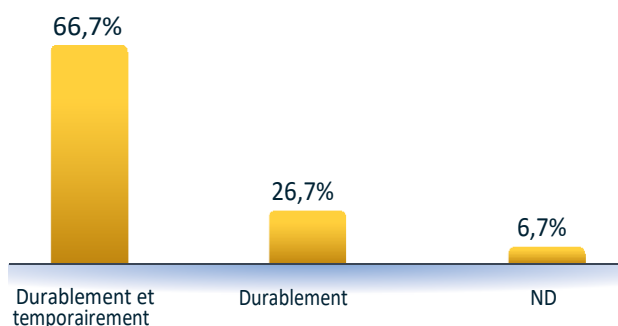
⊗ Réplicabilité du modèle d'inclusion

La majorité des entreprises de notre échantillon estime que leur modèle d'affaires est adapté aux besoins spécifiques des BoP et à ceux des populations vulnérables dans les zones d'implantations de leurs activités. Aussi, bien que leur modèle d'affaires qui inclut les BoP soit spécifique au secteur d'activité dans lequel elles interviennent, la majorité de ces entreprises estiment que celui-ci est répliquable. Le fait que les modèles d'affaires de la majorité des entreprises soient répliquables traduit un potentiel de pérennité de leurs missions sociales.

⊗ Qualité, durabilité & pérennité de l'inclusion

Pour la majorité des entreprises de notre échantillon (93,3%) leurs modalités d'inclusion des populations vulnérables sont formelles. En effet, les entreprises de notre échantillon estiment avoir comme garanties d'inclusion des populations vulnérables des contrats écrits, des mécanismes de suivi-évaluation, notamment les manuels de procédures mises en œuvre avec suivis réguliers, etc.

De plus, elles intègrent à la fois durablement et temporairement les cibles. Cependant, seulement 26,7% les intègrent durablement.



En termes de revenus, moins de la moitié des entreprises (46,7%) fournissent aux populations cibles des revenus supérieurs aux taux du marché. Il ressort de ce constat qu'une partie importante des entreprises de notre échantillon contribuent à une solution systémique à la pauvreté.

Enfin, 67% d'entre elles apportent des biens et services supplémentaires aux populations cibles en plus des revenus qu'elles mettent à leurs dispositions. Par ces actions, celles-ci contribuent à la fois à l'inclusion économique et sociale des groupes cibles. Il s'agit entre autres de formations à l'utilisation des produits et d'événements de sensibilisation à la citoyenneté.

3.4 Lucrativité

⊗ Pratique : les règles de limitation de la lucrativité

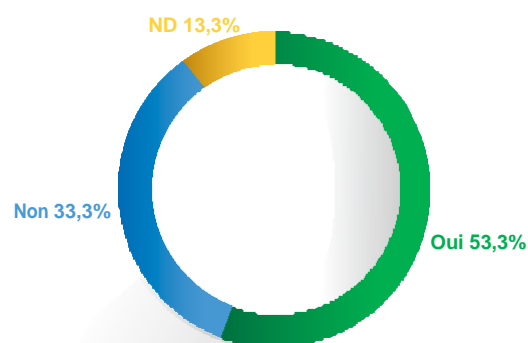
Les entreprises visitées sont à la fois à but lucratif, à but non lucratif, hybrides, et disposant de règles de limitation de lucrativité. En effet, elles disposent soit de règles d'encadrement des rémunérations des apports en fonds propres (réinvestissement dans la mission sociale de l'entreprise de 10 à 60% des bénéfices réalisés sur les fonds propres), soit de règles d'encadrement de l'échelle des salaires entre les dirigeants et les employés de l'entreprise (les salaires des dirigeants de l'entreprise ne sont pas plus de cinq (05) fois supérieurs au plus bas salaire d'un employé de l'entreprise).

40% des entreprises réinvestissent la totalité de leurs excédents dans la mission sociale de l'entreprise alors que plus de la moitié d'entre elles affirment les réinvestir partiellement.

EXCÉDENTS RÉINVESTIS EN TOTALITÉ DANS LA MISSION ?



EXCÉDENTS RÉINVESTIS AU MOINS PARTIELLEMENT DANS LA MISSION ?



La majorité des entreprises estiment réinvestir leurs excédents sous forme d'investissement et de fonds propres. Ces excédents seront destinés aux postes ci-après : achat de matériels et d'équipements, amélioration de la qualité des produits et des services de l'entreprise, renforcement de capacité des employés, versement de primes aux employés. Ces affectations sont réglementées par les statuts des entreprises et le système comptable OHADA. Notons que ces règles de limitation de la lucrativité sont prévues par les statuts et les chartes de la majorité des entreprises interviewées.

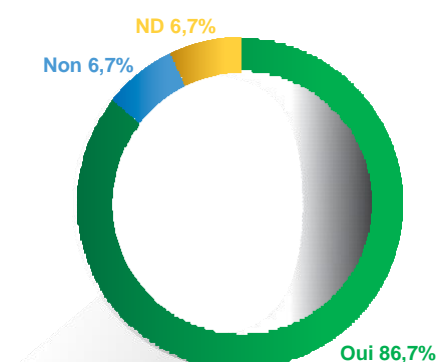
⊙ Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de limitation de la lucrativité ?

En majorité (80%), les entreprises sont disposées à adopter des politiques de limitation de la lucrativité si des mesures incitatives de l'Etat ou d'autres bailleurs étaient prévues à cet effet.

Comme mesures d'incitations, elles proposent des pistes : allègements fiscaux pour les entreprises sociales et inclusives, subventions pour les entreprises sociales et inclusives, accès aux marchés publics.

3.5 Gouvernance

⊙ Pratique : le partage de pouvoir

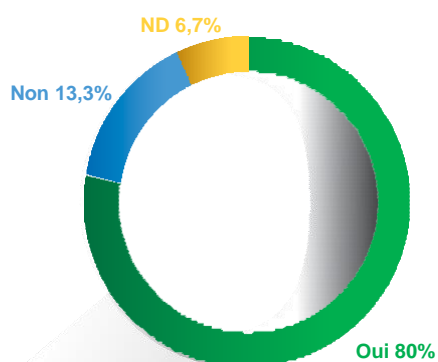


Environ 87% des entreprises disposent d'une politique de partage de pouvoir. Les mécanismes de partage de pouvoir au sein de ces entreprises sont mis en œuvre à travers des actions ci-après : limitation du mandat des instances dirigeantes, consensus dans la prise des décisions, implication des salariés dans les processus de décision. Ces différents mécanismes de partage de pouvoir sont prévus par des documents officiels, principalement dans les statuts des entreprises de notre échantillon.

⊙ Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de partage de pouvoir ?

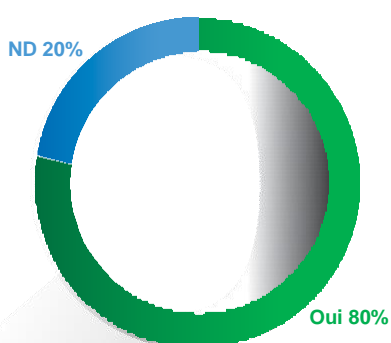
La majorité des entreprises (73%) déclarent qu'elles pourraient mettre en œuvre des politiques de partage de pouvoir supplémentaires si des mesures incitatives étaient proposées par l'Etat ou par les bailleurs de fonds. Les mesures que ces entreprises sont prêtes à mettre en œuvre sont par exemple: création de modules de formation pour la mise en place en leur sein des cadres de concertations entre les équipes dirigeantes et les syndicats ou les représentants des employés.

⊗ Pratique : le management horizontal



La grande majorité des entreprises interrogées (80%) pratiquent le management horizontal par le biais des mécanismes ci-après : délégation de pouvoir, organisation de réunions avec les personnels pour faciliter la circulation de l'information, recueil d'avis des employés dans la prise des décisions, prise en compte des propositions venant des employés, partage de connaissance avec les employés dans le cadre du réinvestissement des réserves de sa mission sociale, droit de vote pour les salariés dans le cadre de l'élection de leur manager.

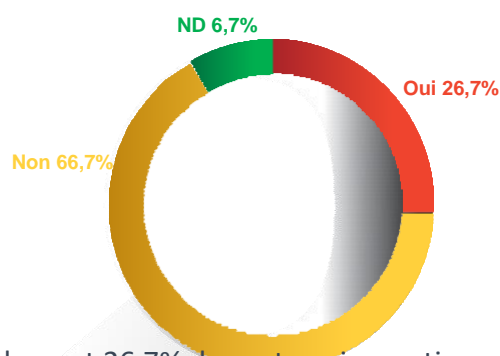
⊗ Pratique : la collaboration avec les acteurs locaux



La majorité des entreprises de notre échantillon (80%) collaborent avec les acteurs locaux sur les enjeux du territoire. Il s'agit de la mise en place des cadres de concertation, d'échanges, d'informations et de sensibilisation avec les responsables locaux et les groupes cibles des entreprises, notamment les municipalités, les administrations préfectorales, les services

sociaux de base déconcentrés et décentralisés, les chefs traditionnels, etc. Les sujets d'échanges dans ces cadres de concertation portent essentiellement sur la fiscalité des collectivités locales, l'assainissement et le développement local.

3.6 Partenariat avec une banque éthique



Seulement 26,7% des entreprises estiment avoir des partenariats avec les banques éthiques. Au nombre de ces banques éthiques, les entreprises sondées sont en collaboration avec ECOBANK, Diamond Bank et BOA Afrique. Très peu de banques commerciales implantées au Bénin offrent des financements spécifiques aux entreprises sociales et inclusives.

3.7 Politique éthique d'achat, d'approvisionnement et de partenariat

Les entreprises de notre échantillon estiment en majorité avoir de telles politiques. L'objectif de ces politiques éthiques est de renforcer l'impact social et environnemental des actions de ces entreprises, notamment en matière de réduction de la pollution, de respect des droits de l'Homme, etc.

3.8 Suivi de la performance SOCIALE

Les entreprises de notre échantillon déclarent qu'elles mesurent les impacts sociaux de leurs actions à travers plusieurs démarches méthodologiques :

- Rapports d'activités annuels ;
- Enquêtes quantitatives et qualitatives ;

- Décomptes portant sur le nombre d'emplois créés ;
- Décomptes portant sur le nombre de clients inclus dans les chaînes de valeur ;
- Décomptes portant sur le nombre de producteurs inclus dans les chaînes de valeur.

4. MODÈLE & ORGANISATION DE L'ENVIRONNEMENT

4.1 CARACTERISTIQUES

⊙ Formalisation des entreprises

Les entreprises sociales et inclusives interviewées au Bénin sont toutes formellement enregistrées. Elles soutiennent également en majorité (80%) qu'il existe de mesures réglementaires et des accompagnements institutionnels favorisant la formalisation des entreprises. Il s'agit de facilités administratives offertes aux entreprises informelles par le Guichet Unique pour la Formalisation des Entreprises et les actions de sensibilisation des entreprises informelles par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises sur des flexibilités fiscales.

⊙ Avantages et inconvénients des formes juridiques

Par rapport aux avantages liés à la forme juridique des entreprises, les responsables des entreprises visitées précisent que les entreprises individuelles sont exonérées d'impôts sur une période de 2 ans en début d'activité. Les microentreprises bénéficient de crédits d'impôts. Les sociétés anonymes à responsabilité limitée et les sociétés anonymes à responsabilité limitée unipersonnelle, bénéficient d'allègements fiscaux en début d'activité et en cas de procédures collectives, les biens professionnels sont dissociés des biens personnels de l'entrepreneur. Les sociétés en participation et les sociétés coopératives sont exonérées d'impôts sur les sociétés.

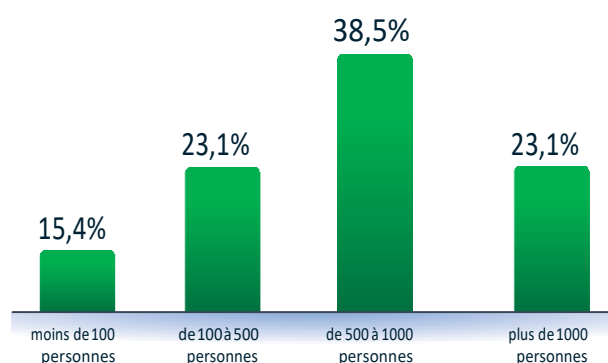
Pour les inconvénients, les dirigeants citent

l'absence de mesures légales spécifiques pour l'accompagnement des entreprises sociales et inclusives, l'absence d'allègements fiscaux liés à la mission des entreprises sociales et l'absence de subventions spécifiques de l'Etat pour les entreprises sociales. Ces patrons d'entreprises estiment qu'ils ont des difficultés à bénéficier des fonds de garanties pouvant leur faciliter l'accès aux financements.

⊙ Fiscalité

Seulement 39% des entreprises interviewées au Bénin affirment bénéficier de mesures d'imposition particulières du fait de leur forme juridique. Ils s'agit pour la plupart des coopératives et mutuelles. Ces mesures sont entre autres, l'exonération d'impôts sur les bénéfices, et d'autres taxes sur leurs activités et crédits. Toutefois, plus de la moitié (61%) déclarent ne bénéficier d'aucune mesure particulière. Selon la plupart de ces entreprises, la pression fiscale, l'absence des mesures d'impositions adaptées à la taille et à la mission sociale des entreprises sociales et inclusives, l'absence de mesures d'incitation fiscales à leur bénéfice ne facilitent pas leur croissance et contribuent au maintien de certaines d'entre elles dans le secteur informel.

⊙ Les bénéficiaires des actions des entreprises sociales



Environ 39% des entreprises estiment mener des actions bénéficiant à des groupes cibles dont le nombre varie entre 500 et 1000 personnes. Un

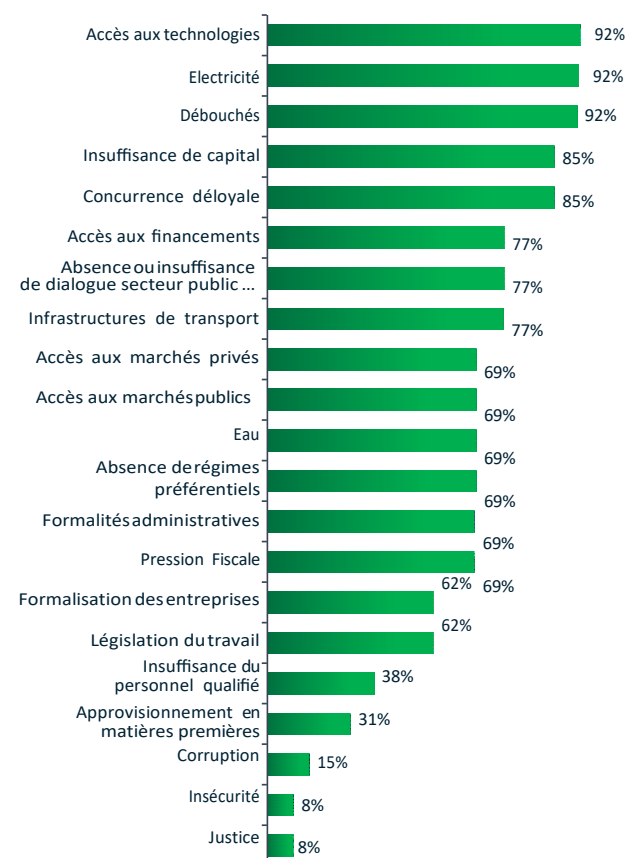
quart des entreprises affirment impacter soit 100 à 500 personnes, soit plus de 10.000 individus.

Selon ces entreprises, l'évaluation du nombre de bénéficiaires se fait à partir des moyens suivants : les fichiers des fournisseurs, les fiches employées, des logiciels de gestion du personnel et des clients, le journal portant sur les activités quotidiennes de l'entreprise, les rapports d'activités annuels de l'entreprise, le fichier des clients de l'entreprise.

⊙ Environnement judiciaire commercial

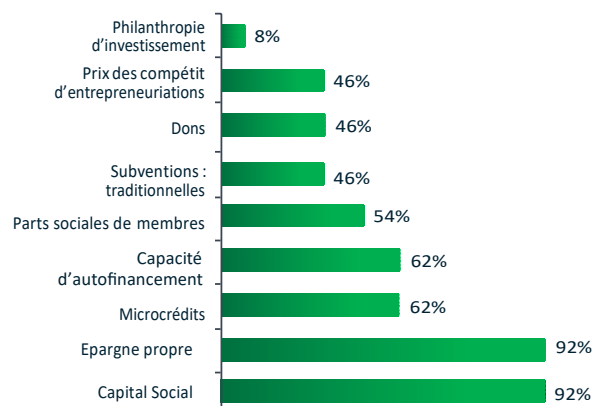
Les entreprises interviewées affirment toutes avoir confiance dans le système judiciaire du pays. Elles ont recours soit au Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation, soit à la chambre du commerce et de l'agriculture, soit enfin au tribunal du commerce.

⊙ Difficultés rencontrées

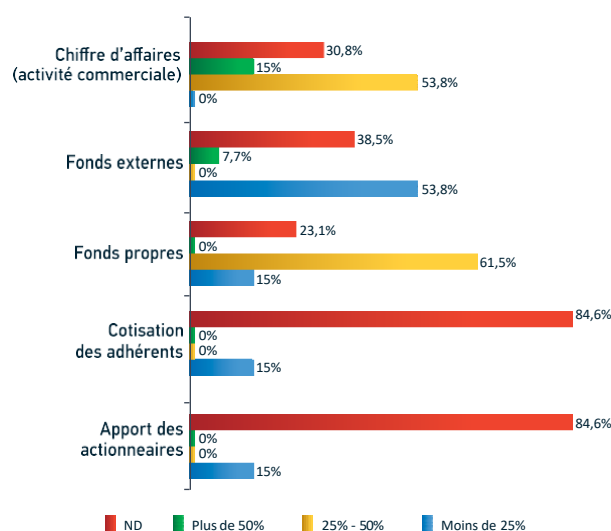


4.2 Financement

⊙ Modes de financements et sources de revenus



Les modes de financement dominants sont de loin le capital social et l'épargne propre, avec 92% des entreprises y ayant recours. Ensuite arrivent la capacité d'autofinancement et les microcrédits pour 62% des entreprises. Puis, les parts sociales des membres, les prix des compétitions d'entrepreneuriat et les subventions et dons pour environ la moitié d'entre elles.



En ce qui concerne les sources de revenus, la majorité des responsables des entreprises estiment qu'elles proviennent des apports des actionnaires, des cotisations des adhérents, des activités commerciales de l'entreprise. Ils affirment particulièrement que le chiffre d'affaire

représente plus de la moitié (53%) de leurs sources de revenus. Les fonds externes représentent plus de 40% de leurs sources de revenus.

➤ Accès aux financements

La majorité des entreprises (69%) déclarent avoir bénéficié ces trois dernières années de fonds issus des programmes et projets de développement. Il s'agit entre autres des projets et programmes ci-après : Projet « Emploi des jeunes au Bénin » financé par la Banque Mondiale ; Projet d'Appui à la transformation numérique des régions rurales financé par la Banque Mondiale ; Projet d'Appui aux services communautaires décentralisés financé par la Banque Mondiale ; Projet « Appui à la mise en place des Business Promotion Center » financé par le PNUD ; Projet « Commune du Millénaire (PCM) de Bonou » financé par le PNUD ; Projet « Promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes » financé par l'AFD ; Projet « Appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole au Bénin » financé par l'AFD ; Programme « Promotion du financement agricole pour les entreprises agroalimentaires des zones rurales » financé par la coopération allemande (GIZ).

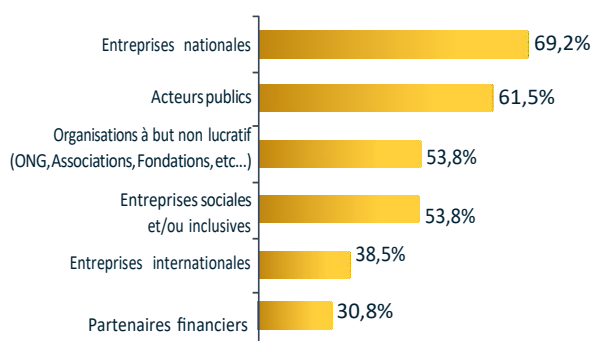
Par ailleurs, la majorité des entreprises (92,3%) déclarent avoir été confrontées à des difficultés dans l'accès à certains financements. Les modes de financement concernés sont : les subventions, les financements provenant des banques et des institutions de microfinance à cause des taux d'intérêt élevés, les financements provenant des ONG internationales et des fondations, les financements provenant des fonds d'investissement.

En outre, la majorité des entreprises estime que les sources de financement dont elles disposent ne pourront pas couvrir leurs besoins sur les 3 prochaines années. Les freins qu'elles rencontrent sont : les différentes formes de garanties

exigées par les banques et les institutions de microfinance, le manque de confiance des institutions financières.

4.3 Partenariat et POLITIQUES PUBLIQUES

Les entreprises affirment collaborer avec des entreprises nationales, des acteurs publics, des ONG nationales et internationales ainsi que des partenaires techniques et financiers. Ce sont entre autres : le Fonds international de développement agricole des Nations Unies (FIDA), l'Agence Française pour le Développement, l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le Ministère de l'économie numérique, les incubateurs nationaux comme l'ONG CBDIBA et SENS Bénin, le Réseau National des Caisses villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées (RENACA), OIKO Crédit Bénin, l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises, etc.



Par ailleurs, les entreprises affirment en majorité que les différents partenariats cités ci-dessus sont renouvelables uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des projets sur des durées déterminées.

Elles mènent également des actions de plaidoyer avec des ONG, la Chambre du Commerce et de

l'Industrie, les autorités décentralisées sur des sujets comme le financement des entreprises agricoles, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes dans l'agriculture, l'accès aux marchés publics, etc.

⤷ Partenariat avec le secteur public

Près de 77% des entreprises travaillent en collaboration avec les services étatiques pour apporter des solutions de modernisation des services publics notamment pour la mise en œuvre de la politique de promotion des filières agricoles, et de la politique de décentralisation et de promotion des entreprises locales, etc.

⤷ Partenariat avec les institutions d'aide au développement

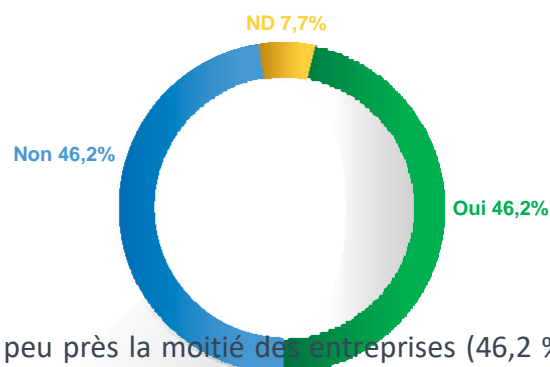
La plupart des entreprises collaborent également avec les institutions d'aide au développement, notamment, l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, la Coopération Néerlandaise, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque Mondiale, la Coopération Belge et la Coopération Japonaise sur des sujets tels que la mobilisation des ressources et de partenariats, l'élaboration des plans d'affaires, la certification des produits des entreprises, la sensibilisation des populations cibles, l'identification des partenaires locaux, etc.

⤷ Partenariat avec les grandes entreprises

Seulement une infime quantité (7,7%) parmi les entreprises rencontrées collaborent avec les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation, et 15,4% d'entre elles collaborent avec les grandes entreprises dans le cadre de politiques RSE. Les grandes entreprises dont il s'agit sont : SOBEBRA, Port autonome de Cotonou, Groupe Bolloré, Groupe TOTAL Bénin, etc.

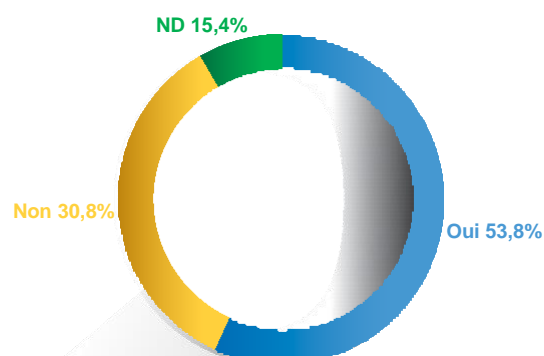
4.4 ACCES aux MARCHES

⤷ Accès aux marchés publics



A peu près la moitié des entreprises (46,2 %) déclarent avoir accès aux marchés publics. Ces entreprises estiment que pour favoriser leur accès aux marchés publics, il faudrait l'existence de clauses spéciales pour les entreprises sociales et inclusives, d'allègements fiscaux et des possibilités de sous-traitance pour les grandes entreprises. Les entreprises dénoncent par ailleurs, l'insuffisance de communication sur les procédures d'accès aux marchés publics, l'absence d'un quota d'accès aux marchés publics au bénéfice des entreprises sociales, le coût élevé de la certification des comptes et des états financiers des entreprises, ainsi que les difficultés d'accéder à des attestations fiscales obligatoires dans certaines procédures de marchés publics.

⤷ Accès aux marchés privés



3. IDENTITE DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

Plus de la moitié des entreprises (54%) estiment avoir accès aux marchés privés, mais précisent qu'il y a des freins : difficultés d'accès aux financements auprès des institutions financières, le taux d'informalité, l'absence d'accompagnement des entreprises sociales et inclusives par l'Etat et le patronat.

Enfin, 62% des entreprises estiment qu'il existe un cadre légal favorable au développement du

partenariat avec les grandes entreprises dans le cadre de la RSE. En effet, le code des investissements propose des mesures d'incitations aux grandes entreprises dans le cadre des sous-traitances avec les PME et par ailleurs, l'Agence Béninoise pour l'Environnement impose aux entreprises dont les activités pourraient avoir des impacts sur l'environnement et la vie sociale des populations de disposer d'un plan de gestion environnemental et social et d'un plan de gestion des risques.

Les données du présent chapitre « Entreprises sociales et inclusives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés





LES AUTRES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS INCLUSIVES

Les activités commerciales inclusives (Inclusive Business Activities), en même temps que les modèles d'affaires inclusifs (Inclusive Business Models) et les initiatives d'entreprise sociale (Social enterprise initiatives), constituent les trois approches de « l'Inclusive Business » définies par le G20⁵ dans son Inclusive Business Framework en 2015. Selon cette approche du G20, reprise dans notre Rapport intermédiaire M+3, les « inclusive business activities » qui incluent des BoP à la chaîne de valeur de l'entreprise répondent aux caractéristiques suivantes : elles sont accessoires ou complémentaires à l'activité principale de l'entreprise, visent le plus souvent un retour sur investissement à long terme en se muant plus tard en modèles d'affaires inclusifs et sont financées à partir des ressources internes de l'entreprise souvent sous forme de RSE, de R&D, ou d'investissement communautaire qui peuvent être soutenues par des fonds externes. La plupart du temps, ce type d'activités est le fait des grandes entreprises classiques ou des multinationales.

Les organisations dont l'activité d'inclusion n'est qu'accessoire (logique « Activités commerciales inclusives » de la définition du G20), ne sont pas les cibles de notre diagnostic bien que faisant partie de l'écosystème ; à ce titre, elles sont étudiées ici en tant qu'autres activités d'inclusion, non partie de l'objet d'étude. Par ailleurs, il existe aussi des modèles d'affaires inclusifs ou Inclusive Business Models mis en œuvre par des grandes entreprises et multinationales. Elles sont peu nombreuses dans ce cas, mais incluent de

fait une majorité de BoP à titre d'employés, de fournisseurs ou de consommateurs. Leur étude est intéressante en ce qu'elles pourraient faire évoluer leurs pratiques pour avoir des impacts sociaux plus significatifs. Quelques exemples sont également inclus dans ce chapitre.

Le recensement effectué fait apparaître que la majorité des activités inclusives d'entreprises classiques relèvent d'entreprises internationales implantées au Bénin. En effet, parmi les 10 initiatives recensées, 3 sont mises en œuvre par des entreprises béninoises (Espace Ansath, Aress, Qotto) et 7 sont mises en œuvre par des entreprises internationales (Accor, Cerco, Desjardins, MTN, UBA, Engie, Manobi). Parmi les 10 initiatives recensées, 5 relèvent de programmes internationaux (Accor, Qotto, MTN, Engie, Cerco).

Concernant les activités inclusives mises en œuvre par les entreprises classiques au Bénin, sur les 10 initiatives identifiées, 3 relèvent de l'inclusion financière (Desjardins, MTN, UBA), 3 initiatives soutiennent l'accès à l'énergie et l'électrification (Aress, Qotto, Engie), 2 initiatives sont des actions d'inclusion professionnelle de jeunes béninois et de formation-emploi (Cerco, Manobi), 2 initiatives relèvent d'une gestion des ressources humaines inclusive en faveur des personnes en situation de handicap (Espace Ansath, Accor), 1 action relève du soutien et du développement de l'entrepreneuriat (Manobi), et 1 initiative soutient le développement de l'agriculture ou de la micro-agriculture locale (Desjardins).

⁵G20 Development Working Group (2015), Annexes to G20 Inclusive Business Framework. Consulté sur <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/Annexes-of-the-G20-Inclusive-Business-Framework.pdf>.



SECTEUR DE LE L'IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

GESTION INCLUSIVE DES RESSOURCES HUMAINES

Présenté lors du Café RSE de Cotonou du 24 octobre

2019
Bénin

Modalité d'inclusion :

Imprimerie, sérigraphie, graphisme, couture industrielle (bonneterie)

Activités mises en œuvre :

Inclusion professionnelle et promotion à des postes à responsabilité de personnes en situation difficile, de handicap et de vulnérabilité (ex. : le manager de la section bonneterie est en situation

de handicap moteur et a dans son équipe un malvoyant).

Cibles atteintes :

"environ 35 employés parmi lesquels des personnes en situation difficile, des personnes atteintes de handicap et des personnes vulnérables"²

Sources :

<https://www.wasexo.bj/cafe-rse-entreprises-et-inclusion.html>

[1,2https://lanationbenin.info/cafe-rse-entreprises-et-inclusion-professionnelle-donner-leur-chance-aux-personnes-atteintes-de-handicap/](https://lanationbenin.info/cafe-rse-entreprises-et-inclusion-professionnelle-donner-leur-chance-aux-personnes-atteintes-de-handicap/)



SECTEUR HÔTELIER

HÔTEL NOVOTEL ET IBIS DE COTONOU

Présenté lors du Café RSE de Cotonou du 24 octobre

2019
Bénin

Modalité d'inclusion :

Offre de stages et insertion professionnelle de personnes en situation de handicap

Activités mises en œuvre :

Hôtellerie & Restauration

Cibles atteintes :

personnes en situation de handicap et populations vulnérables

Sources :

[1https://lanationbenin.info/cafe-rse-entreprises-et-inclusion-professionnelle-donner-leur-chance-aux-personnes-atteintes-de-handicap/](https://lanationbenin.info/cafe-rse-entreprises-et-inclusion-professionnelle-donner-leur-chance-aux-personnes-atteintes-de-handicap/)

<http://news.acotonou.com/h/121813.html>

<https://group.accor.com/fr-FR/careers/our-philosophy/culture-of-inclusion>



SECTEUR FINANCIER (COOPÉRATIVE FINANCIÈRE) « FINANCEMENT RURAL AU BÉNIN »

2017

Bénin

Modalité d'inclusion :

soutien à l'économie rurale du Bénin

Activités mises en œuvre :

accompagnement de la Faïtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM), le plus grand réseau financier coopératif du pays, dans le renforcement de ses pratiques et de son offre de service en financement rural :

- Renforcer l'expertise de la FECECAM dans le financement des activités agricoles et rurales;
- Optimiser la gamme de produits et services offerts aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales, tout

- particulièrement celles opérées par des femmes;
- Développer une véritable fonction de crédit agricole au sein du réseau;
- Intégrer des pratiques de financement responsable et de protection de l'environnement;
- Interconnecter les caisses, les agences rurales et la Faïtière afin de permettre un suivi en temps réel de la performance et du portefeuille de crédit

Cibles atteintes :

MPME et BoP

Sources :

[1https://www.did.qc.ca/nouvelles/did-associe-banque-developpement-allemande-kfw-175/](https://www.did.qc.ca/nouvelles/did-associe-banque-developpement-allemande-kfw-175/)



SECTEUR ENERGIE RENOUVELABLE INSTALLATION DE SYSTÈMES SOLAIRES EN ZONES RURALES AU BÉNIN

2020-2022

Bénin

Modalité d'inclusion :

électrification rurale au Bénin grâce au système solaire

Activités mises en œuvre :

installation de kits solaires et paiements flexibles et adaptés à la cible BoP sur une période de 12

à 36 mois en s'appuyant sur les technologies de mobile-banking.

Cibles atteintes :

5.000 foyers ruraux soit 25.000 personnes répartis sur cinq départements du Bénin.

Sources :

<https://www.afrik21.africa/benin-aress-va-installer-des-systemes-solaires-dans-5000-foyers-ruraux/>



SECTEUR ÉNERGÉTIQUE OPÉRATIONS COURANTES

Bénin

Modalité d'inclusion :
conception et distributions de kits solaires
autonomes pour répondre aux besoins des
familles en zone rurale en Afrique
Activités mises en œuvre :

installation de kits solaires et paiements flexibles
et adaptés à la cible BoP
Cibles atteintes :
BoP & populations rurales

Sources :
<http://www.qotto.net/> ; <http://www.qotto.net/notre-impact/>



SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MTN MOBILE MONEY

DEPUIS 2010 Bénin

Modalité d'inclusion :
inclusion financière et services bancaires
disponibles à moindre coût
Activités mises en œuvre :
établissement de l'offre MTN Mobile Money qui

permet de déposer, retirer, transférer de l'argent
via le téléphone à moindre coût
Cibles atteintes :
BoP

Sources :
<http://bankassurafrik.com/inclusion-financiere-mtn-benin-diamond-bank-lance-momobank/>
<https://www.mtn.com/our-story/spotlights/how-mobile-money-contributes-to-financial-inclusion/>



SECTEUR BANCAIRE
MOMO EXPRESS

2018
Bénin

Modalité d'inclusion :
inclusion financière

Activités mises en œuvre :

MoMo Express est une innovation qui offre la possibilité de virements de fonds entre un compte Mobile Money et un compte bancaire ou carte

prépayée UBA. Cette solution est née dans le but de rendre plus aisées les transactions financières. La souscription à ce service est assez simple et gratuite.

Cibles atteintes :

BoP

Source :

<http://beninsite.net/2018/12/27/momo-express-reponse-a-linclusion-financiere-benin/>



SECTEUR ENERGIE
FENIX BÉNIN

2018
Bénin

Modalité d'inclusion :

permettre à la population rurale d'accéder à l'énergie par la fourniture de produits solaires abordables

Activités mises en œuvre :

Fenix commercialise des systèmes solaires domestiques de haute qualité à prix abordable.

De plus, son réseau de distribution permet aux ménages ruraux d'accéder à des produits garantis et à un service après-vente. Les prix sont adaptés à la cible BoP.

Cibles atteintes :

40 000 ménages lors de la première année de lancement, soit 200 000 personnes.

Source :

<https://fr.africanews.com/2019/12/11/fenix-benin-engie-connecte-40-000-menages-a-l-energie-solaire-en-seulement-un-an//>



SECTEUR EDUCATION - FORMATION OPÉRATION/PROGRAMME “1000 JEUNES POUR UN CONTRAT FORMATION-EMPLOI”

SEPTEMBRE 2019

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire

Modalité d'inclusion :

recrutement de jeunes pour un contrat Formation

- Emploi

Activités mises en œuvre :

le groupe recrute des jeunes de 15 à 35 ans et les forme dans des métiers tels que la logistique digitale, l'assistanat digital, l'agriculture digitale, la communication digitale, la finance comptabilité digitale, la robotique, le Big data, les objets

connectés, la réalité augmentée et l'intelligence artificielle. La formation est étalée sur 3 ans et par voie de concours, les 310 premiers candidats sont intégrés gratuitement au programme. Les sortants de cette formation ont un emploi garanti dans les entreprises partenaires du groupe.
Cibles atteintes :

jeunes marginalisés

Sources :

<https://www.banouto.info/article/securite%20humaine/20190908-rduction-du-chmage-le-groupe-cerco-recrute-1000-jeunes-pour-un-contrat-formation-emploi/>

<http://www.groupecerco.com/43/>



SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

PLATEFORME “UTILITY85”

AVRIL 2019

Bénin

Modalité d'inclusion :

former les jeunes diplômés pour entreprendre dans le secteur de l'eau et favoriser la digitalisation du service de l'eau en milieu rural

Activités mises en œuvre :

mise en place de la plateforme de gestion optimisée

de services de l'eau “utility85”. Une partie du projet sera déléguée à ces jeunes recrutés qui sont formés, financés et accompagnés pour établir leur propre entreprise.

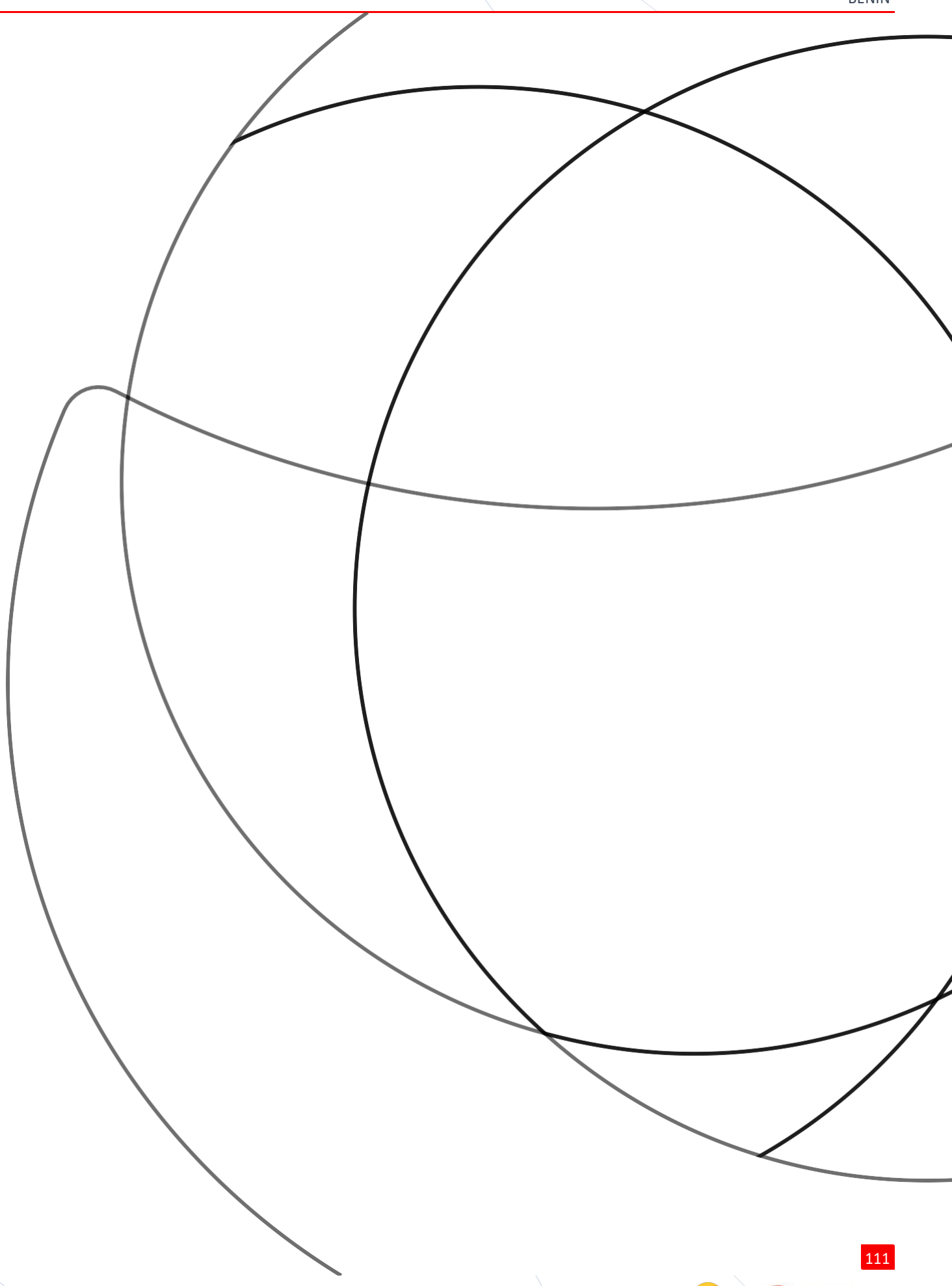
Cibles atteintes :

jeunes diplômés sans ressources.

Sources :

<https://www.banouto.info/article/SECURITE%20HUMAINE/20190426-bnin-153-jeunes-recruts-au-profit-du-secteur-de-l-eau-en-milieu-rural/>

<http://leprogresinfo.net/2019/04/29/creation-de-lemploi-dans-le-secteur-de-leau-plus-de-150-jeunes-bientot-entrepreneurs/>





**CADRES
INSTITUTIONNELS,
POLITIQUES
ET JURIDIQUES**





VOLONTÉS POLITIQUES ET PROMOTION DU SECTEUR

1. COMMUNICATION

Le Bénin dispose d'un plan de communication national, qui s'exerce dans le cadre de la mise en œuvre des axes 1, 2 et 3 du Plan National de Développement (PND) pour 2018-2025. Ce document interministériel a notamment pour objectif d'assurer la visibilité des actions qui portent sur l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP, dans les secteurs suivants : accès à l'eau potable, lutte contre la malnutrition, genre et égalité femme-homme, diversification des opportunités de sources de revenus des populations, etc. Des objectifs plus larges y sont associés comme la restructuration de l'économie formelle, le développement des infrastructures rurales, l'amélioration de la synergie entre l'agriculture et l'agro-industrie ainsi que la promotion du développement durable¹.

Le pays dispose également d'un **Plan de communication sectoriel sur les TIC** prévu sur une durée de cinq ans (2016-2021), qui promeut en particulier l'entrepreneuriat rural², l'inclusion sociale et le rôle des TIC pour un impact social dans les communautés. Ce plan de communication prévoit dans ses axes 1, 2, 3 et 6 des actions orientées vers toutes les entreprises béninoises pour favoriser l'accès des populations à faible revenu aux TIC afin de leur permettre de diversifier et d'augmenter leurs sources de revenus³.

2. EVÈNEMENTIEL

Aucune conférence ou évènement consacré à l'entreprise sociale ou l'économie sociale et solidaire n'a été recensé ces 4 dernières années. Toutefois, plusieurs thématiques proches du Social & Inclusive Business sont à l'ordre du jour de plusieurs évènements chaque année : artisanat, entrepreneuriat innovant, agriculture.

- **Le « Bénin INVESTMENT Forum »** est un évènement annuel qui a connu sa première édition en 2018 et a pour axe principal le développement de l'entrepreneuriat des jeunes au Bénin. Organisé les 11 et 12 Juillet 2019, il a lancé la première édition de son programme de soutien au financement des PME/PMI. Un appel à projet a été lancé dans ce sens et 100 entreprises ont été retenues, issues pour la plupart des secteurs agroalimentaires, agriculture, environnement, énergies, tourisme, éducation et santé. Sur les 100 entreprises retenues, 24 ont bénéficié de crédits bancaires d'un budget global de 802.076.341 millions de FCFA⁴. Etaient présents à ce forum : Docteur Éric Adja, Directeur régional de l'OIF, les membres du Gouvernement, le Directeur général de l'administration fiscale, Nicolas Yènoussi, et le Directeur général du Fonds national de la promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes, Paulin Akponna⁵.
- **Du 10 au 12 Mai 2018 s'est tenu la 5^e édition du « Salon AgriFinance »**. Ce salon a compté

¹Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement 2018-2025, République du Bénin, 2018, p.80-93 et p.243-245. - ²Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Stratégie Nationale de la promotion de l'Entrepreneuriat agricole au Bénin, République du Bénin, 2018. - ³République du Bénin, Plan de communication sectoriel sur les TIC (2016-2021), 2016, p.1-36. - ⁴<https://www.foruminvestbenin.com/l-actualite/60-benin-investment-forum-2019-redynamiser-la-croissance-par-l-investissement-privé> - ⁵<https://www.benintimes.info/societe/benin-entrepreneuriat-au-benin-investment-forum-2018-eric-adja-presente-les-actions-de-loif-en-faveur-de-l-entrepreneuriat-des-jeunes-et-des-femmes/>

37 exposants et environ 1000 visiteurs avec une moyenne de 350 visiteurs par jour. De ce fait, des liens d'affaires ont été établis entre les promoteurs agricoles, les coopératives, les groupements d'intérêt économiques et les institutions financières. Aussi, le salon a contribué au partage d'informations utiles sur le financement agricole au Bénin⁶.

→ **Du 30 août au 7 SEPTEMBRE 2014, le quinzième « Salon national de l'ARTISANAT »** a été organisé au Bénin sous la thématique « L'artisanat, une solution à la problématique de l'entrepreneuriat

au Bénin ». Entre 200 et 250 exposants étaient présents sur l'esplanade du stade de l'amitié pour présenter, durant une semaine, leurs produits et créations artisanales à la population béninoise. Ce salon constitue un cadre idéal pour permettre aux entreprises sociales et inclusives œuvrant dans le secteur de l'artisanat de faire valoir les produits locaux dans les lieux d'échanges commerciaux.

Des personnalités importantes étaient présentes comme Benoit Sadikou, Président de la Confédération nationale des artisans du Bénin et Jean-Michel Ambibola, Ministre de la Culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme⁷.



INSTITUTIONNALISATION DU SECTEUR : ACTEURS PUBLICS ET DIALOGUE

1. LES ACTEURS PUBLICS

Au Bénin, de nombreuses autorités et institutions contribuent à favoriser l'environnement des entreprises sociales et inclusives. Le Social & Inclusive Business est ainsi une compétence interministérielle, qui nécessite des relations et compromis entre différentes administrations centrales ou déconcentrées au détriment de la croissance de certains projets économiques.

→ **Le MINISTÈRE du Plan et du Développement** est un organisme gouvernemental stratégique en matière de planification du développement et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement. Ce Ministère est chargé de l'élaboration, de l'application et du suivi des plans mis en œuvre sur le territoire national. Il se compose des Directions suivantes :

- Cabinet du Ministre et de son Secrétariat général ;

- Directions centrales :

- De l'administration et des finances ;
- De l'informatique et du pré-archivage ;
- De la programmation et de la prospective.

- Direction Générales :

- Du financement du développement ;
- Des politiques de développement ;
- De la coordination et du suivi des ODD ;
- De la programmation et du suivi des investissements publics.

→ **Le MINISTÈRE de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)** définit la politique et les stratégies de promotion de l'entrepreneuriat agricole et de professionnalisation des exploitations agricoles de type familial en collaboration avec les Ministères concernés. La Direction intéressant l'entrepreneuriat social et inclusif est celle en charge de la Législation Rurale, de l'Appui aux Organisations Professionnelles et à l'Entrepreneuriat Agricole. Elle a pour mission de définir la politique de l'État en matière :

- de promotion des sociétés coopératives, des groupements économiques d'initiative communes, des organisations professionnelles agricoles et autres institutions rurales ;
- de développement de l'entrepreneuriat agricole, des activités des jeunes ruraux, des femmes rurales et de veiller à leur application.

→ **Le MINISTÈRE de l'INDUSTRIE, du Commerce, DES PETITES et MOYENNES ENTREPRISES (MICPME)** a pour mission d'apporter l'accompagnement nécessaire au développement du secteur privé en général et des PME en particulier. Pour ce faire, il s'est doté de :

- La Direction de l'Innovation Technologique et de l'Assistance aux TPE/PME ;
- L'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) ;
- Du Programme Spécial d'appui aux PME/PMI (TP/PMEPMI)⁸.

⁸Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Programme Spécial d'appui aux PME/PMI (TP/PMEPMI), République du Bénin, 2019, p.36.

Sous sa tutelle, l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) est un office d'Etat à caractère social doté d'une personnalité morale et jouissant d'une autonomie financière. Nos développements futurs concernant cette structure se basent sur l'expérience de responsables de l'ANPME.

L'ANPME a pour mission de contribuer à l'élaboration de la politique nationale de développement des petites et moyennes entreprises et de sa mise en œuvre. A ce titre, quelques attributions qui lui sont assignées :

- Coordonner et rationaliser les actions en faveur des micros, petites et moyennes entreprises ;
- Soutenir la mise en œuvre des mesures d'incitation aux micros, petites et moyennes entreprises du secteur informel dans le respect des dispositions légales ;
- Aider au développement de l'esprit d'entrepreneuriat, notamment en milieux scolaire et universitaire ;
- Accueillir et accompagner les nouveaux promoteurs dans le cadre de la réalisation de leurs projets ;
- Faciliter l'accès des promoteurs à l'information ;
- Assurer l'émergence, l'amélioration et la vulgarisation de technologies performantes adaptées aux MPME ;
- Soutenir l'innovation dans les MPME.

→ **Le MINISTRE DES Affaires SOCIALES et de la Microfinance** œuvre pour l'inclusion sociale et économique des populations à faibles revenus⁹. Nos développements futurs concernant les activités de cette structure se basent sur l'expérience de la Direction générale de la Famille et des Affaires Sociales. Ce Ministère intervient dans les domaines de :

- La promotion de la micro finance, à travers les actions :

- Organisation des potentiels bénéficiaires en groupement de 3 à 15 personnes ;
- Sensibilisation et formation des potentiels bénéficiaires sur des notions essentielles de solidarité, développement des AGR et de gestion du crédit ;
- Mise en place des microcrédits ;
- Encadrement et suivi de l'exécution des activités des groupements en vue d'un bon remboursement ;
- Constitution en faveur du bénéficiaire d'une petite épargne sur chaque remboursement.

- L'insertion sociale, à travers les actions :

- Mise à la disposition des communautés (personnes vulnérables, personnes à faible revenu, BoP) des services sociaux de base ;
- Mise en place d'une taxe professionnelle synthétique pour les entreprises qui contribuent à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Mise à la disposition des populations vulnérables et des BoP de produits d'assurances.

→ **Le MINISTRE de la Décentralisation et du Développement Local** joue un rôle important dans le domaine du développement à la base au Bénin. Ce Ministère a pour missions la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de décentralisation, de déconcentration, de gouvernance locale et de développement à la base, conformément aux lois et aux règles en vigueur en République du Bénin et aux visions et politique de développement du Gouvernement¹⁰. Il est chargé de :

- Cordonner la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale ;

⁹Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Nos Prestations, République du Bénin, 2019. V. <https://social.gouv.bj/nos-prestations/> -¹⁰Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, Attributions et Organisation, République du Bénin. V. <https://decentralisation.gouv.bj/attribution-et-organisation/>

- Mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et de déconcentration ;
- Suivre le développement économique local ;
- Veiller à la qualité de la gouvernance dans la conduite des affaires locales ;
- Veiller à la qualité de l'offre des services publics locaux aux populations en collaboration avec les autres ministères.

→ **Le MINISTRE de l'Intérieur et de la Sécurité Publique** assure entre autres la procédure d'enregistrement des associations et ONG en général y compris celles qui sont considérées comme des entreprises sociales.

2. LE DIALOGUE : RÉSEAU DE PLAIDOYER ET CADRE DE CONCERTATION

2.1 Cadre de concertation

Aucun cadre de concertation relatif à l'économie sociale et solidaire ou l'entrepreneuriat social et inclusif n'a été recensé au Bénin.

2.2 RESEAU



Le Groupe BENINOIS de l'Economie Sociale et Solidaire (GBESS) EST un RESEAU de plaidoyer et de fédération DES ACTEURS de l'ESS au Bénin. Il a été créé en 2008 pour faire la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire au Bénin et fédérer les acteurs de l'ESS. Son but est d'animer un réseau de soutien aux entreprises sociales et solidaires afin de faciliter l'inclusion

sociale et économique des populations à faible revenu et des BoP.

Le GBESS comprend 11 organisations non gouvernementales membres : 2 unions de groupements de femmes, 1 fondation, 1 fédération des unions de producteurs, 1 réseau national des caisses villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (RENACA) et 5 ONG.

Le GBESS est porté par Patrice LOVESH, ingénieur agronome de formation et Directeur exécutif de l'ONG CBDIBA. Il est engagé depuis 1990 sur les questions d'ESS au Bénin et en Afrique.

Le GBESS accompagne ses membres pour la conception et la mise en œuvre de leurs projets, ainsi que la recherche de financement. L'organisation mène aussi des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics dans les domaines de l'alphabétisation dans les milieux ruraux, le développement de l'énergie solaire, l'accès des femmes et des jeunes entrepreneurs aux services financiers, l'accès des entreprises sociales aux micro-assurances, et l'accès des populations marginalisées à la santé.

Les partenaires techniques et financiers du GBESS sont : l'Union Européenne à travers la Maison de la Société Civile Béninoise, Plan international Bénin à travers l'Agence Française de Développement, la coopération Néerlandaise avec l'appui technique de l'IFDC (centre international pour le développement des engrais) et Plan International Belgique.



POLITIQUES NATIONALES

Il n'existe pas au Bénin de feuilles de route, politiques publiques ou programmes nationaux consacrés à l'entrepreneuriat social et inclusif ou l'économie sociale. Toutefois, plusieurs politiques visent à renforcer un écosystème favorable à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux de l'entreprise sociale et inclusive : l'inclusion des populations vulnérables et BoP (incluant les femmes), l'économie verte, la création d'emplois inclusifs, etc. Ces feuilles de route, politiques publiques et programmes nationaux participent de façon incidente à façonner un écosystème non pas spécifique mais propice au Social & Inclusive Business.

Ces documents analysés sont donc les cadres politiques actuels de développement des entreprises sociales et inclusives au Bénin.

1. LES FEUILLES DE ROUTE

⌚ Le cadre général : lutte contre la pauvreté et inclusion sociale et économique des populations vulnérables dans le secteur agricole/green

Le gouvernement béninois a adopté en 2003 sa première « Stratégie de réduction de la pauvreté » (DSRP I). Ce document prévoyait notamment à son axe 1 : le développement du cadre macro-économique à travers la promotion des TPE/PME intervenant dans le secteur agricole, artisanal, la transformation des produits agricoles, la pêche, l'élevage¹¹. Le but était de lutter contre la pauvreté et d'assurer l'intégration économique des populations à faible revenu. En 2007, une seconde « Stratégie de réduction de la pauvreté »

(DSRP II)¹² a été adoptée au Bénin. Ce document prévoit à son axe I la dynamisation de l'économie béninoise à travers la promotion des TPE/PME et la promotion de l'intégration régionale. Elle prévoit aussi à son axe V le développement régional et local, l'émergence des pôles de développement de croissance¹³.

La troisième génération DES STRATEGIES de réduction de la pauvreté EST le « Plan National de Développement » adopté en 2018 axé sur l'inclusion économique des populations à faible revenu. Ce plan prévoit :

- Axe I : L'appui aux actions relatives à la diversification de la production agricole et un soutien au développement des services.
- Axe II : Des appuis aux transformations agro-industrielles¹⁴.

Le secteur agricole emploie la majorité de la population active du pays. Les actions prévues aux axes I et II du PND visent clairement la promotion des coopératives agricoles et les TPE/PME spécialisées dans l'agro-alimentaire.

Parmi les choix et orientations stratégiques du PND 2018-2023, il est prévu d'une part plusieurs actions en lien avec l'inclusion économique et sociale des populations à faibles revenus et d'autre part les actions portant sur le développement durable. Ces actions se présentent comme suit :

- Elargissement des bases productives du secteur agricole, à travers la promotion des filières agricoles phares suivant les pôles de développement agricole¹⁵ ;

¹¹Ministère de la Planification (Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté), Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP I), République du Bénin, 2003, pp. 2-75. - ¹²Ministère de la Planification, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), République du Bénin, 2007, pp. 2-102. - ¹³Ministère de la Planification, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), République du Bénin, 2007, p. 70. - ¹⁴ibid. p. 154.

- Valorisation des produits locaux et développement des chaînes de valeur grâce à une industrie de transformation ;
- Création d'un secteur des services ouverts aux TIC ;
- Amélioration de la productivité de tous les secteurs avec la prise en compte des fondamentaux de l'économie verte et du développement durable¹⁶.

→ **Le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021** est mis en place depuis 2016 par le Ministère du Plan et du Développement et financé pour un montant de 4 943,6 milliards FCFA¹⁷. Le Programme PAG vise à établir un cadre plus propice à l'éclosion des talents et au dynamisme des béninois de manière à relancer durablement le développement du pays. Cela passe par la concrétisation de 3 axes structurants :

- Axe 1 : Consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance.
- Axe 2 : Transformer structurellement l'économie béninoise pour plus d'inclusion des populations à faible revenu¹⁸.
- Axe 3 : Améliorer les conditions de vie des populations.

2. LES POLITIQUES PUBLIQUES & PROGRAMMES NATIONAUX

1.1 ARTISANAT

→ **La Politique Nationale du Développement de l'ARTISANAT (2005-2025)** est une politique publique élaborée par le Ministère en charge de l'artisanat, qui a bénéficié d'une actualisation en 2007 pour l'adapter aux exigences de l'Horizon 2025. Elle prévoit un secteur organisé où opèrent des entreprises artisanales compétitives, contribuant à la valorisation du patrimoine national, à la prospérité de l'économie nationale

et au bien-être social des artisans. Pour réaliser cet objectif à l'horizon 2025, 5 orientations stratégiques ont été posées :

- L'amélioration des conditions-cadres ;
- La meilleure organisation des acteurs ;
- La promotion et le développement des microentreprises artisanales ;
- La protection sociale des artisans¹⁹.

1.2 Emploi & Entrepreneuriat INCLUSIF

En matière de promotion de l'entrepreneuriat inclusif, les orientations 1 et 2 du PND 2018-2021 fixent : 1) « mettre en place les mécanismes pérennes et inclusifs de protection sociale » ; 2) « accélérer la transformation structurelle de l'économie par voie industrielle et par voie de l'inclusion des populations à faible revenu ». La mise en œuvre de ces objectifs spécifiques se fait notamment à travers les programmes ci-après :

→ **Le Programme d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)** est un programme phare du PAG. Directement financé par l'Etat béninois à travers le Ministère des microfinances et des affaires sociales et l'OMS, ce projet se déroule de 2019 à 2022. L'ARCH est essentiellement destiné aux couches les plus démunies des secteurs de l'agriculture, du commerce, du transport, de l'artisanat, de l'art et de la culture. La République du Bénin a conclu un accord de financement d'un montant total de 127 millions €, soit 83 milliards de FCFA. Cet emprunt bénéficie d'une garantie partielle de la Banque Mondiale.

L'objectif principal du programme ARCH est de permettre aux populations vulnérables, aux populations à faibles revenus et aux BoP (estimés à 2.468.254 bénéficiaires) d'avoir accès

¹⁶Ibid. - ¹⁷Ibid. - ¹⁸BISSIRIOU Mohamed Loukouman A. 140% du financement public du PAG mobilisés, publié sur le Ministère du Plan et du Développement le 25 septembre 2019, République du Bénin. V. <https://plan.gouv.bj/140-du-financement-public-du-pag-mobilises/> - ¹⁹Ministère de l'artisanat, Politique Nationale du Développement de l'Artisanat au Bénin, 2014, République du Bénin, pp. 14-58.

au microcrédit pour leurs AGR, à l'assurance maladie, à l'assurance retraite et aux crédits assurances²⁰.

→ **Le Programme de microcrédit aux PLUS PAUVRES** est une politique publique lancée en 2017 et encore actuellement en cours d'exécution.

Celle-ci est mise en œuvre par le Ministère de la Microfinance et des affaires sociales. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations et de favoriser l'autonomisation des femmes et des BoP. Un montant total de 1 milliard de FCFA a été mis à la disposition des Systèmes financiers décentralisés (SFD).

Pour ce qui est de l'emploi inclusif, le gouvernement a adopté le 11 mars 2020 une **Politique Nationale de l'Emploi (2019-2025)** dont l'objectif principal est de réduire à la fois le taux de chômage et le taux de sous-emploi de la population active²¹. Les 3 axes de cette politique sont : 1) Adaptation des modules de formation des jeunes par rapport aux besoins du marché ; 2) Réduction du chômage de longue durée et du sous-emploi ; 3) Amélioration de la gouvernance du marché de l'emploi.

1.3 Green, agriculture & développement local

→ **La Stratégie Nationale de promotion de l'Entreprenariat agricole au Bénin** est un dispositif en cours d'élaboration. Elle sera mise en place par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), en partenariat avec le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, et ce, avec l'appui du FIDA. L'objectif consiste à créer pour les 5 prochaines années les conditions nécessaires à l'émergence de cette forme d'entrepreneuriat. Cette stratégie est structurée autour de cinq axes stratégiques, à savoir :

- L'amélioration de l'environnement des affaires ;
- La promotion des partenariats économiques et la mise en réseau des acteurs ;
- La facilitation de l'accès aux services financiers et de développement des entreprises ;
- L'amélioration de la gouvernance ;
- La coordination des activités du secteur.

Par ailleurs, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) œuvre à travers divers projets et programmes à l'insertion des jeunes dans l'agriculture. Ils s'agit notamment du :

- **Projet de DIVERSIFICATION Agricole par la VALORISATION DES VALLEES (PDAVV) :** financé à hauteur de 1,143 milliards de FCFA et prévu pour une durée de cinq (05) ans (2011-2016), il a pour objectif de contribuer à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté dans les vallées de l'Ouémé, du Mono-Couffo, du Niger et de la Panjari.
- **Programme de Promotion de MECANISATION Agricole (PPMA)** financé à hauteur de 10 milliards de FCFA sur une durée de cinq (05) ans (2009-2013) a pour objectif de mécaniser le secteur agricole béninois par le biais de renforcement de capacités des coopératives et groupements agricoles.
- **Projet SPECIAL D'INSERTION DES JEUNES DANS l'Agriculture**²² est en cours d'exécution au Bénin (2018-2023). Il est financé à hauteur de 118 410 euros, et a pour objectif général de réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes ruraux en les insérant à des activités économiques relevant du secteur agricole.

1.4 Genre & promotion DES FEMMES

→ **De PLUS, le Bénin s'EST doté, en 2016, d'une « Stratégie pour la promotion de l'égalité DES genres (2016-2020) ».** Cette stratégie fait

²⁰<https://lanouvelletribune.info/2019/07/projet-arch-au-benin-le-ministre-bio-tchane-lance-le-volet-assurance-maladie/>
com/2020/03/12/benin-une-nouvelle-politique-nationale-de-lemploi-pour-les-prochaines-annees/ - ²²Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, Politique Nationale de l'emploi au Bénin, République du Bénin, 2011, p.35.

²¹<https://fcafrique.com/>

la promotion de l'inclusion économique et sociale des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Elle est constituée de trois axes principaux :

- L'accès au financement par l'aide à l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap ;
- L'accès à l'emploi et aux compétences des personnes fragiles et vulnérables ;
- L'accès aux services de bases.

L'objectif de cette stratégie est de favoriser l'inclusion sociale et économiques des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap²³.

1.5 Economie numérique

→ **La Stratégie Nationale du Secteur de l'Economie Numérique 2016-2021** portée par le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication a pour objectif principal de transformer le Bénin en la plateforme de

services numériques de l'Afrique de l'Ouest pour l'accélération de la croissance et de l'inclusion sociale à l'horizon 2021. Les axes de cette stratégie nationale sont : 1) Inclusion sociale et bien être humain via un meilleur accès au savoir et à la connaissance ; 2) Création d'emplois décents par le numérique et réduction du chômage ; 3) Développement économique de tous les secteurs d'activité, y compris le secteur de l'économie numérique.

Les principaux résultats attendus à la fin de la mise en œuvre de la politique sont :

- 80 % des entreprises et des particuliers ont accès à des services internet à haut débit ;
- 40% de taux de pénétration du réseau numérique par voie d'internet fixe et 60 % de taux de pénétration par téléphone mobile ;
- Doublement de la taille du marché des entreprises du numérique et un chiffre d'affaire évalué à 580 milliards FCFA ;
- 90.000 emplois nets directs créés dans le secteur²⁴.



CADRES JURIDIQUES

Aux plans communautaire et national, un cadre juridique non spécialement consacré à l'ESS et au Social & Inclusive Business est applicable aux entreprises sociales et inclusives. Il est lié à chacune des formes juridiques que peuvent occuper les entreprises cibles : sociétés commerciales, association, coopérative, etc.

1. CADRE JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE

Au plan régional, c'est le droit OHADA qui est applicable aux organisations de l'économie sociale et solidaire et autres sociétés commerciales et entreprises implantées dans les pays membres de l'OHADA. Le droit uniforme de l'OHADA possède une force spécifique de pénétration dans l'ordre juridique des Etats membres. D'une part, la norme uniforme acquiert automatiquement statut de droit positif dans l'ordre interne des Etats et y est susceptible de créer par elle-même des droits et des obligations : il s'agit de l'applicabilité immédiate et de l'effet direct des normes. D'autre part, la norme uniforme prend place au sein de l'ordre juridique interne avec rang de priorité et y abroge toute disposition contraire de droit interne : c'est l'application exclusive des normes OHADA. Par conséquent, les formes juridiques des entreprises cibles sont régies, à l'exception des normes internes conformes au droit OHADA, par le droit communautaire.

A cet effet, les entreprises sociales et inclusives présentes dans les pays membres de l'OHADA sont soumises à ce droit communautaire, en particulier à l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives, à l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE,

et à l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général (AUDCG). Les associations, quant à elles, ne sont pas consacrées par le droit communautaire.

1.1 L'Acte uniforme relatif au droit DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Sous l'impulsion de l'OHADA, un cadre juridique commun relatif aux coopératives a été adopté le 15 Décembre 2010 à Lomé. L'objectif est d'uniformiser les normes relatives aux sociétés coopératives de leur création jusqu'à leur liquidation.

L'acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives donne une définition de la coopérative dans son article 4 : « un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs »²⁵.

L'Acte Uniforme portant sur le droit des sociétés coopératives répond à un double enjeu, à savoir l'uniformisation des cadres juridiques dans le secteur coopératif pour les pays membres de l'OHADA, et la reconnaissance de la contribution des sociétés coopératives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la promotion d'emplois décents.

L'Acte reconnaît deux formes de coopératives : la Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS) et la Société Coopérative avec Conseil

²⁵OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives, 2010, P. 4.

d'Administration (COOP-CA). Comme son nom l'indique, la première a un fonctionnement et une organisation simplifiés : elle est constituée de cinq personnes physiques ou morales minimum et sa constitution est décidée par simple assemblée constitutive. La seconde est quant à elle constituée d'au moins quinze personnes physiques ou morales. Ces deux formes de coopératives sont constituées et gérées sur la base des principes universels reconnus aux coopératives. Au nombre de ces principes nous avons : l'ouverture de l'adhésion volontaire à tous sans discrimination, le pouvoir démocratique exercé par les coopérateurs, leur participation économique, leur autonomie et indépendance, la formation et l'information, ainsi que l'engagement volontaire envers la communauté et la coopération entre organisations à caractère coopératif²⁶.

1.2 L'Acte uniforme relatif au droit DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES et du GIE

A la différence des coopératives, les GIE peuvent être constitués sans capital, c'est-à-dire sans apport de ses membres, même si le but poursuivi par le groupement est un but lucratif. En cela, il se rapproche d'une association, dans la mesure où le groupement sera financé par des cotisations des membres ou des appels de fonds. A contrario, lorsque les membres décident de constituer le groupement avec un capital social, ils ne sont soumis à aucune règle contraignante. En effet, l'Acte Uniforme ne prévoit pas de montant minimum ni de délai pour l'émission des apports. Le GIE doit être constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales. Il ne peut donc être constitué par une seule personne, ce qui s'explique en raison de son objet spécifique.

L'article 870 précise que le GIE ne peut donner

lieu par lui-même à la réalisation et au partage de bénéfices. Il doit toutefois exercer une activité d'ordre économique, mais le profit généré par cette activité doit revenir aux membres sous la forme de prestations²⁷.

Les Actes Uniformes de l'OHADA sur les coopératives et sur les GIE facilitent d'une part les procédures liées aux formalités de création des coopératives et des groupements d'intérêt économique et d'autre part la liberté d'établissement de ces deux catégories d'entités dans les pays membres ainsi que la circulation de leurs produits au sein de l'espace OHADA²⁸. A titre de facilitation par exemple, les ressortissants des pays membres de la zone CEDEAO en particulier, dont le Bénin fait partie, ne sont pas tenus de l'obligation de payer des acomptes de crédits d'impôts sur le chiffre d'affaire du GIE, l'objectif étant de favoriser l'association des ressortissants de différents pays membres de l'OHADA au sein même des GIE.

1.3 L'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général (AUDCG)

Pour faciliter la création d'entreprises et accélérer la promotion de l'emploi, les États membres de l'OHADA ont adopté en Décembre 2010 la réforme de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général. Le second titre du premier livre identifie « l'entrepreneur » à une personne physique qui, sur simple déclaration, exerce une activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole²⁹.

En effet, l'Acte en question adopté à l'unanimité permet aux personnes physiques et morales d'avoir accès aux processus de création d'entreprise suite à une simple déclaration sur l'honneur dans un acte authentifié par le notaire³⁰. Pour obtenir le statut de l'entrepreneur,

²⁶Article 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives. - ²⁷Articles 869 et suivants de l'AU sur les GIE. - ²⁸Articles 872 et suivants de l'AU sur les GIE et l'article 30 de l'AU sur les sociétés coopératives. - ²⁹OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit commercial général, 2010, P. 4-10. - ³⁰<http://www.ohada.com/actes-uniformes/940/999/titre-2-statut-de-l-entrepreneur.html>

la personne physique doit faire sa déclaration au greffe ou à l'organe compétent dans l'Etat partie où il souhaite exercer son activité. Dans la pratique, l'entrepreneur fait la déclaration de son activité au guichet unique de création d'entreprises de l'Etat partie ; les pays de l'OHADA ont harmonisé la création des guichets uniques pour faciliter la création d'entreprises.

2. CADRE JURIDIQUE NATIONAL

En dehors des normes OHADA, le Bénin dispose d'un cadre juridique applicable et complémentaire régissant les entreprises du secteur du Social & Inclusive Business. Les normes s'appliquent en vertu du principe de subsidiarité.

Par ailleurs, les formes juridiques des sociétés commerciales/entreprises sont : les entreprises individuelles (EI), les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés anonymes (SA).

Les textes applicables aux organisations et entreprises du Social & Inclusive Business en fonction des formes relevées sur le terrain sont :

- Associations: Décret du 06 Août 1901 portant application de la loi du 01 Juillet 1901
- ONG : Décret 2001-234 du 12 juillet 2001
- Coopératives agricoles : Loi n° 61-27 du 10 août 1961 portant statut de la coopération agricole et d'Aménagement Rural et l'ordonnance n° 59/PR/MDRC du 28 décembre 1966 portant statut général de la coopération.
- Coopératives relevant des secteurs non agricoles : ordonnance n° 59/PR/MDRC du 28 décembre 1966 portant statut général de la coopération.
- Fondations : décret du 06 Août 1901 portant application de la loi du 01 Juillet 1901 et décret 2001-234 du 12 juillet 2001.
- Mutuelles : Loi N° 97-027 du 08 août 1997 portant réglementation des institutions mutualistes et de coopératives d'épargnes et de crédits ; décret d'application N° 98-60 du 09 février 1998 de la Loi N° 97-027 du 08 août 1997. Le code des assurances CIMA modifié par les règlements n°01-2014, 02-2014 et 03-2014 (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) ; Loi PARMEC de l'UEMOA relative aux organisations mutualistes
- PME : Loi n° 2020-003 sur la promotion des PME au Bénin.
- Sociétés commerciales et entreprises : Loi n° 93-007 du 29 mars 1993 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales en République du Bénin.



ETAT DES LIEUX DES INCITATIONS NATIONALES

1. MARCHÉS PUBLICS, INVESTISSEMENTS ET FISCALITÉ

Au regard de l'environnement juridique béninois, les entreprises sociales et inclusives ne sont pas spécifiquement consacrées. Cependant, malgré cette absence de reconnaissance formelle, il existe plusieurs dispositions du Code Général des Impôts, du Code des investissements, du Code des marchés publics, ainsi que de la Loi sur la promotion et le développement des MPME, qui offrent de façon incidente des opportunités de développement aux organisations et entreprises qui présentent certaines caractéristiques partagées avec les entreprises qualifiées de sociales et inclusives sur le terrain ; ces caractéristiques ne sont pas celles qui permettent de qualifier la mission sociale ou inclusive, mais constituent une partie de l'identité de fait des entreprises identifiées, telles que : la taille, le secteur d'activité, la nationalité, etc. En d'autres termes, quelques opportunités de développement, bien qu'insuffisantes en nombre et en qualité, sont présentes dans le droit positif béninois et s'adressent à un profil d'entreprises qui correspond en partie au profil dégagé pour les entreprises sociales et inclusives.

Pour l'étude des opportunités, nous faisons le choix de limiter la recherche aux formes juridiques les plus rencontrées sur le terrain : sociétés commerciales et entreprises, associations, coopératives.

1.1 LES ASSOCIATIONS et coopératives

En principe les associations sont exonérées

d'impôts sur les sociétés au Bénin en raison de leur caractère non lucratif. Cependant lorsqu'une association se livre à des opérations lucratives, elle est assujettie à l'impôt sur les sociétés sur les actes qualifiés de lucratifs. La base légale de ce principe est prévue par l'article 145, alinéa 12 du Code Général des Impôts : « toutes autres personnes morales se livrant à une exploitation ou à des opérations à caractère lucratif est assujettie à l'impôt sur les sociétés ».

De leur côté, les sociétés coopératives, les groupements et leurs unions et fédérations, ainsi que les confédérations des sociétés coopératives et des groupements qui possèdent des établissements, boutiques ou magasins pour la vente ou la livraison de denrées, de produits ou marchandises, ainsi que les sociétés coopératives et unions de coopératives d'artisans, et les sociétés coopératives ouvrières de production sont assujetties à l'impôt sur les sociétés conformément à l'article 145 alinéas, 2 du Code Général des impôts.

En matière de mesures particulières, la loi n° 61-27 du 10 août 1961 portant statut de la coopération agricole et d'aménagement rural au Bénin prévoit comme mesures incitatives en matière de développement des coopératives, l'exonération sur le revenu des valeurs immobilières des coopératives et l'exonération sur les droits de taxes à l'importation de matières premières³¹.

Enfin, lorsque les associations et les coopératives réalisent des bénéfices commerciaux dans le cadre de leurs activités, elles sont imposées de la même façon que les entreprises sur les plus-values générées. Par ailleurs, elles

³¹Canevas de législation coopérative de Henry Hagen sous la direction de COOPREFORM en collaboration avec ACOPAM, 1997.

bénéficient dans ce cadre des mêmes droits et sont assujetties aux mêmes obligations que les entreprises en matière de marchés publics, de fiscalité et d'investissements (sous réserve de dispositions particulières). En effet, la loi sur les partenariats public-privé (cf. l'article 3 de la loi n°2016-24 du 11 octobre 2016 portant cadre juridique du partenariat public-privé) autorise les acteurs du secteur privé à but lucratif ou non de participer aux procédures de commandes publiques et dans la mesure du possible de réaliser des investissements.

1.2 MARCHES PUBLICS

En termes d'accès aux marchés publics, les opportunités sont peu nombreuses. Les seules opportunités auxquelles les entreprises cibles peuvent bénéficier par ricochet sont celles relatives aux préférences accordées en raison de la taille et la capacité financière. En effet, deux dispositions sont concernées.

D'une part, l'article 23 alinéas 1, 2 et 5 du code des marchés publics prévoit que le morcèlement de la commande publique et la sous-traitance sont possibles et permettent l'éligibilité de tout type d'entreprises, y compris TPE/PME et les entreprises naissantes à condition que les dirigeants fournissent des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique³².

D'autre part, les articles 120 et suivant du code des marchés publics permet aux entreprises quelle que soit leur taille de se réunir en groupement solidaire ou conjoint (consortium) pour avoir accès à la commande publique³³ et plusieurs facilités sont accordées en remplacement des garanties exigées. Ces dispositifs permettent aux entreprises de petite taille d'avoir accès aux marchés publics.

→ Les mesures d'accès aux marchés publics au Bénin ne sont que peu orientées vers des profils types identifiables à nos entreprises cibles (sociales et inclusives). Certes, les mesures présentées propres aux TPE/PME profitent également aux entreprises sociales et inclusives du pays, mais l'absence de désignation de certains secteurs clés du Social & Inclusive Business par exemple, est une limite à la promotion des entreprises du secteur.

1.3 FISCALITE

En termes de fiscalité, les mesures incitatives qui existent sont intéressantes pour les entreprises sociales et inclusives, bien qu'elles ne soient pas spécifiquement consacrées à elles. En effet, le nouveau CGI mis à jour en 2019 met à la disposition des Sociétés Coopératives et des TPE/PME des avantages lorsque leurs activités cadrent avec les objectifs du Plan National de Développement adopté en 2018, axé sur la promotion d'une économie plus inclusive des populations à faibles revenus³⁴.

Le Code Général des Impôts en vigueur au Bénin favorise le dynamisme des TPE/PME se livrant à des opérations de nature agricole ou artisanale qui peuvent opter pour l'imposition selon le régime des sociétés de personnes³⁵. Egalement, les taxes applicables aux bénéficiaires commerciaux des coopératives et TPE/PME qui interviennent dans ces secteurs ont été remplacées par des impositions forfaitaires qui devraient être fixés par voie réglementaire ou par les lois de finances annuelles³⁶. De plus, les produits alimentaires de première nécessité et non transformés (pain, maïs, blé, riz, oignons tomates, viande à l'état frais, poisson non transformé), ainsi que les déchets des industries alimentaires, produits par les coopératives et les TPE/PME sont exonérés de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)³⁷.

³²Article 70, alinéa 2 du Code des marchés publics en vigueur au Bénin. - ³³Article 120 du Code des marchés publics en vigueur au Bénin. - ³⁴Articles 828 et 832 du Code Général des Impôts en vigueur au Bénin. - ³⁵Article 824 du Code Général des Impôts en vigueur au Bénin. - ³⁶Ibid - ³⁷Article 224 du Code Général des Impôts (mis à jour en 2019) en vigueur au Bénin.

D'autre part, des mesures particulières sont prévues pour les entreprises inclusives innovantes, les « Jeunes Entreprises Numériques Innovantes (JENI) » et définies comme « toute entreprise, œuvrant dans le secteur des TIC, qui produit et commercialise un produit ou service numérique en République du Bénin et présentant un fort potentiel de croissance »³⁸. Ces entreprises bénéficient d'un statut particulier dès leur création pour une durée de 7 ans qui permet d'obtenir des avantages fiscaux et des facilités en matière d'investissement³⁹. Le décret portant statut et mesures d'accompagnement des jeunes entreprises numériques innovantes en République du Bénin inclut également les « Incubateurs d'entreprises numériques » et les « Activités innovantes » comme bénéficiaires de ces avantages. Les « Incubateurs d'entreprises numériques » sont définis comme des « structures qui favorisent l'émergence et la concrétisation d'idées et de projets de création d'entreprises innovantes dans le numérique, valorisant ainsi les compétences et les résultats des laboratoires et des établissements publics et privés de recherche et d'enseignement supérieur »⁴⁰. Les « Activités innovantes » sont définies comme « toutes activités nouvelles ou sensiblement améliorées qui apportent au marché une plus-value préalablement inexistante dans un secteur donné »⁴¹.

Le gouvernement béninois a pris ce décret dans le cadre de la mise en œuvre des activités prévues à l'axe stratégique 4 du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, qui prévoit « l'accompagnement des entreprises innovantes qui font de l'inclusion économique, notamment les startups »⁴².

→ Des mesures sont présentes pour améliorer le traitement fiscal des TPE/PME ; elles profitent de fait à nos entreprises cibles qui sont largement

représentées dans les catégories des TPE/PME des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat et de l'innovation/Tech.

1.4 INVESTISSEMENT

Le gouvernement béninois, par le biais du code des investissements, allège les conditions d'investissement à l'égard des Sociétés Coopératives et des TPE/PME, ce qui constitue par ricochet une opportunité pour les entreprises sociales et inclusives : il offre des avantages à travers des régimes privilégiés et un régime spécial.

Les régimes privilégiés du code des investissements sont au nombre de trois : « A », « B » et « C ». Ces trois régimes offrent aux entreprises des avantages douaniers et fiscaux. Les Sociétés Coopératives et les TPE/PME sont classées dans la catégorie du régime « A »⁴³. D'autre part, un régime spécial est appliqué aux entreprises artisanales qui sont souvent de très petites entreprises⁴⁴.

Le régime « A » et le régime spécial prévoient que peuvent bénéficier de ces statuts et préférences fiscales les entreprises qui présentent un intérêt ou une importance particulière pour la réalisation des objectifs du Plan National de Développement en vigueur au Bénin et dont les activités commerciales excluent les catégories suivantes⁴⁵ : « les activités consistant en l'achat pour la revente en l'état, les activités de reconditionnement, de découpage, de torsade ou d'emballage de produits finis ou semi-finis et toutes autres activités n'entraînant pas une ouvraison ou une transformation au sens de la nomenclature douanière, les activités ayant une incidence particulièrement néfaste sur l'environnement et la santé des populations ».

³⁸Décret n°xx de la Présidence de la République Béninoise portant sur le statut et l'accompagnement des entreprises innovantes. - ³⁹Ibid - ⁴⁰Ibid - ⁴¹Ibid - ⁴²Présidence de la République Béninoise, Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, 2016, P. 49-60. - ⁴³Article 11 du code des investissements en vigueur au Bénin. - ⁴⁴Article 57 du code des investissements en vigueur au Bénin. - ⁴⁵Article 15 du code des investissements en vigueur au Bénin.

Les avantages concernés sont :

- Une exonération des droits et taxes perçus à l'entrée, à l'exception de la taxe de voirie et de la taxe statistique, sur les machines, matériels et outillages destinés spécifiquement à la production ou à l'exploitation dans le cadre du programme agréé, pendant la période de réalisation des investissements.
- Les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15 % de la valeur du coût, Assurance, Fret des équipements sont exonérées de la taxe douanière.
- Une exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et l'exemption des droits et taxes de sortie des produits provenant du fonctionnement de l'entreprise⁴⁶.

→ Au titre des préférences pour les profils d'entreprises proches ou identifiables aux entreprises sociales et inclusives, elles sont donc peu nombreuses en matière d'investissement, et simplement tournées vers des formes juridiques et des tailles d'entreprises qui correspondent à celles des entreprises sociales et inclusives.

1.5 Loi SUR la promotion et le développement DES MPME

La loi 2020-003 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin propose 5 axes pour le développement de l'entrepreneuriat au Bénin :

- La nécessité de créer de nouvelles agences publiques et de restructurer les agences existantes pour une mise en œuvre efficace de la politique nationale en matière de promotion des MPME.
- L'amélioration de l'accès aux marchés publics par le biais de la sous-traitance et de la

co-traitance, la protection contre les retards de paiement des factures par l'Etat⁴⁷.

- L'exonération d'impôts sur les sociétés et des taxes d'exportations pour les incubateurs et les pépinières d'entreprises, ainsi que les MPME ayant comme activité principale la transformation des matières premières⁴⁸.
- L'accompagnement des jeunes entreprises dans leurs phases d'installation par le biais d'assistance technique, de facilités d'accès au foncier et aux sites aménagés, d'accès aux financements et garanties auprès des institutions financières⁴⁹.
- Le soutien et l'appui aux entreprises en difficultés en particulier par la disponibilité de capitaux auprès des fonds d'investissements publics pour la reconversion et l'adaptation de l'activité commerciale de l'entreprise⁵⁰.

→ La loi sur la promotion et le développement des MPME au Bénin donne des axes de développement du secteur des MPME qui sont également propices au développement du secteur Social & Inclusive Business.

2. UN « STARTUP ACT » AU BÉNIN

Depuis plus d'un an, à travers la tenue de Policy Hackathons, le mouvement i4policy mobilise et fédère sur le continent les écosystèmes de l'entrepreneuriat et de l'innovation autour d'une même ambition : la création de Startup Act à l'échelle nationale et régionale visant à améliorer et à favoriser l'essor des énergies entrepreneuriales et innovantes en Afrique.

Il ne s'agit pas d'un cadre adapté à l'ensemble de l'écosystème Social & Inclusive Business en ce qu'il ne concerne pas tous les entrepreneurs sociaux mais ce projet favorisera l'émergence de startups innovantes, capables d'accélérer

⁴⁶Article 15 du code des investissements en vigueur au Bénin. - ⁴⁷Article 14 de la loi 2020-003 portant promotion et développement des Micros petites et moyennes entreprises en République du Bénin. - ⁴⁸La loi 2020-003 portant promotion et développement des Micros petites et moyennes entreprises en République du Bénin. - ⁴⁹Ibid - ⁵⁰Ibid -

la transformation et l'inclusion digitale, pour aboutir à un développement plus équitable, inclusif et durable des économies. En ce sens, les entrepreneurs sociaux qui développent des solutions tech et digitales pour un impact social /écologique feront partie du champ d'application du Startup Act.

Le Cotonou Policy Hackathon qui s'est tenu dans la capitale béninoise le 12 mars 2018 a pleinement mobilisé les acteurs de l'écosystème entrepreneurial et innovant du Bénin. La Ministre de l'Économie Numérique et de la Communication a manifesté un grand intérêt pour cette initiative en recevant la délégation du Cotonou Policy Hackathon et en soulignant l'engagement du ministère dans le suivi du processus i4policy en vue de la création d'un Startup Act pour le Bénin. L'évènement a été organisé avec le concours du Ministère de l'Économie Numérique et de la Communication, de Seme City – Agence de Développement de l'Économie Numérique, d'Initiative for Africa, de Publics Affairs Africa, de Etrilabs, de Startup Valley et de Solidar'It.

Aujourd'hui au Bénin, le texte est prêt, il convient de suivre le processus.

3. FONDS PUBLICS NATIONAUX

3.1 Le FONDS d'Aide à la Solidarité Nationale (FASN)

Créé par le décret n°2019-522 du 27 novembre 2019, il est sous tutelle du Ministère en charge des Affaires sociales et de la Microfinance et de celui en charge de l'Économie et des Finances. Son budget varie chaque année et provient des subventions étatiques, des recettes de la structure, des organismes nationaux et internationaux, tels que l'OIT et la coopération du royaume du Danemark.

Ce dispositif vise la lutte contre la vulnérabilité, l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale en favorisant l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Le fonds finance les activités génératrices de revenus. A travers ce fonds, près de 100 millions de FCFA ont été dégagés pour doter les personnes vulnérables du Bénin de matériels divers et autres appuis financiers dont le taux d'intérêt de remboursement est de 7% par an.

3.2 Le FONDS National du Développement de l'Agriculture (FNDA)

Ce fonds a été créé par le décret N°2018-304 du 21 juin 2017. Il a été officiellement lancé en juin 2018 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et a bénéficié d'un budget de démarrage de 610 millions de FCFA (financé par l'Etat et des organismes internationaux tel que le PAM).

Le FNDA vise à promouvoir l'investissement privé dans les filières agricoles, et contribuer à la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus agricoles. Il permet de faciliter l'accès aux services financiers par le biais des guichets spécialisés à travers le financement sous forme de subventions, et l'accès aux services des grandes banques.

Ce fonds cible principalement les jeunes, les femmes et les structures porteuses de projets agissant dans les secteurs de l'élevage l'agriculture, l'aquaculture. Les montants varient en fonction de l'ampleur de l'initiative et de la pertinence du projet, alors que le plafond des financements est de 7 millions FCFA avec un taux d'intérêt inférieur à 7% par an.

3.3 Le FONDS de SOUTIEN au financement DES micros, PETITES et moyennes ENTREPRISES et à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et DES JEUNES

C'est un fonds instauré lors du Conseil des Ministres du 22 mai 2019. Actuellement en cours de mise en place, il sera dirigé par le Ministère des Microfinances et des Affaires Sociales et a essentiellement pour mission d'améliorer l'accès au financement à travers la diversification des outils de financement, à savoir : refinancement, capital-risque, crédit-bail et affacturage, bonification des taux, mécanismes de garanties et de cautionnement mutuel. Il permet aussi l'amélioration de l'offre de services financiers et non financiers aux entreprises cibles, grâce à la création du guichet unique. Ce fonds favorise également le développement de l'offre de services non financiers par un mécanisme à frais partagés.

Les principales cibles du fonds sont les jeunes et les femmes, porteurs de projets, ainsi que les MPME.

3.4 Le FONDS National pour la Promotion de l'ENTREPRISE et de l'Emploi DES JEUNES (FNPEEJ)

Il s'agit d'un Etablissement Public à caractère Social, doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Le FNPEEJ est régi par la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 et sa mission est de faciliter l'accès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des jeunes aux moyens et outils de production par le biais du crédit.

L'objectif général du FNPEEJ est de contribuer au développement économique et social du

Bénin en offrant aux PME le financement de leurs investissements et aux jeunes de 15 à 40 ans le maximum de possibilités de réaliser leurs projets d'entreprises.

Toutes les activités légalement reconnues au Bénin et génératrices de valeur ajoutée sont éligibles aux ressources du FNPEEJ, à l'exception du transport et du commerce. La priorité est donnée aux activités porteuses de croissance économique et d'emplois telles que l'agroalimentaire, l'agro-industrie, l'élevage, l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, les BTP, les industries des métaux et des TIC, etc.

La moyenne du financement est de 3 millions FCFA. Les organisations cibles du fonds sont des groupes de jeunes organisés en Groupement d'intérêt Economique (GIE), coopératives ou autres formes de groupements légalement reconnus. Aussi, le FNPEEJ exige aux demandeurs d'avoir les capacités requises pour gérer le financement ou, à défaut, d'accepter de suivre une formation appropriée.

3.5 Le FONDS de microcrédit aux PLUS pauvres

C'est un dispositif issu du Programme de microcrédit aux plus pauvres mis en œuvre par l'Etat béninois avec un budget de démarrage de 6 milliards FCFA dont 93% est financé par l'Etat, 2,21% par la BOAD et 3,81% pour la BADEA. Le Fonds a pour objectif de financer les petits projets économiques des populations démunies afin d'améliorer leurs conditions de vie et favoriser l'autonomisation des femmes. Les secteurs prioritaires sont le commerce et le petit élevage. Pour les financements plafonnés à 30 000 FCFA, le taux d'intérêt est de 5% par an. Pour ceux dont le montant est égal à 50 000 FCFA et plus, le taux d'intérêt s'élève à 8% par an.



BIBLIOGRAPHIE

ADEKOUNLE Fumilayo, L'entrepreneuriat au féminin du Bénin vu par la Relève, publié sur Ethnic Entrepreneurs Ethniques le 5 décembre 2018. V. <https://www.entrepreneurethnik.com/lentrepreneuriat-au-feminin-au-benin-vu-par-la-releve/>

Banque Africaine de Développement, Les perspectives économiques en Afrique, 2019, p. 187.

Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007.

Banque Mondiale, Analyse Environnementale pays, 2017, p.2. V. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>, octobre 2019.

Banque Mondiale, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017.

BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018.

Bénin Web TV, 4 défis cruciaux à relever pour l'Entrepreneuriat féminin selon Mabel Adékambi : Entretien, publié le 27 novembre 2017. V. <https://archives.beninwebtv.com/2017/11/4-defis-cruciaux-a-relever-lentrepreneuriat-feminin-selon-mabel-adekambi/>

BISSIRIOU Mohamed Loukouman A., 140% du financement public du PAG mobilises, publié sur le Ministère du Plan et du Développement le 25 septembre 2019, République du Bénin. V. <https://plan.gouv.bj/140-du-financement-public-du-pag-mobilises/>

Canevas de législation coopérative de Henry Hagen sous la direction de COOPREFORM en collaboration avec ACOPAM, 1997.

Code des investissements en vigueur au Bénin : Art. 11, 14, 15, 57.

Code des marchés publics en vigueur au Bénin : Art.120.

Code Général des Impôts en vigueur au Bénin : Art. 224, 824, 828, 832.

Commission européenne, Profil environnemental du Bénin, 2016.

Coopération Bénin-Union Européenne, Profil Genre, 2014.

Décret de la Présidence de la République Béninoise portant sur le statut et l'accompagnement des entreprises innovantes.

FMI, Perspectives économiques régionales. L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019

French.china.org.cn, Le Bénin veut réduire de 20% le taux d'analphabétisme au sein de la population non scolarisé, publié le 18/12/2015. V. http://french.china.org.cn/foreign/txt/2015-12/18/content_37343583.htm

GAMAI Léonce, Economie inclusive : le Bénin se dote d'un fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin, publié sur Banouto le 22 mai 2019. V. <https://www.banouto.info/article/economie/20190522-economie-inclusive-bnin-dote-fonds-promotion-entrepreneuriat-fminin/>

Global Accelerator Learning Initiative (GALI), Accelerating Startups in Emerging Markets, Washington DC, 2017. V. <https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

HANFF E. & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018.

IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017

Institut National des statistiques du Bénin, Rapport annuel, 2017. p.8.

« Je suis du Bénin », Après Parakou, Cotonou abrite la foire de l'indépendance de cette année, publié le 2 août 2018. V. <http://jesuisdubenin.com/apres-parakou-cotonou-abrite-la-foire-de-lindependance-de-cette-annee/>

LOVESSE Patrice, CBDIBA : 15 ans de développement communautaire, 2014.

LOVESSE Patrice, RENACA : Un maillon de la microfinance pour la lutte contre la pauvreté, 2015.

Loi 2020-003 portant promotion et développement des Micros petites et moyennes entreprises en République du Bénin : Art. 14.

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Stratégie pour la promotion de l'égalité de genres (2016-2020), République du Bénin, 2016, pp. 25-38.

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Nos Prestations, République du Bénin, 2019. V. <https://social.gouv.bj/nos-prestations/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Stratégie Nationale de la promotion de l'Entrepreneuriat agricole au Bénin, République du Bénin, 2018.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Programme Spécial d'appui aux PME/PMI (TP/PMEPMI), République du Bénin, 2019, p.36.

4. CADRES INSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET JURIDIQUES

Ministère de l'artisanat, Politique Nationale du Développement de l'Artisanat au Bénin, 2014, République du Bénin, pp. 14-58.

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, Attribution et Organisation, République du Bénin. V. <https://decentralisation.gouv.bj/attribution-et-organisation/>

Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, Politique Nationale de l'emploi au Bénin, République du Bénin, 2011, p.35.

Ministère du Plan et du Développement, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) Cinquième Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDSB-V), 2017-2018, Cotonou, Bénin, 2019, p. 675.

Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement 2018-2025, République du Bénin, 2018, p. 245.

Ministère de la Planification (Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté),

Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP I), République du Bénin, 2003, pp. 2-75.

Ministère de la Planification, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), République du Bénin, 2007, p. 102.

Ministère de la Planification, Plan National de Développement, République du Bénin, p.153.

Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin, 15ème édition du Salon National de l'Artisanat du Bénin : une vitrine pour la production artisanale, 2014. V. <http://www.ortb.bj/index.php/economie/186-15eme-edition-du-salon-national-de-l-artisanat-du-benin-une-vitrine-pour-la-production-artisanale>

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives : Art. 6, 30.

OHADA, Acte Uniforme sur les GIE : Art. 869, 872 et suivants

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit commercial général, 2010, pp. 4-10. V. <http://www.ohada.com/actes-uniformes/940/999/titre-2-statut-de-l-entrepreneur.html>

OLIHIDE Nicolas, Quand l'informel s'impose : cas du Bénin, publié sur L'Afrique des idées - Analyse Economique le 13 mars 2015. V. <http://www.lafriquedesidees.org/quand-linformel-simpose-cas-du-benin/>

Organisation Internationale de l'Industrie, de l'Artisanat et des Coopératives de production de services (CICOPA), COOPERATIVES AND EMPLOYMENT a SECOND GLOBAL REPORT, 2017, Benin.

Présidence de la République Béninoise, Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, 2016, P.49-60.

Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin, Emploi des jeunes et émergence des PME/PMI au Bénin, 30 décembre 2019. V. <https://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/presscenter/pressreleases/emploi-des-jeunes-et-emergence-des-pme-pmi-au-benin.html>

République du Bénin, Plan de communication sectoriel sur les TIC (2016-2021), 2016, p.1-36.

Royaume du Bénin, Bénin énergie & électrification hors-réseau : Politique et Stratégie de l'Électrification hors-réseau (EHR). V. <https://www.benin-energie.org/politique-et-strategie.html>

Royaume du Bénin, Plan sectoriel de l'éducation 2018-2030, 2017, p.38-55.

Royaume du Bénin, Plan National du Développement pour 2018-2025, p.20.

SEMASSA Anicet, Bientôt s'ouvre à Cotonou : La 6ème édition du Salon agricole et financier, publié sur Zoom Agro le 7 mai 2019. V. <https://zoomagro.com/index.php/2019/05/07/bientot-souvre-a-cotonou-la-6eme-edition-du-salon-agricole-et-financier/>

The SDG Center for Africa, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8

The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96

UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007

UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008.



ACRONYMES

ACOPAM	Programme d'Appui Associatif et Coopératif aux Initiatives de Développement à la Base
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANPME	Agence Nationale de Petites et Moyennes Entreprises
AU	Actes Uniformes
AUDCG	Acte Uniforme portant sur le Droit Commercial Général
BAD	Banque Africaine de Développement
BOAD	Banque Ouest Africain pour le Développement
BoP	Bottom of the Pyramid
CBDIBA	Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base
CAVECA	Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédits Autogérés
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMA	Center for Mechanized Services
CESAG	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CGI	Code Général des Impôts
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COOP-CA	Société Coopérative avec Conseil d'Administration
COOPREFORM	Réforme structurelle par l'amélioration des politiques et législations de développement Coopératif
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EI	Entreprise Individuelle
ENABEL	Agence Belge de Développement
EURL	Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée
FASN	Fonds d'Aide à la Solidarité Nationale
FNDA	Fonds National du Développement de l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International

FNPEEJ	Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MICPME	Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises
ODD	Objectifs de Développement Durable
PND	Plan National de Développement
RENACA	Réseau National des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limité
SNV	Organisation néerlandaise de développement
SAS	Société par Action Simplifiée
SAURL	Société Unipersonnel à Responsabilité Limité
SCS	Société en Commandite Simple
SEP	Société en Participation
SNC	Société en Nom Collectif
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

DIAGNOSTIC

Social & Inclusive Business

www.mouves.org | contact@mouves.org



MOUVEMENT DES
ENTREPRENEURS
SOCIAUX

Un projet financé par

